UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00579921 8

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/ducongolubangi00thon

87

Du Congo à l'Ubangi.

Du Congo à l'Ubangi

Mon deuxième voyage dans l'Afrique centrale

par

Franz Thonner.

Ouvrage contenant 20 gravures dans le texte,
114 planches phototypiques et 3 cartes hors texte.

Bruxelles
Misch & Thron, Éditeurs
126, rue Royale

Paris
M. Rivière, Éditeur
31, rue Jacob

1910

DT
351
T48

42/2410

Avant-propos.

En 1896, je parcourais pour la première fois la région du Congo, et je publiais, comme relation de ce voyage, un ouvrage intitulé : Im afrikanischen Urwald (Berlin, Dietrich Reimer, 1898), dont une édition française parut également sous le titre : Dans la grande forêt de l'Afrique centrale (Bruxelles, 1899). Depuis lors, mon désir le plus constant était d'entreprendre un second voyage dans l'Afrique centrale, pour étudier également les contrées limitrophes de mon premier domaine d'exploration. Toutefois pendant longtemps des difficultés insurmontables s'opposèrent à la réalisation de ce désir. Ce ne fut que douze ans après la terminaison de mon premier voyage que je fus en état de me mettre à l'exécution de mes plans et de m'embarquer à nouveau pour le Congo.

Comme lors de mon premier voyage, l'étude de la flore et de la population des contrées visitées fut le but principal que je poursuivis. Cette fois encore, l'obligeance des administrateurs de la Colonie du Congo belge me rendit, comme alors, le voyage facile, et je tiens, ici, à adresser mes remercîments les plus chaleureux à tous les fonctionnaires de l'État, ainsi qu'aux missionnaires et aux employés des entreprises commerciales et de transports avec qui j'entrai en rapports, pour l'accueil amical que je rencontrai partout. A un autre point de vue, par contre, le sort, cette fois, me fut moins favorable, en ce sens que ma santé fut, sinon gravement, du moins assez compromise quelques jours à peine après mon arrivée au Congo, et qu'elle laissa pendant toute la durée de mon voyage suffi-

samment à désirer pour que je jugeasse prudent de hâter mon retour en Europe. Le résultat du voyage en fut naturellement influencé d'une façon défavorable.

M. le Docteur E. De Wildeman, à Bruxelles, a bien voulu se charger de l'étude des plantes récoltées par moi et qui formeront l'objet d'un ouvrage spécial (« Plantae Thonnerianae congolenses, series altera »). La plupart des photographies que j'ai prises pendant le voyage ont été reproduites par la phototypie dans les ateliers de J. Löwy, à Vienne, et sont publiées dans le présent ouvrage sur les planches 1 à 100; tandis que les 14 autres planches représentent des ustensiles indigènes que j'ai rapportés en Europe. Quelques-unes de mes photographies les moins bien réussies ont servi de modèles aux dix premières gravures dans le texte de l'ouvrage, dessinées par M. L. Hille, à Berlin-Zehlendorf; M. J. Fleischmann, à Vienne, a dessiné les autres gravures dans le texte, d'après des plantes recueillies par moi. Les cartes ont été établies par M. F. Bischoff, sous la direction de M. Max Moisel, à Berlin, d'après mes indications et, notamment, d'après mes levés d'itinéraires faits à la boussole, pendant mon voyage de l'Itimbiri à l'Uele. La traduction française du texte, d'après l'édition allemande originale : « Vom Kongo zum Ubangi » Berlin, Dietrich Reimer, 1910), a été faite, sous mon contrôle, par M. le Prof. Léo Pierre, officier d'Académie, à Vienne.

La transcription des mots indigènes adoptée dans le présent travail se trouve expliquée dans la 3e partie, sous la rubrique « Vocabulaires ».

Vienne (Autriche), juin 1910.

Fr. Thonner.

Table des Matières.

Pages.

Première partie. Le Voyage 1

De la côte au Stanley-Pool. Mes domestiques. Kinshasa et Léopoldville. En vapeur sur le Congo. Sur l'Itimbiri. Mandungu et Mobwasa. Les Budja et les Mobenge. Mombongo. Aux sources de la Mongala. Vieilles connaissances. Un poste abandonné. Les Mongwandi. Abumombazi. A la lisière de la grande forêt. Yakoma et Banzyville. En pirogue sur l'Ubangi. Les Sango, Banziri, Gobu et Bwaka. Variété dans les langues et la forme des cases. Mokoange. La région des rapides. Libenge. Les Mondjembo. Sur le bas Ubangi. Retour.

Deuxième partie. Le pays et ses habitants 36

Situation. Climat. Configuration du terrain. Hydrographie. Nature du sol. Végétation. Faune. Population : Caractères physiques, ornements corporels, vêtement, parure, habitation, ustensiles, langues, organisation politique des indigènes, densité de population ; les blancs et leurs rapports avec les indigènes.

Troisième partie. Tableaux synoptiques 68

Équipement de voyage. Observations météorologiques. Liste des plantes récoltées. Les tribus des indigènes. Vocabulaires.

Quatrième partie. Explications des phototypies 104

Appendice. Notice sur la carte-itinéraire, par Max Moisel . . 117

Index alphabétique. 119

Gravures dans le texte.

Fig. 1. Le poste de Mandungu 7

» 2. Un village mongwandi près d'Abumombazi. 19

» 3. Le poste de Yakoma. 22

» 4. L'Uele près de Yakoma. 23

Page

Fig. 5. L'Ubangi à l'embouchure du Mbomu 2
» 6. Un village sango près de Banzyville 2
» 7. Cases banziri 2
» 8. Cases gobu. 2
» 9. Bangui et les rapides de Zongo 3
» 10. Un village bwaka près de Libenge 3
» 11. *Lankesteria Barteri* Hook. fil 3
» 12. *Thonningia sanguinea* Vahl 4
» 13. *Coffea divaricata* K. Schum 4
» 14. *Clerodendron splendens* Don 4
» 15. *Caloncoba Welwitschii* Gilg 4
» 16. *Lissochilus purpuratus* Lindl 4
» 17. *Haemanthus multiflorus* Martyn 4
» 18. *Dissotis macrocarpa* Gilg 4
» 19. *Mussaenda arcuata* Poir 4
» 20. *Vernonia senegalensis* Less 4

Planches phototypiques.

(A la fin du volume.)

Planche 1. Au bord du Stanley-Pool, près de Kinshasa.
» 2. Au bord du Stanley-Pool, près de Kinshasa.
» 3. Un baobab à Kinshasa.
» 4. Un baobab à Kinshasa.
» 5. Le poste de Mandungu.
» 6. Le poste de Mandungu.
» 7. Le poste de Mandungu.
» 8. L'Itimbiri près de Mandungu.
» 9. Un arbre à caoutchouc à Mandungu.
» 10. Un coin de Bobwesi, village mobenge, près de Mobwasa.
» 11. Le poste de Mobwasa.
» 12. Une forêt défrichée, près de Mobwasa.
» 13. Dans une forêt défrichée, près de Mobwasa.
» 14. Un coin de Bopa, village mobenge, près de Mobwasa.
» 15. Dessins muraux à Bopa, près de Mobwasa.
» 16. Hommes mobenge de Bopa, près de Mobwasa.
» 17. Porteurs mobenge des environs de Mobwasa.
» 18. Un coin de Boguge, village mobenge, près de Mobwasa.
» 19. Campement dans la forêt, près de Boguge.
» 20. Dans le village budja de Mondunga, près de Mombongo.
» 21. Une case du village de Mondunga, près de Mombongo.

Planche 22. Porteurs mobenge dans le poste de Mombongo.
» 23. Une habitation de blancs au poste de Mombongo
» 24. Sur la lisière de la forêt, près de Mombongo.
» 25. Pont sur le Ngali, près de Mombongo.
» 26. Un coin de Bingbe, village mabali, près de Mombongo.
» 27. Au bord du Moturu.
» 28. Un coin du village de Mongende, près de Dundusana.
» 29. Indigènes de Mongende, près de Dundusana.
» 30. Le chef de Mongende, près de Dundusana, et son lieutenant.
» 31. Fourré de Scitaminées aux environs de Mogbogoma.
» 32. Une maison du poste abandonné de Mogbogoma.
» 33. Hommes mongwandi des environs de Mogbogoma.
» 34. Le village mongwandi de Mbui, près de Mogbogoma.
» 35. Cases du village de Mbui, près de Mogbogoma.
» 36. Une case des environs de Mogbogoma.
» 37. Coin d'un village mongwandi, près de Mogbogoma.
» 38. Indigènes mongwandi dans un village près de Mogbogoma.
» 39. Indigènes mongwandi des environs de Mogbogoma.
» 40 Indigènes mongwandi des environs de Mogbogoma.
» 41. Femmes mongwandi des environs de Mogbogoma.
» 42. Campement en forêt, près d'Abumombazi.
» 43. Une habitation du poste d'Abumombazi.
» 44. Un village mongwandi, près d'Abumombazi.
» 45. Femmes mongwandi dans un village près d'Abumombazi.
» 46. Un village mongwandi, près d'Abumombazi.
» 47. Femmes et enfants mongwandi dans un village près d'Abumombazi.
» 48. Femmes mongwandi des environs d'Abumombazi.
» 49. Femmes mongwandi des environs d'Abumombazi.
» 50. Coin d'un village mongwandi, près d'Abumombazi
» 51. Coin d'un village mongwandi, près d'Abumombazi.
» 52. Indigènes d'un village mongwandi, près d'Abumombazi.
» 53. Partie d'un village mongwandi, près d'Abumombazi
» 54. Case fétiche dans un village mongwandi, près d'Abumombazi.
» 55. Indigènes mongwandi des environs d'Abumombazi.
» 56. Une danse des Mongwandi d'Abumombazi.
» 57. A la limite de la savane, près d'Abumombazi
» 58. Indigènes de Gugo, près de Yakoma.
» 59. Le village de Ndonga, près de Yakoma.
» 60. Un coin du village de Ndonga, près de Yakoma.
» 61. Cases et fétiches de Ndonga, près de Yakoma.
» 62. Indigènes de Ndonga, près de Yakoma.

Planche 63. Indigènes de Ndonga, près de Yakoma.
» 64. La savane aux environs de Yakoma.
» 65. La savane aux environs de Yakoma.
» 66. L'Uele, près de Yakoma.
» 67. Maisons du poste de Yakoma.
» 68. Un village des environs de Yakoma.
» 69. Pirogues des visiteurs d'un marché aux environs de Yakoma.
» 70. Un marché aux environs de Yakoma.
» 71. Un marché aux environs de Yakoma.
» 72. Femmes yakoma revenant du marché.
» 73. Un village sango, près de Banzyville.
» 74. Jeunes filles sango dans un village des environs de Banzyville.
» 75. Jeunes filles sango portant de faux cheveux.
» 76. Le village de Kasenge, près de Banzyville.
» 77. Un coin du village de Kasenge, près de Banzyville.
78. Cases fétiches dans le village de Kasenge, près de Banzyville.
» 79. Un coin d'Unda, village banziri, près de Mokoange.
» 80. Indigènes d'Unda, village banziri, près de Mokoange.
» 81. Le poste de Mokoange.
» 82. Case d'un village bwaka, près de Mokoange.
» 83. Indigènes d'un village bwaka, près de Mokoange.
» 84. Coin d'un village bwaka, près de Mokoange.
» 85. Fétiches devant une case bwaka, aux environs de Mokoange.
» 86. Les rapides de l'Éléphant, près de Mokoange.
» 87. Les rapides de Zongo.
» 88. Un coin du poste de Libenge.
» 89. Le commissaire du district de l'Ubangi avec des orphelins.
» 90. Le village bwaka de Bongekete, près de Libenge.
» 91. Le village ngombe de Lifakini, près de Libenge.
» 92. Un coin de Lifakini, village ngombe, près de Libenge.
» 93. Indigènes de Lifakini, village ngombe, près de Libenge.
» 94. Un couple ngombe des environs de Libenge.
» 95. Un coin de Gunda, village mondjembo, près de Libenge.
» 96. Un coin de Motengi, village mondjembo, près de Libenge.
» 97. Femmes mondjembo à Motengi.
» 98. L'Ubangi près de Ndongo.
» 99. Une rue de Mokolu, village lubala, près d'Imese.
» 100. Un coin d'Endjondu, village ngiri, près d'Imese.
» 101. Canne, luth et couteaux des Mobenge, sabre des Budja
» 102. Boucliers des Budja.
» 103. Boucliers des Budja.

Planche 104. Ustensiles et objets de parure des Mongwandi.
» 105. Couteaux des Mongwandi.
» 106. Boucliers des Mongwandi.
» 107. Boucliers des Mongwandi.
» 108. Lances des Mongwandi et des Yakoma.
» 109. Couteaux, bracelets et vases des Yakoma
» 110. Vêtement de femme et pipe des Bwaka, flèches des Gobu, couteau des Banziri.
» 111. Lances des Bwaka.
» 112. Couteaux et appuie-nuque des Bwaka, plat des Ngombe.
» 113. Couteaux et colliers des Mondjembo.
» 114. Tabouret des Bwaka et natte des Mongwandi.

Cartes.

(A la fin du volume)

1. Carte d'ensemble de la région comprise entre le Congo et l'Ubangi, 1 : 3,000,000.
2. Carte linguistique de la région comprise entre le Congo et l'Ubangi. 1 : 3,000,000.
3. Carte de l'itinéraire suivi par Fr. Thonner entre le Congo et l'Ubangi, en janvier et février 1909. 1 : 500 000.

Première partie.

Le Voyage.

De la côte au Stanley-Pool. Mes domestiques. Kinshasa et Léopoldville. En vapeur sur le Congo. Sur l'Itimbiri. Mandungu et Mobwasa. Les Budja et les Mobenge. Mombongo. Aux sources de la Mongala. Vieilles connaissances. Un poste abandonné. Les Mongwandi. Abumombazi. A la lisière de la grande forêt. Yakoma et Banzyville. En pirogue sur l'Ubangi. Les Sango, Banziri, Gobu et Bwaka. Variété dans les langues et dans la forme des cases. Mokoange. La région des rapides. Libenge. Les Mondjembo. Sur le bas Ubangi. Retour.

Le 15 décembre 1908, presque douze ans après l'achèvement de mon premier voyage au Congo, j'arrivai de nouveau à l'embouchure du fleuve avec l'intention de continuer mes études antérieurement commencées dans le bassin de la Mongala et dans les régions environnantes.

Après un court arrêt à Banana, où les nombreux cocotiers et les palétuviers donnent un avant-goût de l'exubérance de la végétation tropicale, le vapeur qui m'avait amené d'Europe jeta l'ancre devant Boma, chef-lieu de la colonie du Congo Belge, autrefois appelée État Indépendant du Congo. Boma, aussi bien que Banana, ne me paraissait pas avoir subi de grands changements depuis l'époque de mon premier voyage. Je fis mes visites au secrétaire général, M. Van Damme, qui remplissait déjà les mêmes fonctions lors de mon premier voyage, et au major Ghislain qui remplaçait le gouverneur général absent, et je reçus une lettre de recommandation pour les chefs de postes, un permis de port d'armes, ainsi que l'autorisa-

tion d'enrôler des porteurs et de me faire accompagner par cinq hommes armés de fusils perfectionnés. Ceci réglé, je continuai mon voyage jusqu'à Matadi, point de départ du chemin de fer du Congo.

Matadi non plus, cette ville au sol rocheux et brûlée du soleil, n'avait pas beaucoup changé d'aspect, et la question du logement présentait encore les mêmes inconvénients que lors de mon premier voyage. Par suite des pluies exceptionnellement abondantes dans tout le bassin du Congo, l'énorme fleuve avait atteint une hauteur extraordinaire, en sorte que la gare se trouva presque entièrement inondée. De plus, un éboulement s'étant produit un peu plus loin, sur la ligne du chemin de fer, le départ du prochain train subit un retard de deux jours. Cet obstacle levé et les formalités de douane remplies, je me rendis en chemin de fer à Kinshasa.

Le premier jour on traverse un pays accidenté couvert de brousse et on passe la nuit à Thysville, situé sur une hauteur, station appréciée tant pour la salubrité relative de son climat que pour les facilités de logement qu'on y trouve. Le deuxième jour on traverse des contrées en grande partie boisées et on atteint dans l'après-midi le Stanley-Pool. Les employés de la Colonie du Congo belge vont le plus souvent jusqu'à Léopoldville, tandis que les autres blancs descendent généralement déjà à Kinshasa ; je trouvai là un logis à la société « Citas » (Compagnie industrielle et de transports au Stanley-Pool) qui avait acquis les immeubles appartenant autrefois à la « S. A. B. » (Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo).

Les six domestiques noirs (boys) que la société « Citas » avait engagés pour moi m'attendaient déjà. Leur principale occupation devait se borner à porter les cinq fusils destinés à garantir, pendant mon exploration, ma sécurité et celle de mes bagages. En outre, l'un était engagé pour mon service personnel, les autres devaient se partager les charges d'interprète, de cuisinier, de marmiton, de blanchisseur (lavadère) et de chasseur. Ce dernier dut cependant se contenter de figurer comme sentinelle, puisque nous étions au moment de la chasse prohibée, ce qui paraissait le chagriner beaucoup. Tous d'ailleurs, comme la plupart des domestiques noirs, étaient de paresseux vauriens, qui devenaient facilement insolents si on ne leur tenait pas la

bride serrée. Trois d'entre eux étaient originaires de la côte, les autres des environs de Stanleyville. Ils parlaient presque tous un peu français, chose assez rare chez les indigènes du Congo. Je dus les faire immatriculer à Léopoldville, et les soumettre à un examen médical à cause de la maladie du sommeil.

Une partie de mes bagages étant restée à la gare de Matadi, je fus forcé de passer dix jours à Kinshasa, dont le séjour était rendu peu agréable en raison de la chaleur étouffante et de l'humidité. Kinshasa se distingue par la richesse en baobabs *(Adansonia digitata* L.*)* dont les troncs gris, de 10 à 30 mètres de circonférence, imitent les formes de rochers ou de monstres antédiluviens. Diverses variétés d'arbres fruitiers y prospèrent aussi, notamment de nombreux manguiers *(Mangifera indica* L.*)*, qui étaient en ce moment chargés de fruits mûrs. (Voir planches 1-4.)

A Kinshasa et à Léopoldville, qui est à peu de distance, sont établies plusieurs factoreries, gérées principalement par des Portugais, où l'on vend aussi des objets à l'usage des blancs, tandis que, plus loin en amont, ces factoreries sont clairsemées : la plus proche est à Irebu. Au Stanley-Pool se trouve actuellement la limite des contrées où les transactions peuvent s'opérer en argent monnayé ; en remontant le fleuve, il faut alors des marchandises d'échange, notamment des étoffes et du sel.

Les changements survenus à Léopoldville depuis l'époque de mon premier voyage sont plus importants que ceux que j'avais observés dans les localités sises à l'embouchure du Congo ; les constructions nécessaires à la navigation, en première ligne, ont été considérablement agrandies, conséquence de l'augmentation toujours croissante de la circulation fluviale, aussi bien sous le rapport du nombre de vapeurs qu'à raison de leurs dimensions. Actuellement, un grand vapeur de 150 tonnes, pouvant recevoir 40 blancs, ou une barge d'un tonnage analogue, attachée au flanc d'un vapeur remorqueur, part tous les dix jours pour Stanleyville. Le séjour sur ces bateaux n'est nullement agréable, surtout quand ils sont bondés, ce qui arrive souvent ; les cabines sont petites et l'espace mis à la disposition des voyageurs pendant le jour est assez restreint, en sorte qu'on se voit contraint à passer presque toute la journée étendu sur

sa chaise-longue. En outre, le grand nombre de noirs qui font le voyage avec femmes et enfants, quoiqu'ils soient astreints à descendre à terre pour passer la nuit, n'est pas un appoint fort agréable. L'équipage du vapeur n'est plus forcé, comme autrefois, de faire du bois pendant la nuit pour le jour suivant; les postes de bois établis à certaines distances le long du fleuve, et qui servent également de points d'appui à la ligne télégraphique, en sont largement approvisionnés.

Dès que la plus grande partie de mes bagages restés à Matadi fut en ma possession, je quittai Kinshasa le 3 janvier 1909, pour remonter le Congo dans une de ces barges mentionnées plus haut. En amont du Stanley-Pool, le lit du fleuve est d'abord assez étroit et bordé de collines en partie herbeuses, et dont le pied seul est garni de forêts. Mais à partir de Tshumbiri il s'élargit peu à peu et renferme de nombreuses îles boisées. Jusqu'à Lukolela, on voit encore à l'intérieur du pays des collines herbeuses, diminuant progressivement de hauteur vers l'amont; plus loin, on n'aperçoit, à part quelques parties riveraines couvertes d'herbes des marais, rien que la forêt plate.

Les rives du Congo sont presque entièrement inhabitées jusqu'à Bolobo; mais en continuant la route, on rencontre de nombreux villages. Les indigènes, dans beaucoup de cas, ont abandonné leur ancienne manière consistant à élever les parois de leurs cases en tiges de feuilles de palmier; ils construisent à présent fréquemment leurs huttes en pisé, entourées d'une étroite véranda, à l'instar des habitations faites par les blancs pour leurs soldats et leurs ouvriers. Leur habillement aussi est moins sommaire que jadis. Le long pagne qui enveloppe tout le corps au-dessous des bras, adopté par les femmes des soldats, ainsi que par les négresses de la côte, est très en faveur chez les femmes jusqu'à Bolobo; plus en amont, elles donnent la préférence au pagne court ou à la jupe en fibres végétales allant de la ceinture jusqu'aux genoux environ; entre l'embouchure de la Mongala et de l'Itimbiri, on rencontre des femmes soit entièrement nues, abstraction faite du cordon de ceinture, soit vêtues d'un simple morceau d'étoffe plus ou moins grand suspendu à ce cordon ou enveloppant les hanches. Au fur et à mesure qu'on pénètre vers

l'intérieur, l'habillement des hommes devient aussi plus sommaire et passe du pantalon avec camisole ou du pagne avec camisole au simple pagne entourant les hanches ou, finalement, au pagne en étoffe d'écorce passé entre les jambes et retenu par une ceinture, toilette dominante dans l'intérieur du pays.

A proximité des postes vivent fréquemment des ouvriers et ouvrières de tribus étrangères, à côté des indigènes de la contrée, et forment avec ces derniers un mélange dans lequel il est souvent difficile de distinguer les divers éléments. L'atterrissage du vapeur donne généralement lieu à un échange affairé de marchandises entre l'équipage du bateau et les habitants du rivage qui apportent des vivres pour recevoir en retour des étoffes, du sel, du savon, des assiettes, des bouteilles vides et autres objets. Le fil de laiton, autrefois si usité comme monnaie, est maintenant en défaveur. Au poste de la mission anglaise de Bolobo, les indigènes, probablement des élèves de la mission, vendent aussi des cannes en ivoire, ou munies de poignées d'ivoire, ainsi que des plumes de héron et de marabout.

Notre vapeur mit seize jours du Stanley-Pool à Bumba, conformément à l'horaire. Les arrêts aux postes étaient de courte durée, sauf aux endroits où nous devions passer la nuit. A Coquilhatville, j'eus tout juste le temps de faire une petite visite au magnifique jardin botanique d'Eala; à Nouvelle-Anvers, je me rendis chez le commissaire du district, M. Tombeur, et à la mission catholique, dont la vaste église est visible de loin, et de Lisala je descendis dans un petit canot à la mission baptiste anglaise de Bopoto (Upoto), où j'eus la joie de retrouver les mêmes missionnaires, le Rév. William Forfeitt et son épouse, et le Rév. Kenred Smith, qui m'avaient offert une gracieuse hospitalité lors de mon premier voyage au Congo.

Le 19 janvier je quittai la barge à Bumba et expédiai une partie de mes trop nombreux bagages par la voie fluviale, via Irebu à l'Ubangi. Il me restait encore près de quarante charges, la plupart de vingt-cinq kilogrammes chacune; quelques-unes étaient plus lourdes et nécessitaient deux porteurs pour les transporter suspendues à une perche, tandis que les autres charges étaient portées à dos d'homme, au moyen d'une lanière d'écorce appliquée au front du porteur. Averti

qu'il me serait difficile de me procurer le nombre de porteurs nécessaire à Dobo ou à Bumba, ainsi que dans le pays des Budja situé au nord de ces postes, je pris passage sur un petit vapeur, qui partait le lendemain, pour me rendre à Moenge, petit poste sur la rive gauche de l'Itimbiri, un peu en amont de l'endroit où il se jette dans le Congo. J'y arrivai encore le même jour.

Le poste de Moenge (Mohenge) se compose d'un très petit nombre de constructions élevées sur le rivage qui, ici, descend en pente raide vers la rivière. Il est entouré d'une haute palissade et sert habituellement de résidence à deux blancs. Près du poste s'étend, le long de la rive, un village des Budja formé d'une centaine de cases basses rectangulaires, à parois d'herbes ou en pisé, et surmontées d'un toit à pignon recouvert de feuilles. Les habitants mâles du village portent le plus souvent, passé entre les jambes, le pagne d'écorce ou de cotonnade européenne; les femmes se contentent généralement du cordon de ceinture, auquel elles suspendent parfois un petit morceau d'étoffe. Le tatouage du visage consiste en deux rangées de petites cicatrices s'étendant en arc au-dessus des sourcils et surmontées de plusieurs rangées d'autres cicatrices descendant verticalement au-dessus des précédentes. Les indigènes se nourrissent principalement de racines de manioc, qu'on a ici l'habitude de manger râpées après trempage et cuisson; mais on voit aussi le pain de manioc (shikwange), usité au Congo, sous forme de croissants. Pour râper les racines de manioc, les indigènes se servent d'un couteau en forme de pointe de lance aux tranchants dentelés. Je rencontrai aussi quelques naturels des environs du poste de Loeka, situé plus au nord, lesquels avaient un tatouage moins riche.

Nous trouvâmes à Moenge un petit vapeur qui devait, le lendemain, remonter l'Itimbiri; mais cette prévision se trouva irréalisable en raison de la baisse des eaux; nous nous rendîmes alors à Mandungu, point de départ de mon voyage par voie de terre, dans une embarcation à rames. La rivière Itimbiri qui, large d'un peu plus de 100 mètres, coule entre des rives boisées, tantôt plates, tantôt un peu plus élevées, renferme dans son cours inférieur plusieurs îles couvertes de hautes herbes ou de buissons. Parmi les rares villages aperçus sur les rives, on remarque entre autres un

village chrétien fondé par la mission catholique à Ibembo. Les natifs appartiennent à la tribu des Budja. Ils construisent des cases rectangulaires, comme à Moenge. Nous passâmes la nuit dans les villages de Bambuna, Lolo et Bongongo, où se trouvent aussi des dépôts de bois, et nous arrivâmes le quatrième jour, après un trajet de vingt-cinq heures, à Mandungu.

Le poste de Mandungu.

Le poste de Mandungu, qui était occupé par deux blancs, se trouve au pied d'une colline d'environ 40 mètres de hauteur, à pente assez raide et presque entièrement couverte de plantations ; il se compose de dix à douze constructions élevées à proximité de l'eau ; le tout est entouré d'une haute palissade. Du sommet de la colline on voit des immenses forêts s'étendre à perte de vue dans la direction de l'Aruwimi. Un village d'ouvriers y est également établi, tandis que les villages des indigènes se trouvent plus éloignés du poste. (Voir pl. 5-9.) Les habitants des villages en aval sont de la tribu des Budja ; ceux des villages en amont et de l'intérieur du pays appar-

tiennent à diverses autres tribus, toutes apparentées aux Ababua, qui demeurent au sud de l'Uele ; ces tribus résidaient autrefois plus au nord, mais les invasions des Azande les ont repoussées vers le sud.

Le 27 janvier 1909, je me mis en route vers le nord, accompagné de mes six domestiques et de cinquante porteurs d'un village voisin. Les porteurs n'étant arrivés que vers midi, et me basant sur l'assurance des blancs du poste que la distance jusqu'au prochain village était à peine de trois heures, nous quittâmes le poste à trois heures de l'après-midi seulement. Notre chemin, s'élevant insensiblement, nous conduisit d'abord à travers de vastes plantations d'arbres à caoutchouc (Ireh, *Funtumia elastica* Stapf), ensuite par des taillis occupant probablement la place d'anciennes plantations des indigènes ; plus tard nous traversâmes une haute futaie parsemée de palmiers et abritant un épais sous-bois avec quantité de Scitaminées. A la tombée de la nuit, nous n'apercevions pas encore l'ombre d'un village. C'est en tâtant avec mon parasol que je cherchai ma route ; même la lune qui se levait ne m'était d'aucun secours, car elle n'était visible que dans les clairières. Pour comble de malheur, il fallait encore traverser un ruisseau nommé Ekama, dont l'eau nous allait jusqu'aux genoux. Enfin, vers huit heures, nous atteignîmes les premières cases d'un village appelé Ebundu par les indigènes, et que les blancs portent sur leurs cartes sous le nom de Bobwesi ; c'est là que nous nous installâmes pour la nuit.

Ce village se compose de trente à quarante groupes de cases, séparés les uns des autres par des bandes de bananeraies ou de forêts larges de 50 à 100 mètres. Chaque groupe de cases (ou ferme) se compose de trois à cinq huttes construites sur un côté d'une place circulaire, entourée de troncs d'arbres abattus. Chaque groupe appartient à un chef de famille qui y habite avec femme, enfants et esclaves, parfois aussi avec d'autres membres de sa famille. Les cases, contrairement à ce qu'on voit chez les riverains du Congo et de l'Itimbiri inférieur, sont à plan circulaire et ont des murs d'un mètre de haut faits en feuillage ou, plus souvent, en pisé empilé entre les pieux qui supportent le toit. A l'extérieur, les murs sont fréquemment ornés de dessins exécutés avec une couleur blanche et représentant des hommes ou des animaux, dans le genre de nos

gribouillages d'enfant. Le toit est conique et couvert en feuillage. Quelquefois on voit aussi des cases à plan rectangulaire, elliptique ou presque carré. Ces dernières sont le plus souvent entourées d'une étroite véranda ; il est à supposer qu'il s'agit là d'imitations des cabanes d'ouvriers construites par les blancs. Vis-à-vis des cases se trouve presque toujours une sorte de hangar (ou halle) rectangulaire ouvert de tous côtés et où les indigènes aiment à se tenir pendant le jour. (Voir pl. 10, 14, 15, 18.)

Les habitants du village appartiennent, au dire des blancs vivant dans les postes à proximité, à la tribu des Mobenge et seraient venus ici de l'Uele ; eux-mêmes se désignèrent à moi sous le nom de Mobige ; toutefois, je ne suis pas fixé s'ils entendaient par là le nom de leur tribu. On rencontre parmi eux, fréquemment, des traits quasi européens, une barbe courte et une couleur jaune-brun de la peau. Les incisives sont taillées en pointe. Le tatouage de la face consiste en une rangée de cicatrices arrondies, qui, au-dessus des sourcils, traverse le front et à laquelle s'ajoutent parfois deux courtes rangées de petites cicatrices sur les joues. Il diffère en conséquence de celui des Mobenge du nord habitant vers l'Uele, et se rapproche de celui usité chez une partie des Ababua et des Azande. Le vêtement des hommes se réduit ordinairement à un morceau d'étoffe passé entre les cuisses et retombant par-dessus la ceinture ; la plupart du temps d'origine européenne, il est plus rarement fait d'écorce d'arbre. Le vêtement des femmes est composé d'un petit morceau d'étoffe ou de quelques feuilles, fixées au cordon de ceinture, auquel sont souvent enfilées de grosses perles. On rencontre cependant aussi souvent un vêtement moins sommaire, selon la mode des nègres de la côte. L'idiome de cette tribu se rapproche beaucoup de celui des Ababua dans la région de l'Uele et, comme celui-ci, appartient aux langues bantoues. (Voir pl. 16, 17, 18, 22, 101.)

Le jour suivant, nous passâmes d'abord par le village de 4 kilomètres d'étendue, traversé par un ruisseau, le Mone ; ensuite nous nous engageâmes sur un large chemin à travers la haute futaie en descendant vers le poste de Mobwasa, que nous atteignîmes après une marche de 4 heures et après être passés, peu d'instants auparavant, près d'un village d'indigènes et de quelques huttes d'ouvriers. Entouré

de la forêt défrichée en partie pour faire place à des plantations de caoutchoutiers, le poste occupe une situation quelque peu élevée au-dessus d'un petit ruisseau, et se compose, comme la plupart des postes de l'intérieur, de quelques constructions bordant une grande place, le tout entouré d'une haute palissade. Il y avait là trois blancs parmi lesquels se trouvait, de passage seulement, le chef du secteur de l'Itimbiri, qui forme une partie du district des Bangala et dont le chef-lieu est Moenge. (Voir pl. 11-13.)

Le 31 janvier, je quittai Mobwasa avec quarante-six porteurs tirés des villages environnants. (Voir pl. 17 et 22.) Notre chemin passait d'abord par le village de Bopa, distant seulement d'un quart d'heure du poste; ce village est semblable au village de Bobwesi ci-dessus décrit, comprend une vingtaine de groupes de cases et est habité par des indigènes de la même tribu. (Voir pl. 14-16.) Nous traversâmes ensuite de hautes futaies, d'abord touffues, puis plus claires, et atteignîmes, après une marche de six heures, le village mobenge de Boguge, composé d'une dizaine de groupes de cases et ressemblant aux villages déjà décrits de Bopa et de Bobwesi. (Voir pl. 18.)

Le jour suivant nous passâmes le ruisseau Pwembe, dont l'eau nous allait à peine jusqu'aux genoux, et, après avoir marché trois heures environ sur un étroit sentier circulant à travers une forêt épaisse et encombrée de lianes, nous dressâmes notre camp au milieu de celle-ci, au bord d'un petit ruisseau, où nous fûmes tourmentés par des essaims de petites mouches piquantes et d'innombrables abeilles. (Voir pl. 19.)

Le lendemain nous poursuivîmes notre route à travers la même forêt. Après une marche de sept heures nous passâmes la Leka (Loeka), large d'environ 10 mètres et profond de 40 centimètres et, peu après, nous atteignîmes, en traversant des plantations étendues de bananiers et de manioc, le village de Mondunga, où nous passâmes la nuit. Ce village se compose également de groupes de cases se suivant le long de la route et séparés par des plantations ; chaque groupe (ou ferme) est formé de trois à cinq cases auxquelles est adjoint d'ordinaire un hangar ouvert ; toutefois, la plupart des cases affectent ici la forme rectangulaire et sont pourvues d'un toit en dos d'âne. Les

murs en sont généralement en pisé, quelquefois en feuilles, et souvent décorés d'ornements rectilignes de couleur blanche, rouge et noire, plus rarement de dessins à la couleur blanche représentant des hommes ou des animaux (voir pl. 21). Ça et là on voit aussi des cases rondes au toit conique.

Les habitants du village, qui bientôt nous entouraient en foule, appartiennent en majeure partie à la tribu des Budja, lesquels bâtissent des cases rectangulaires et parlent une langue en rapports étroits avec les idiomes ngombe ; cependant des indigènes d'une autre tribu, qui bâtissent des cases rondes, habitent également ici. Ce doit être, au dire des blancs du poste de Mombongo, la tribu des Likwangula, dont le siège principal serait situé plus à l'est, vers Ibembo, et qui paraît apparentée aux Mobenge et aux Ababua. Le tatouage de la face des Budja se compose de deux rangées de petites cicatrices traversant le front au-dessus des sourcils, et de quatre autres rangées de cicatrices perpendiculaires au-dessus des précédentes : deux à droite, deux à gauche, entre lesquelles se trouvent encore deux courtes rangées horizontales. Beaucoup ont aussi des cicatrices penniformes sur les joues. Les incisives sont taillées en pointe. Les femmes portent souvent la chevelure en touffes frisées. Nombre d'entre elles fixent au cordon entourant les hanches un petit morceau d'étoffe, tandis que d'autres n'ont aucun vêtement, abstraction faite de ce cordon qui cependant paraît plutôt servir de parure que de vêtement. (Voir pl. 20, 21, 101, 102, 103.)

Le jour suivant, nous traversâmes d'abord des plantations et des groupes de cases, les porteurs et quelques-uns de mes domestiques marchant en avant, le reste près de moi et du chef du village en queue de la caravane, lorsque, tout à coup, les domestiques partis en avant revinrent sur leurs pas et me demandèrent si mon revolver était chargé, les indigènes ayant des velléités de nous attaquer. Bien que je connusse la poltronnerie de mes domestiques et que la présence du chef me tranquillisât, je chargeai cependant mon revolver, ce que je n'avais pas jugé nécessaire de faire jusqu'alors, et m'assurai que les domestiques avaient un approvisionnement en cartouches suffisant ; puis nous poursuivîmes notre route et atteignîmes bientôt la sortie du village, où l'on percevait des éclats de

voix. Ceux-ci cessèrent toutefois à mon approche ; quelques indigènes s'offrirent même comme guides. Je pris congé du chef et nous quittâmes le village sans encombre. Il semble qu'il n'y ait eu là qu'une simple dispute entre mes porteurs et les indigènes. Toutefois, cela prouve qu'il faut peu se fier aux Budja, contre lesquels les blancs eurent à soutenir des combats acharnés et répétés (1), nonobstant leur soumission en 1905. Un événement survenu quelques jours plus tard, dans un autre village peu éloigné, vint confirmer cette réserve. Un blanc, en marche de Dobo vers Mombongo, accompagné de quelques soldats et de porteurs, fut, au milieu de la nuit, éveillé par le chef indigène qui l'engageait à quitter au plus vite le village, les habitants d'un village voisin ayant l'intention de l'attaquer. Il ne suivit pas, prudemment, ce conseil suspect, mais renforça plutôt sa garde et partit seulement au matin; toutefois il se promit de passer la nuit suivante en forêt.

Après avoir quitté Mondunga, lequel est relié à un village voisin appelé Asongo, nous traversâmes des plantations et des forêts, puis un autre village nommé Mopepe (ou Mopaka), comprenant cinquante cases environ et ressemblant au précédent ; de nouveau nous passâmes à travers forêt et plantations, ensuite par un petit village, Libute, dont les cases étaient à plan circulaire ou elliptique, avec des murs en pisé, tandis que les habitants portaient encore le tatouage des Budja. Cependant, je remarquai aussi, chez des gens de cette région, que je retrouvai plus tard à Mombongo, le tatouage plus simple composé d'une suite de points en relief, en travers du front, usité chez les Mobenge des environs de Mobwasa. Ces gens appartiendraient, au dire des blancs du poste de Mombongo, à la tribu déjà citée des Likwangula ; toutefois ce nom même leur était inconnu.

Après avoir laissé derrière nous le petit village de Libute, nous marchâmes pendant environ une heure et demie, tantôt à travers des plantations mal entretenues de bananiers, de manioc et de patates, où se trouvaient aussi quelques safoutiers (*Pachylobus edulis* Don), tantôt par des villages abandonnés dont les cases en pisé, de forme circu-

(1) Voir pour plus de détails : A. Lejeune-Choquet, Histoire militaire du Congo (Bruxelles, A. Castaigne, 1906).

laire ou elliptique, à demi détruites, étaient déjà envahies par une riche végétation. Les indigènes ont souvent l'habitude d'abandonner leurs villages, principalement pour chercher un terrain vierge pour leurs plantations; mais ils les éloignent aussi fréquemment des postes afin de se soustraire plus aisément au recensement et à l'impôt et d'éviter des disputes avec les gens des blancs. Lorsque les villages dont je viens de parler, situés sur la crête de partage des eaux entre l'Itimbiri et la Mongala, eurent été abandonnés de leurs habitants, ils furent ravagés par des éléphants qui achevèrent l'œuvre de destruction de la nature.

Notre chemin nous conduisit alors par la haute futaie, en descendant insensiblement; nous traversâmes le Ngali, large de 15 mètres et profond de 40 centimètres; puis nous nous engageâmes bientôt sur un large chemin bordé d'ananas qui d'abord passe à travers la forêt, puis par des plantations de manioc, et nous atteignîmes, après une marche de sept heures, le poste de Mombongo, lequel est situé à une certaine hauteur au-dessus dudit Ngali, et entouré de toutes parts par des forêts. Il se compose de quelques bâtiments pour les trois blancs y résidant et d'un certain nombre de huttes pour les travailleurs. (Voir pl. 22 et 23.) Les plantations sont quelque peu à l'écart dans la forêt. Le poste fut fondé en l'année 1898, abandonné plus tard, à raison de l'hostilité des indigènes, puis réoccupé. Les indigènes qui, auparavant, habitaient dans son voisinage, ont établi leur résidence plus loin, en sorte que, dans un rayon de plusieurs heures de marche, on ne trouve aucun village de natifs. Seul un village de porteurs subsiste à proximité; ceux-ci sont de diverses origines, principalement de la tribu des Budja, et sont commandés par des soldats ayant quitté le service

Comme le chef du poste de Mombongo avait été appelé près du chef de secteur, de passage à Dundusana, éloigné d'environ sept heures de marche, je demeurai là sept jours, attendant son retour. Je passai mon temps principalement à herboriser à la lisière de la forêt où l'on trouvait une grande variété d'arbrisseaux en fleurs ou près de fleurir. (Voir pl. 24, 25.) Les conditions climatériques étaient très agréables; la nuit, le thermomètre descendait parfois à près de 16° C. et, le jour, il ne dépassait jamais 33° C.; une seule fois il plut; en

revanche, il y eut plusieurs fois du brouillard le matin, ainsi que des orages secs.

Le 10 février, je quittai Mombongo avec cinquante-six porteurs provenant du village mentionné; nous traversâmes d'abord des plantations, puis une épaisse haute futaie, après le petit village de Bingbe, composé d'environ vingt cases de forme rectangulaire et à murs faits de côtes de feuilles de palmier. Les habitants de ce village appartiennent à la tribu des Mabali (Mobali), que j'appris à connaître lors de mon premier voyage au Congo. (Voir pl. 26.) Puis nous poursuivîmes notre route à travers une haute futaie dense jusqu'au confluent des rivières Mokabe et Moturu, près duquel, après une marche de sept heures, nous passâmes la nuit en un lieu où se trouvent quelques cases-abris ouvertes sur les côtés. La Mokabe a ici 15-20 mètres de large; la Moturu, source principale de la Mongala, 30-40 mètres. Sur ses bords, au sol marécageux et piétiné par les éléphants, croissent de nombreux palmiers-bambous (*Raphia*). (Voir pl. 27.)

Le lendemain matin, nous passâmes dans de petites pirogues, qu'on avait fait venir ici pour la circonstance, de la rive gauche de la Moturu à la rive droite de la Mokabe, laquelle est également couverte d'une forêt de palmiers au sol marécageux; puis, à travers une haute futaie où le sous-bois était rare, nous atteignîmes un petit village entouré de plantations, et de création récente, dépendant du village de Mongende; il est constitué par une vingtaine de cases de forme rectangulaire, sans soubassement en pisé; les parois sont faites de côtes de feuilles de palmier fendues, et le toit est couvert de feuillage. Plus loin, notre chemin nous conduisit à nouveau à travers une haute futaie, puis par des plantations abandonnées, jusqu'à quelques cases en ruines, restes de l'ancien village de Mongende, point terminus de mon premier voyage au Congo en 1896. Un large chemin descend de cet endroit jusqu'au bord de la Mokabe, qui est ici large d'environ 100 mètres et contient quelques îles couvertes d'herbes.

Nous traversâmes cette rivière sur de petites pirogues et pénétrâmes plus avant, à travers la haute futaie, jusqu'au nouveau village de Mongende, que nous atteignîmes après six heures et

demie de marche. Ce village comprend quinze à vingt groupes de cases séparés les uns des autres par des plantations. Les huttes sont semblables à celles du village annexe, dont je viens de parler; quelques-unes ont des murs en feuilles. Les habitants sont, pour la plupart, des Mongwandi et portent, comme signe de leur origine, plusieurs grosses cicatrices très saillantes en forme de gouttes sur la ligne médiane du front. Le chef, par contre, est originaire de Dundusana; le tatouage de son visage se compose d'une rangée de petites cicatrices en travers du front, au-dessus desquelles s'en trouvent nombre d'autres encore plus petites. L'idiome parlé ici a beaucoup de ressemblance avec celui des Mobenge de Mobwasa et appartient au groupe des dialectes ababua. (Voir pl. 28-30.)

Le chef et son lieutenant (capita) étaient encore les mêmes qu'à l'époque de mon premier voyage au Congo, où mes bagages me furent enlevés par les indigènes de ce village après qu'ils se furent refusés à les porter. Le vieux chef, qui passe pour un fidèle ami des blancs, portait maintenant un vêtement européen. Plein d'abandon, il ne me quitta plus un instant, même pendant mes repas; son lieutenant également, qui avait été alors le porte-parole principal dans toute cette affaire, paraissait s'être un peu civilisé. Je ne me fis néanmoins pas reconnaître, afin de ne donner prise à aucune mésintelligence, bien que, cette fois, je ne dépendis pas de la bonne disposition des indigènes envers moi, étant accompagné de six serviteurs armés de fusils perfectionnés et de cinquante-six porteurs, dont les deux chefs (capitas) étaient pourvus eux-mêmes de fusils à piston. Je faillis cependant avoir de nouvelles difficultés en ce lieu avec mes porteurs, car leur chef m'en amena un qui avait engagé ses compagnons à jeter leurs charges et à s'en retourner chez eux. Il lui fit entrevoir une punition à l'arrivée au prochain poste, et tint aux autres un discours, après les avoir fait marcher en rangs. Je leur achetai alors le soir des vivres (bananes et pain de manioc), pour lesquels les femmes qui les apportèrent reçurent, selon l'usage, du sel en paiement. Le lendemain le chef me remit trois poules pour lesquelles, au lieu des étoffes offertes en échange, il préféra avoir du fil de laiton, qui, en général, n'est plus demandé. Puis nous prîmes congé de lui en bonne intelligence et nous poursui-

vîmes notre route d'abord à travers des plantations, puis sous de hautes futaies.

Nous traversâmes un gros ruisseau, coulant vers la Mokabe, et atteignîmes, cinq heures après avoir quitté le village, une région couverte de fourrés d'arbrisseaux et de hautes Scitaminées herbacées, où quelques rares arbres élevés se trouvaient éparpillés. (Voir pl. 31.) La marche y était très fatigante, puisqu'on était obligé de se tenir continuellement courbé pour éviter les branchages retombant au-dessus du chemin et grouillant de fourmis, tandis qu'en même temps on s'embarrassait facilement dans les lianes encombrant le sol. De plus, le soleil était ardent au travers de ces broussailles peu ombreuses ; je ressentis cela d'autant plus vivement que jusqu'alors nous avions voyagé à travers de sombres forêts. Après nous être démenés deux heures durant au milieu de ces fourrés, nous passâmes la nuit sur le bord escarpé d'un gros ruisseau, à l'ombre de quelques vieux arbres.

Le jour suivant, nous reprîmes notre marche à travers les broussailles qui parfois passaient en basse forêt où les Scitaminées se présentaient en masses moins compactes. De-ci de-là étaient disséminés des palmiers élaïs et d'autres grands arbres. Vers midi, nous traversâmes un gros ruisseau, lequel coule entre des rives assez abruptes vers l'Ebola. L'après-midi, après une marche de sept heures, qui finalement nous fit passer à travers des plantations de manioc très étendues et par le village mongwandi Mbui (Embui ou Mombui) qui compte plus de cent cases, nous atteignîmes le poste abandonné de Mogbogoma.

Ce poste est entouré de plantations et se compose de quelques constructions en mauvais état de conservation, lesquelles ont été cédées au chef du village précité, qui les faisait garder par quelques soldats retirés du service. (Voir pl. 32.) De nombreux villages des Mongwandi s'élèvent à l'entour. Les cases de ces villages se dressent, séparées l'une de l'autre par de petits intervalles, des deux côtés le long d'une large route, laquelle est parfois coupée, en plusieurs endroits, de broussailles ou de plantations. Ces cases sont à plan circulaire, avec des murs en pisé, quelquefois en feuillage, et avec un toit conique couvert de feuilles ou d'herbe, et qui se termine par une

longue flèche, laquelle porte souvent un chapiteau fait aussi de feuillage ou d'herbe. On y remarque cependant aussi quelques cases à plan rectangulaire. Au-devant de certaines cases se trouvent des hangars (ou halles) ouverts tout autour et munis d'un toit plat ou conique ou en dos d'âne, dans lesquels les indigènes ont coutume de se tenir pendant le jour. On y trouve aussi deux sortes de fétiches. Les uns ont l'apparence de huttes en miniature pourvues d'un toit conique couvert d'herbe, et près desquelles se trouvent parfois des poteries ou des morceaux d'étoffe, probablement déposés là à titre d'offrandes aux esprits du lieu ; les autres se présentent sous forme de plusieurs piquets coloriés par places en noir, et sur lesquels ont été faites des encoches blanches. Au milieu de la route traversant le village on voit encore çà et là des groupes d'arbrisseaux ou de bananiers ombrageant souvent les huttes fétiches dont je viens de parler. (Voir pl. 34-37.)

Les habitants de ces villages appartiennent, ainsi que je viens de le dire, à la tribu des Mongwandi, dont le territoire s'étend d'ici jusqu'au cours moyen de la Mongala. De taille moyenne d'ordinaire ou assez petite, mésocéphales ou brachycéphales, ils ne sont pas de couleur très foncée et n'ont pas les traits nègres fortement accentués. Chez les hommes que j'ai mesurés la taille atteignait $1^{m}56$ à $1^{m}73$, et l'indice céphalique 78 à 90. Le tatouage de la face consiste chez eux, en règle générale, en plusieurs (la plupart du temps cinq) grosses cicatrices très saillantes, ayant la forme d'une goutte allongée et situées dans la ligne médiane du front ; plus rarement, en trois rangées de plus petites cicatrices rondes, l'une verticale dans la ligne médiane du front, les deux autres horizontales en arc au-dessus des sourcils. On rencontre aussi quelquefois la rangée unique de cicatrices en travers du front usitée chez les Mobenge de Mobwasa. Les lobes des oreilles sont souvent perforés et largement distendus, mais non les lèvres. La chevelure est fréquemment ornée de perles de verre, où les couleurs rouge et bleue prédominent. La plupart des hommes et des garçons sont vêtus du pagne en étoffe d'écorce passé entre les jambes et retenu par la ceinture, en usage dans la plupart des régions par moi visitées. Les femmes et les jeunes filles nubiles ont, passé entre les cuisses, un morceau de feuille de bananier, lequel est

maintenu par-devant par le cordon de ceinture et se termine librement par-derrière; les plus jeunes filles, jusqu'à l'âge de douze ans à peu près, n'ont que le cordon de ceinture; cependant, on voit également des femmes ne portant pas la feuille passée entre les cuisses, mais nouée autour des hanches, tandis que certaines d'entre elles font usage, au lieu de cette feuille, d'un morceau de cotonnade d'origine européenne, lié autour des reins. La plupart des petits enfants sont également pourvus du cordon de ceinture, mais souvent ils vont absolument nus. Comme dans toutes les contrées que j'ai parcourues, la mère porte son enfant à califourchon sur la hanche. Les Mongwandi sont très appréciés des blancs comme ouvriers et comme soldats. Leur idiome a une grande analogie avec les dialectes de leurs voisins du Nord, les Bongo, Sango et Yakoma. (Voir pl. 33-41 et 104-108.)

Je restai trois jours à Mogbogoma pour attendre la réponse à une lettre que j'avais adressée au chef de secteur à Abumombazi, en vue de me procurer de nouveaux porteurs. Pendant ces quelques jours, je fus très sollicité par les indigènes qui m'offraient en vente des vivres ou demandaient des médicaments, parmi lesquels j'employai, suivant l'usage au Congo, presque exclusivement la quinine, la teinture d'iode et l'iodoforme. Les chefs des villages environnants vinrent aussi, m'apportant chacun deux poules, en sorte que bientôt j'en eus plus que je ne pouvais en consommer. Il s'en fallut de peu qu'une dispute ne s'élevât une fois entre ma troupe et les indigènes. Deux de mes domestiques étaient, sans ma permission, allés en forêt pour chasser, et y rencontrèrent des femmes des indigènes qui, comme mes gens l'affirmaient, tentaient de lier conversation, lorsque survinrent leurs maris qui menacèrent mes domestiques de leurs couteaux. L'un de ces hommes vint alors, tard dans la soirée, me trouver avec une femme, apparemment pour se plaindre; mais comme je ne le comprenais pas, mes hommes me traduisirent ses paroles dans le sens le plus favorable à leurs intérêts. Il partit alors, et peu après, on entendit, venant du village dans le voisinage duquel avait eu lieu l'événement, des chants qui se poursuivirent jusque vers minuit. Mes domestiques prétendirent qu'il devait y avoir là quelqu'un de malade et que les femmes tentaient, par leurs chants, de conjurer l'esprit de la maladie. Quant à moi, je songeai plutôt à

la possibilité, de la part de ces indigènes, au sujet desquels mes porteurs disaient beaucoup de mal, d'une attaque pendant la nuit. En conséquence, je renforçai de quelques-uns de mes domestiques la sentinelle du chef qui nuit et jour se tenait devant mon logis; moi-même je restai éveillé fort tard; mais il ne se passa rien d'anormal.

Le troisième jour de mon arrivée à Mogbogoma, le messager que j'avais envoyé à Abumombazi était de retour, avec une invitation

Un village mongwandi près d'Abumombazi.

à me rendre en cette localité. Nous partîmes le 17 février, traversant le Nyole, ruisseau large, à l'époque, de 15 mètres et dont l'eau atteignait à peu près jusqu'aux genoux, tandis qu'à l'époque des pluies il est navigable aux canots; puis nous traversâmes le petit village riverain de Mabali où je vis, à côté des cases à plan circulaire en usage dans la contrée, d'autres cases à plan rectangulaire ou elliptique (presque rectangulaire mais arrondi aux angles) en assez grand nombre. Nous passâmes ensuite par le village de Ngandu, comptant

environ trois cents cases et divisé en quatre parties par des plantations ; enfin nous pénétrâmes sous une haute futaie, marécageuse par endroits et coupée de nombreux ruisseaux parmi lesquels deux (le Kulunga et le Lole) atteignaient presque 1 mètre de profondeur d'eau. Notre marche dura en tout vingt heures, nous passâmes deux nuits en forêt (voir pl. 42) et, le troisième jour, nous atteignîmes le poste d'Abumombazi, après avoir, dans les trois dernières heures, franchi des broussailles, puis de vastes plantations de manioc et de bananiers et traversé un village mongwandi de deux cents cases au moins, appelé Ngende ou Mongende. Épuisé par ces marches exceptionnellement longues, peut-être aussi par suite de l'intrusion d'une chique, j'avais contracté une inflammation à un orteil, en sorte que je fus contraint de faire la majeure partie du chemin en boitant et appuyé sur mon parasol.

Le poste d'Abumombazi, appelé d'ordinaire par les indigènes Bombazi, contient un nombre remarquable de constructions élevées en majeure partie au bord d'une longue rue coupée de nombreuses allées de palmiers. (Voir pl. 43.) Il y avait là trois blancs : un Belge, un Italien et un Suédois, exemple du mélange de nationalités dans l'administration du Congo belge. Tout autour du poste sont de nombreux villages mongwandi, semblables à ceux situés au voisinage de Mogbogoma. Leurs habitants ressemblent également à ceux de cette contrée. La région environnante est riche en palmiers élaïs. J'eus ici l'occasion d'assister à une danse indigène, qui me fit involontairement un effet comique. Les danseurs étaient placés en demi-cercle et faisaient avec la tête des mouvements saccadés des deux côtés, en regardant fixement et en s'inclinant de plus en plus profondément, puis se relevant pour recommencer à nouveau. (Voir pl. 44-56.)

Je quittai Abumombazi le 24 février avec quarante-cinq porteurs venus d'un village voisin, me dirigeant vers l'Ubangi. Le chemin nous mena d'abord entre des cases et par des plantations, puis croisa l'Ebola qui, pendant la saison sèche, n'a que 30 mètres de largeur, et un mètre de profondeur ; je la franchis en canot, tandis que les porteurs la passaient à gué ; ensuite, nous continuâmes notre route en montant insensiblement à travers la haute futaie. Mais bientôt la

forêt finit et après avoir franchi une bande de broussailles large à peine de quelque cent mètres, nous arrivâmes dans une plaine herbeuse parsemée d'arbustes espacés et dont le sol était couvert de gravier ferrugineux. (Voir pl. 57.) Ensuite nous entrâmes de nouveau sous la haute futaie et, après une marche de quatre heures, nous dressâmes notre camp au bord d'un petit ruisseau.

Le jour suivant nous croisâmes le Biali, affluent de l'Ebola, ruisseau large de 10 à 15 mètres et profond de 80 à 90 centimètres. Marchant alors à travers la haute futaie, ensuite en basse forêt ou parmi les broussailles où on rencontrait par-ci par-là quelque arbre géant, franchissant souvent de petites collines et traversant finalement de grandes plantations de bananiers, nous atteignîmes un petit village dépendant du village de Gugo et qui, en raison des ravages causés par la maladie du sommeil, était en grande partie abandonné. J'admirai à l'entrée de ce village une Amaryllidacée (*Crinum scabrum* Sims) aux grandes fleurs blanches striées de rouge; c'était là probablement une plante fétiche, considérée comme siège d'un esprit, et à laquelle on attribuait, pour cette raison, des vertus surnaturelles. Nous poursuivîmes alors notre route à travers la savane qui alternait avec des buissons fleuris et avec la basse forêt, nous passâmes près d'un second village et de quelques cases abandonnées et, après une marche de sept heures, nous atteignîmes un village de trois cents cases, Mbuo, dans la contrée de Gugo, empruntant à celle-ci sa dénomination de Gugo ou Mogugo. Là, la jeunesse du village nous fit un accueil bruyant.

Ce village, divisé en plusieurs parties par des plantations ou des broussailles, ressemble aux villages mongwandi de la région de l'Ebola, cependant on y rencontre un plus grand nombre de cases fétiches et de groupes d'arbrisseaux ou de bananiers plantés au milieu de la rue. Les indigènes de cette contrée, désignés sur les cartes sous le nom de Bongo, ne se distinguent guère des Mongwandi, tant sous le rapport du dialecte qu'au point de vue d'autres particularités. A côté du tatouage des Mongwandi, dominant ici, se rencontre parfois celui des Mobenge des environs de Mobwasa. (Voir pl. 58.)

Le jour suivant, notre route traversa un pays accidenté, où s'élevaient beaucoup de grosses vieilles termitières et qui était couvert de

hautes herbes entremêlées d'arbrisseaux et d'arbustes épars. L'herbe avait été récemment incendiée et atteignait cependant déjà un mètre de hauteur. Par places, surtout près des ruisseaux, nous traversâmes des bandes de broussailles ou de forêt. Le paysage, ce jour-là, était très varié, ce qui jusqu'alors n'avait pas été le cas, car nous avions presque continuellement voyagé en forêt dense. Toutefois, le défaut d'ombrage me fut très sensible pendant la chaleur de midi. Nous croisâmes quelques petits villages et atteignîmes, après une marche de

Le poste de Yakoma.

six heures, le village de Ndonga, dans la contrée de Gini, comptant près de deux cents cases et ressemblant au village de Gugo dont je viens de parler. (Voir pl. 59-63.)

Le quatrième jour nous foulions un sol presque plat en passant par de nombreux villages abandonnés et des plantations à demi envahies par la brousse alternant avec la savane, les broussailles et la basse forêt. (Voir pl. 64-65.) Nous traversâmes aussi une épaisse

forêt de jeunes palmiers élaïs, puis encore quelques villages habités, et nous atteignîmes enfin, après cinq heures de marche, le poste de Yakoma, situé sur la rive gauche de l'Uele (Wele), en face et un peu en amont de l'embouchure du Mbomu.

Le voyage de Mandungu sur l'Itimbiri jusqu'ici m'avait pris juste un mois, dont dix-sept jours de marche, comprenant cent trois heures, non comptées les haltes.

Le lit de l'Uele, à proximité du poste, est rocheux; durant la

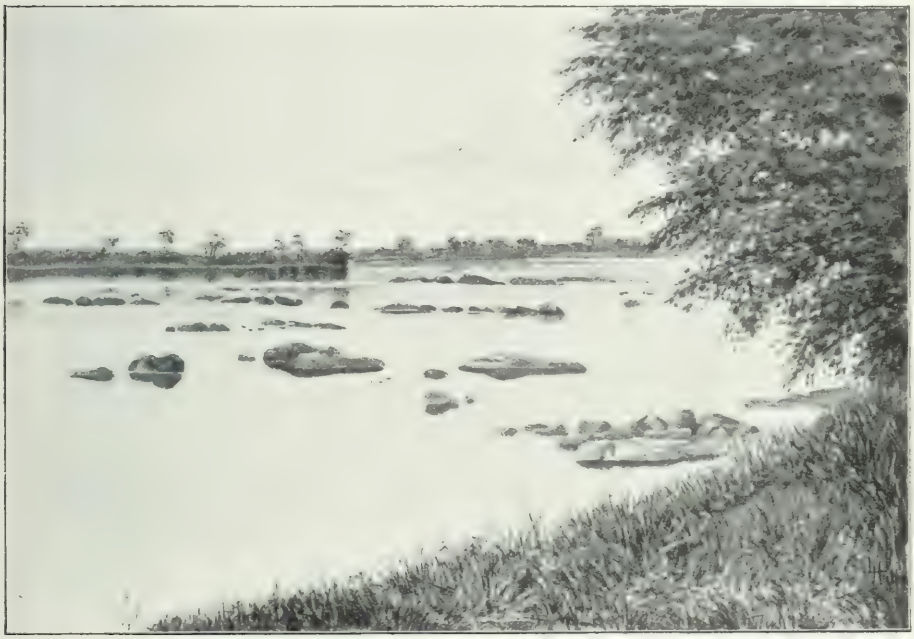

L'Uele près de Yakoma.

saison sèche, plusieurs îles s'élèvent à la surface des eaux. Ses bords sont couverts d'herbes et de buissons. (Voir pl. 66.) Le poste de Yakoma est entouré de vastes plantations et comprend plusieurs maisons en briques élevées au bord du fleuve. (Voir pl. 67.) Il a une forte garnison, les environs étant habités par une population dense, et aussi parce que les habitants de la rive française font parfois des incursions pillardes sur la rive belge, tandis que les blancs des deux colonies

vivent en rapports amicaux. Chevaux et bœufs y sont assez nombreux; ces derniers sont d'ordinaire confiés aux soins des indigènes des environs.

Plusieurs villages sont à proximité. Ils sont semblables à ceux des Mongwandi et des Bongo; toutefois, les toits des cases, couverts d'herbe, descendent presque jusqu'au sol. Les habitants appartiennent à la tribu des Yakoma, très proche parente des Sango, des Bongo et des Mongwandi. (Voir pl. 68-72.) Ils confectionnent de nombreux objets en fer, notamment des couteaux et des lances à lame longue et au manche artistement sculpté, pour la fabrication desquels ils tirent le minerai des mines des environs. Ils font également des objets en bois, parmi lesquels des chaises pliantes imitées de celles d'Europe. (Voir pl. 108-109.) Leur principale nourriture consiste, comme chez les tribus de la Mongala, en bananes et manioc; ils ne font cependant pas de pain de manioc (shikwange), mais consomment celui-ci râpé, comme je l'ai indiqué en parlant des Budja de l'Itimbiri. Ils cultivent aussi bien l'espèce de bananier à gros fruits que celle à fruits plus petits et plus savoureux. Les fruits de cette dernière variété se vendent sur les marchés des Yakoma et des Bongo, aussi bien frais que pelés et desséchés. Les chefs des villages des environs du poste, et même ceux habitant plus loin à l'intérieur, se construisent le plus souvent des cases carrées en pisé, entourées d'une étroite véranda, à l'imitation des maisons des blancs. Beaucoup d'entre eux se sont constitué une garde, formée de soldats retirés du service, qui sont habillés comme les soldats du gouvernement et qui, comme ceux-ci, font diverses sonneries militaires et présentent les armes quand passent un Européen.

Le 3 mars, nous quittâmes Yakoma et descendîmes l'Ubangi dans deux pirogues, larges de 90 centimètres et longues d'environ 10 mètres, dont l'une était pourvue d'une toiture. La largeur du fleuve est ici d'environ 1 kilomètre. Ses rives sont un peu exhaussées et couvertes partie d'herbes, partie de forêts. On y aperçoit peu de villages. Les rameurs, au nombre de quinze environ dans chaque pirogue, travaillaient très irrégulièrement, se reposant fréquemment et laissant l'embarcation aller au gré des flots, puis luttant de vitesse entre eux, ou encore quittant les barques près des bancs de sable pour se

baigner ou pour faire des échanges. Le soir nous abordâmes un petit village, mais c'est en vain que j'attendis la deuxième pirogue où se trouvaient trois de mes domestiques, ainsi que la majeure partie de mes bagages, y compris ma tente et mon lit. Je fus contraint, de ce fait, à passer la nuit à la belle étoile, assis dans mon fauteuil auprès du feu. Il me fallut néanmoins, à plusieurs reprises, me réchauffer en marchant de long en large, la température étant assez

L'Ubangi à l'embouchure du Mbomu.

fraîche (18-19°) et le feu brûlant fort mal. Ce ne fut que le lendemain matin, peu après mon départ, que la deuxième pirogue me rejoignit. Les domestiques qui s'y trouvaient prétendirent qu'elle était trop lourdement chargée et avait chaviré. Toutefois, aucun signe de l'événement n'étant perceptible, je crois que mes domestiques se sont plutôt arrêtés pour faire la chasse aux oiseaux aquatiques et autre gibier.

Le jour suivant, nous franchîmes les premiers rapides du fleuve

qui, à cette époque, étaient si peu considérables qu'on les remarqua à peine, et nous passâmes la nuit dans un petit village sango.

Le troisième jour, nous atteignîmes le poste de Banzyville (Banziville), consistant en un assez grand nombre de constructions dissimulées sous les palmiers au pied d'une colline rocheuse haute de 100 mètres et couverte de plantations et de hautes herbes. La contrée environnant le poste est également accidentée et couverte partie de plantations de caoutchoutiers, partie de savane et de forêts.

Plusieurs villages d'indigènes se trouvent dans le voisinage du poste. Les cases sont à plan circulaire et comportent des parois basses faites de pieux et d'écorce d'arbre, une porte faisant saillie et un toit haut et conique (en forme d'éteignoir) couvert d'herbe et descendant presque jusqu'au sol. Leurs habitants appartiennent à la tribu des Sango, proche parente des Yakoma, des Bongo et des Mongwandi. Ils portent le même vêtement et ils ont le même tatouage et la même coiffure ornée d'une abondance de perles, comme les indigènes appartenant à ces tribus. Quelques-unes des jeunes filles portent de faux cheveux en fibres végétales qui sont, à leur extrémité inférieure, enroulés en une grosse pelote cylindrique enveloppée d'un filet et portée sur le dos; cependant cette mode est en passe de disparaître. (Voir pl. 73-75.)

Quatre kilomètres à l'est de Banzyville se trouve le village de Kasenge, habité par des indigènes de la tribu des Nsakara (Sakara), venus ici lors des incursions pillardes de leur sultan Bangaso et s'y étant fixés. Il ne se différencie pas d'ailleurs des autres villages des environs et ses habitants n'offrent aucune particularité ; ils ont adopté l'idiome sango. (Voir pl. 76-78.)

En face de Banzyville, sur la rive droite de l'Ubangi, on aperçoit l'imposant poste français de Mobaye (Mobai), joliment situé sur une presqu'île. Il y a là plusieurs factoreries où l'on vend aussi des objets à l'usage des Européens, ce qui ne se rencontre nulle part sur la rive belge. Naturellement, les prix sont très élevés; ainsi, par exemple, une livre de beurre coûtait cinq francs. Les indigènes désignent également sous le nom de Mobai le poste belge.

Je demeurai quatre jours à Banzyville et fis quelques excursions aux environs; mais comme l'inflammation de mon pied droit,

que m'avaient occasionnée les longues marches dans le territoire de la Mongala, s'était par là envenimée, je dus renoncer à mon plan de visiter le village du chef banza Otobanza, éloigné de deux journées de marche, à plus forte raison à l'intention de pousser jusqu'au poste de Bosobola, dans le pays de Ngombe, lequel est éloigné de six journées, et songer au retour en empruntant la voie fluviale.

Un village sango près de Banzyville.

On mit à ma disposition deux embarcations analogues aux précédentes et pourvues d'une équipe semblable, dans lesquelles nous descendîmes l'Ubangi, large de 1 à 2 kilomètres. Dans cette partie du fleuve, on rencontre aussi plusieurs rapides, peu remarquables toutefois en raison du faible niveau des eaux. Les rives du fleuve, au début, sont pour la plupart accidentées et couvertes de hautes herbes, mais plus loin elles sont généralement boisées. Toutefois la forêt se réduit à une bande large de 20 à 100 mètres le long des deux rives,

à laquelle, vers l'intérieur, succède la savane. Par endroits, cependant, celle-ci atteint le fleuve. Les palmiers sont rares en cette contrée. Souvent des collines, hautes de 100 à 200 mètres, viennent border le fleuve, d'abord principalement sur la rive droite, puis surtout sur la rive gauche. Sur la rive française on rencontre quelques stations, appartenant pour la plupart à des entreprises commerciales; sur la

Cases banziri.

rive belge, on n'atteint le premier poste, celui de Mokoange, qu'après six jours de navigation.

Les indigènes vivant dans la région riveraine de l'Ubangi appartiennent à diverses tribus. Quelques villages en aval de Banzyville sont encore habités par des Sango, dont la langue, même au delà de leur cercle d'expansion, est très usitée. Plus loin en descendant le fleuve, on pénètre dans le territoire des Banziri (ou Bwandjiri), dont les cases, à l'opposé de celles des Sango, ont un toit hémisphérique

(en forme de dôme) recouvert d'herbe et descendant jusqu'au sol. L'intérieur des cases est en contre-bas du sol extérieur et la plupart du temps divisé en deux par une cloison de pieux. Au-devant de la case se trouve d'ordinaire une petite éminence sur laquelle sont posées trois pierres ou blocs d'argile devant servir de foyer. Les hommes portent comme vêtement, à l'instar des tribus voisines, le pagne d'écorce passé entre les cuisses, dont j'ai déjà parlé à plusieurs reprises; les femmes, par contre, même les adultes, vont, en règle

Cases gobu.

générale, abstraction faite du cordon de ceinture, entièrement nues. Le tatouage de la face, chez les Banziri, ressemble à celui des Banza, leurs voisins du sud, et comporte une rangée verticale de petites cicatrices en forme de pois dans la ligne médiane du front; parfois, cependant, elle fait absolument défaut. Leur langue est complètement différente de celle des Sango; elle a cependant de l'analogie avec l'idiome parlé par les Bwaka habitant plus bas en descendant le fleuve. (Voir pl. 79, 80.)

Aux Banziri succèdent, en descendant le fleuve, les Gobu (Ngobu). Ceux-ci n'ont aucun tatouage sur la figure, mais se percent fréquemment les lèvres et la cloison du nez, et y introduisent des chevilles. Les hommes sont vêtus du pagne en écorce déjà mentionné; les femmes adultes, de feuilles ou de petits tabliers en étoffe ou en fibres végétales. Leurs cases ont la plupart du temps un toit hémisphérique (en forme de dôme) couvert d'herbe; cependant je remarquai chez eux quelques cases au toit affectant la forme d'un cône court et ayant des murs relativement hauts. (Voir figure.) Devant les cases sont d'ordinaire de petites huttes fétiches, des poulaillers en forme de cases minuscules et des greniers montés sur pieux et couverts d'un toit hémisphérique en herbe, destinés à conserver le sorgho.

Peu avant d'atteindre le poste de Mokoange, nous rencontrâmes des canots porteurs des colis que j'avais expédiés de Bumba à Banzyville par la voie fluviale. J'engageai les rameurs à retourner à Mokoange où je pris livraison desdits colis.

Le poste de Mokoange (Mokwange), appelé Bembe par les indigènes, ne comprend que peu de constructions; il n'y avait là qu'un seul blanc. (Voir pl. 81.) Au sud, le poste est entouré de plantations, derrière lesquelles se dressent des collines herbeuses. Quelques petits villages d'indigènes sont à proximité, dont les habitants appartiennent à la tribu des Bwaka (Mbwaka). Ils construisent de longues cases rectangulaires faites d'herbe et qui sont réunies en petits groupes séparés par des plantations ou de la brousse. On rencontre ici également des greniers à sorgho, surmontés d'un toit couvert d'herbe, affectant la forme d'une meule de foin, ainsi que des fétiches constitués par plusieurs bâtons, et des cases fétiches dans ou près desquelles se trouvent parfois des pots, des paniers ou des os, probablement les restes de sacrifices ou de cadeaux propitiatoires. Les indigènes de cette contrée ne portent aucun tatouage sur le front. Les hommes sont vêtus de façon identique à ceux des tribus voisines; les femmes portent devant et derrière un tablier très court fait de nombreuses fibres de feuilles de palmier détachées ou tordues en cordelettes. (Voir pl. 82-85, 110-114.)

Après un séjour d'un jour et demi à Mokoange, nous conti-

nuâmes la descente du fleuve dans trois pirogues. Le fleuve, ici, forme une succession de rapides, parmi lesquels celui dit de l'Éléphant, situé deux heures en aval de Mokoange, et celui de Zongo sont les plus importants. Je descendis à terre en ces deux endroits, en raison des fréquents accidents qui s'y produisent, et fis à pied un bout de chemin, tandis que les canots chargés poursuivaient leur route. On remarquait peu les autres rapides, insignifiants par les basses eaux de l'époque. Dans la région des rapides, le paysage

Bangui et les rapides de Zongo.

riverain est quelque peu plus accidenté qu'auparavant ; au-dessous des rapides de Zongo il devient presque entièrement plat. Les collines, au début, sont en majeure partie couvertes d'herbes; plus bas, par contre, la forêt s'empare de plus en plus du sol. En aval des rapides de Zongo, les rives sont entièrement couvertes de forêts ; cependant, sur la rive gauche tout au moins, celles-ci s'avancent peu dans l'intérieur. (Voir pl. 86-87.)

Les indigènes de cette région appartiennent à la tribu des Bwaka déjà mentionnée. Leurs villages consistent en plusieurs petites rues perpendiculaires à la rive du fleuve. Les cases sont basses, à peine hautes de deux mètres, de forme rectangulaire, avec un toit à pignon et généralement accolées par plusieurs l'une à l'autre dans le sens de la longueur. Les murs sont pour la plupart en écorce. Souvent les cloisons de séparation font défaut, fréquemment aussi les murs latéraux. Vis-à-vis des cases sont souvent des hangars ouverts tout autour, où les indigènes se tiennent pendant le jour. Les huttes des Bwaka sont bien les plus misérables de toutes celles que j'ai aperçues durant mon voyage.

En dehors des Bwaka vivent, dans la contrée, des indigènes d'une autre tribu, car, dans un village situé non loin de Zongo et appelé Bombula, j'entendis parler un idiome tout différent de celui des Bwaka, mais, par contre, fort analogue aux idiomes des Mandja et des Baya, très répandus au nord de l'Ubangi. En dehors du langage, ce village et ses habitants ne présentent aucune particularité en comparaison avec les villages voisins des Bwaka et leurs habitants. Comme les cartes indiquent dans cette contrée la tribu des Bonduru, il est à présumer que les habitants du village en font partie; cependant, on peut aussi supposer qu'ils ont émigré depuis peu de temps de la rive française du fleuve.

Immédiatement en aval du dernier des plus grands rapides se trouve, sur la rive gauche de l'Ubangi, le poste abandonné de Zongo, avec quelques huttes en pisé à demi ruinées. De là je me dirigeai vers l'important poste français de Bangui (Bangi), chef-lieu de la colonie Ubangi-Shari, situé en face de Zongo, dans l'intention d'y faire des achats; puis nous poursuivîmes la navigation à la descente et atteignîmes, le troisième jour de notre départ de Mokoange, le 18 mars, le poste de Libenge, chef-lieu du district de l'Ubangi, où prit fin notre voyage en pirogue. Je trouvai là les bagages restés en souffrance à Matadi, ainsi que quelques autres que j'avais directement expédiés d'Europe à Yakoma, mais qui n'avaient pas encore dépassé ce poste.

Le poste de Libenge comprend un grand nombre de bâtiments et est habité par plusieurs blancs. (Voir pl. 88, 89.) Les vastes plan-

tations qui l'entourent sont suivies vers l'intérieur, sur une étendue d'une journée de marche environ, d'une haute futaie en sol presque plat avec de nombreux palmiers élaïs, et, plus loin, de la brousse. Au milieu des plantations se trouvent quelques petits villages des Bwaka (voir. pl. 90) et des Ngombe. Les cases du village ngombe Lifakini, que je visitai, sont situées sur trois côtés d'une place carrée et affectent la forme rectangulaire, sans soubassement en pisé. Elles

Un village bwaka près de Libenge.

ont des murs faits de côtes de feuilles de palmier, d'écorce ou de pisé, et un toit à pignon recouvert de feuilles de palmier. Le vêtement des Ngombe de cette région est pareil à celui des Bwaka, et se borne d'ordinaire, chez les hommes, au pagne d'écorce; chez les femmes, à un petit tablier en franges faites de fibres végétales. Le tatouage du visage se compose généralement d'une à deux rangées de très petites cicatrices en travers du front; mais celles-ci même font souvent complètement défaut. La chevelure est fréquemment rasée.

Leur dialecte est très analogue à celui des Ngombe du district des Bangala. (Voir pl. 91-94, 112.)

Quelques villages des Banza sont également situés aux environs de Libenge, mais cependant un peu plus éloignés que les villages bwaka et ngombe précédemment décrits. Il me fut de ce fait impossible de les visiter. J'eus toutefois l'occasion de rencontrer des indigènes de ces villages à Libenge. Aussi bien aux environs de Libenge que plus loin vers l'intérieur, les indigènes des trois tribus mentionnées (Ngombe, Bwaka, Banza) vivent entremêlés. Il semble que les Ngombe soient les premiers occupants du sol et que seulement plus tard les Bwaka, et, en dernier lieu, les Banza venant du nord, se sont infiltrés parmi eux.

Après être resté quatre jours à Libenge, je pris passage sur un petit vapeur sur lequel le commissaire de district J. Sauber s'embarquait également pour rentrer en Europe, et je continuai ma descente sur l'Ubangi. Les rives dans cette région sont plates par places, mais plus souvent un peu élevées et à berge escarpée. Partout elles sont garnies de forêts; toutefois, sur la rive gauche, jusqu'à l'embouchure de la Lua, la forêt ne s'étendrait guère que sur environ 25 kilomètres à l'intérieur. Les indigènes de cette partie du fleuve appartiennent à la tribu des Mondjembo (ou Monsombo). Leurs villages ressemblent à ceux des Bwaka; leur dialecte même présente beaucoup d'analogie avec le leur. Les femmes portent tout autour des hanches de petites jupes en franges faites de fibres végétales détachées ou tordues en cordelettes, et souvent, autour du cou, des anneaux de cuivre aplatis sur les côtés avec une large saillie au milieu et pesant 1 1/4 kilogramme environ. (Voir pl. 95-97 et 112-113.)

A quelques kilomètres au-dessous de l'embouchure de la Lua, se trouve sur la rive ici fortement escarpée de l'Ubangi (voir pl. 98) le village de Ndongo (Dongo) où était aussi jadis un poste de l'État qui, comme maint autre, fut plus tard abandonné. Le dialecte des habitants de ce village doit, au dire du commissaire de district, J. Sauber, être apparenté à celui des Bwaka et des Mondjembo. Quelque peu au sud de ce village se trouve en conséquence la limite entre ces deux tribus dont la langue n'appartient plus à la famille bantoue, d'une part, et, de l'autre, entre

un groupe de plusieurs tribus parlant une langue bantoue en rapport avec l'idiome bangala. Ce sont notamment les Lubala dans le voisinage du poste d'Imese, et dont le dialecte contient encore un certain nombre de mots ressemblant à ceux de l'idiome mondjembo, les Tenda au sud de ceux-ci, et, plus au sud encore, les Ngiri (Giri) et les Baloi. Les indigènes de ces tribus n'ont pas d'ordinaire la face tatouée. Les femmes portent pour la plupart les jupes en franges mentionnées plus haut. Les huttes sont rectangulaires et pourvues d'un toit à pignon; celles des Lubala sont accolées les unes aux autres et rangées en courtes rues ; elles ont, dans le sens de la longueur, une étroite véranda constituée par un retrait de la façade, tandis que le toit proémine reposé sur des pieux. Les cases des Ngiri sont bâties de même façon ; elles ont également parfois une véranda ; mais, le plus souvent, elles sont éparses (voir pl. 99-100). Les habitants des rives du bas Ubangi sont encore très sauvages ; il n'y a pas longtemps que même les vapeurs étaient exposés à leurs attaques.

Le niveau des eaux étant très bas, notre vapeur donna, à différentes reprises, sur des bancs de sable, et mit par suite quatre jours pour aller à Imese, petit poste occupé par deux blancs, tandis que par les hautes eaux, la même distance est franchie en deux journées. Depuis Imese jusqu'à l'embouchure de l'Ubangi à Irebu, il nous fallut trois jours de navigation. Les rives sont ici absolument plates et garnies de futaies plus hautes qu'en amont du fleuve.

D'Irebu un vapeur tellement bondé que moi et trois autres passagers nous dûmes coucher sur le pont, me conduisit en quatre jours à Kinshasa, où je congédiai mes domestiques et vendis les marchandises qui me restaient ; sur quoi je continuai mon voyage de retour. Le 10 avril je m'embarquai à Matadi sur un vapeur belge qui, le 13, quittait l'embouchure du Congo et gagnait la pleine mer voguant vers l'Europe.

Deuxième partie.

Le pays et ses habitants.

Situation. Climat. Configuration du terrain. Hydrographie. Nature du sol. Végétation. Faune. Population : Caractères physiques, ornements corporels, vêtement, parure, habitations, ustensiles, langues, organisation politique des indigènes, densité de population; les blancs et leurs rapports avec les indigènes.

Situation. La région que je visitai en 1909 et qui est l'objet de la description qui va suivre, est située entre 2° et 5° de latitude nord et entre 18° et 24° de longitude est de Greenwich. Elle est entourée des fleuves Congo, Ubangi et Itimbiri, et forme une partie de la colonie du Congo belge, laquelle est bornée au nord par l'Ubangi.

Climat. Mon séjour eut lieu durant les mois de janvier, février et mars. Pendant ce temps, et déjà auparavant, à partir de novembre ou décembre, règne la saison sèche, interrompue cependant par quelques pluies isolées. Au cours de mon voyage, il plut pour la première fois le 18 janvier. Par la suite, il ne se passa jamais plus de huit jours sans pluie. Janvier eut 6 jours de pluie, février 12, mars également 12. Les pluies n'étaient, d'ordinaire, que de courte durée; deux fois seulement elles durèrent plus de six heures. Elles avaient lieu la plupart du temps la nuit et étaient toujours accompagnées d'orages. La partie boisée du sud de la région est plus riche en pluie et plus fraîche que la partie nord, couverte en majeure partie de savane, et la saison sèche y est moins prononcée. La température matinale (à 7 heures) variait, dans la région forestière, entre 17° et 23° C.; dans la savane, entre 20° et 26° C.; celle de midi (à 2 heures), entre

25° et 34° C.; celle du soir (à 9 heures), entre 19° et 26° C. Le ciel, la plupart du temps, était en partie couvert, le vent modéré ou tout à fait nul; ce n'est qu'aux bords de l'Ubangi que soufflait parfois un vent quelque peu plus accentué. Les brouillards du matin n'étaient pas fréquents.

Configuration du terrain. La majeure partie de la région ici envisagée offre l'aspect d'une plaine ondulée dont l'élévation au-dessus du niveau de la mer est de 400 à 500 mètres; seulement au nord, le long de l'Ubangi, on rencontre des chaînes de collines qui dominent de 100 à 300 mètres la contrée environnante. Sur la rive droite du Congo, près d'Upoto, et sur celle de l'Itimbiri, près de Mandungu, on rencontre également de petites éminences, de 40 à 100 mètres d'élévation; celles-ci ne prennent l'aspect de collines que vues du fleuve, tandis qu'elles vont en s'abaissant insensiblement vers l'intérieur. Sur la crête de partage des eaux entre les rivières Dua et Ebola, près de Mogbogoma, le terrain s'élève à plus de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, et les ruisseaux coulent là dans un lit profond et encaissé, tandis que dans le reste de la région, ils ont la plupart du temps des rives presque plates.

Hydrographie. Les fleuves qui arrosent la région envisagée sont le Congo, ses affluents : Itimbiri, Mongala et Ubangi et leurs tributaires. L'Itimbiri est formé par la réunion de la Likati et de la Rubi, celle-ci la plus importante des deux, et reçoit, sur la rive droite, la Tshimbi et la Loeka; sur la rive gauche, la Tele. Il a un cours sinueux et des rives quelque peu surélevées; dans la partie supérieure de son cours, il forme plusieurs rapides et atteint, vers son embouchure, une largeur de plus de 100 mètres. A l'époque des basses eaux, de janvier à avril, il n'est navigable qu'aux embarcations à rames, tandis que pendant le reste de l'année il est accessible aux petits vapeurs sur un assez long parcours Son eau est claire. (Voir pl. 5-8.)

La Mongala, près de deux fois plus importante, est formée de la réunion de l'Ebola (appelée aussi « Eau blanche ») et de la Dua (ou « Eau noire ») qui est la plus importante des deux et dont la source principale porte le nom de Moturu. Ses rives sont plates en majeure partie et, lors de la saison des pluies, submer-

gées sur une vaste étendue. Elle n'a que peu et d'insignifiants rapides, et est également navigable aux petits vapeurs à l'époque des hautes eaux. Ses plus gros affluents sont la Likame, rive droite, et la Motima, rive gauche. Ainsi que l'indique son surnom d' « Eau noire », la Dua roule des eaux colorées en brun par des résidus de plantes pourries, tandis que celles de l'Ebola sont plus limpides, quoique également, mais très légèrement, teintées de jaune. Les ruisseaux que je croisai dans la région de la Mongala pendant la saison sèche avaient presque tous des eaux claires et un fond sablonneux.

L'Ubangi est formé par la réunion du Mbomu (Bomu) et de l'Uele (Wele), ce dernier le plus important des deux. Large de 1 à 3 kilomètres, il forme, dans son cours supérieur et moyen, de nombreux rapides, dont quelques-uns sont dangereux pour la navigation aux eaux hautes. Le niveau le plus bas est atteint en avril et descend de 6-7 mètres au-dessous du niveau des hautes eaux. Même à ce moment, de petits vapeurs peuvent, bien qu'avec difficulté, remonter jusqu'à Libenge; aux eaux hautes, des bateaux à vapeur à fond plat peuvent aussi circuler entre Mokoange à Banzyville. L'eau de l'Ubangi est légèrement teintée, mais pas aussi foncée que celle du Congo, et a, d'après mes observations du mois de mars, une température de 28° à 30° C. Les rives de l'Ubangi sont la plupart du temps légèrement exhaussées, mais, vers son embouchure, elles deviennent absolument plates et sont, dans cette contrée, à l'époque des pluies, submergées sur une vaste étendue. Il reçoit, sur la rive gauche, la Lua et la Ngiri; ses affluents de la rive droite, parmi lesquels les plus considérables sont la Koto et la Lobai, ne tombent plus dans notre domaine. (Voir pl. 66, 73, 86, 87, 98.)

Nature du sol. Le sol de la région visitée, abstraction faite des alluvions des cours d'eau actuels, est, dans sa plus grande partie, composé de grès et des produits de leur décomposition qui revêtent un caractère tantôt argileux, tantôt sablonneux. Il contient beaucoup de concrétions ferrugineuses et provient probablement de sédiments d'anciens lacs et fleuves. Dans le nord seulement, près de l'Ubangi, apparaît aussi le terrain primitif.

Végétation. La majeure partie de la région envisagée est cou-

vertes de hautes futaies à épais sous-bois, analogues à la forêt vierge déjà décrite dans mon précédent ouvrage : *Dans la grande forêt de l'Afrique centrale* (Bruxelles, 1899). Les forêts contiennent tantôt plus, tantôt moins de lianes et de hautes Scitaminées herbacées

Lankesteria Barteri Hook. fil.

(Zingibéracées et Marantacées), d'où dépend en grande partie la facilité d'y pénétrer. (Voir pl. 19, 24, 25, 42.)

On trouve généralement peu de plantes fleuries en forêt, en raison de ce que là, surtout près du sol, l'air frais et la lumière font défaut. Cependant le sentier était souvent parsemé de fleurs, tombées sans doute d'un arbre élevé quelconque dont on ne pou-

vait d'en bas distinguer la cime ; plus rarement, elles provenaient d'arbres plus petits, comme les grandes fleurs écarlates des tulipiers *(Spathodea)*, Bignonacées que l'on rencontre çà et là.

Au nombre des arbustes, arbrisseaux et lianes constituant le sous-bois sont à citer diverses Apocynacées sécrétant un suc laiteux et dont les fleurs blanches ont un agréable parfum ; parmi eux plu-

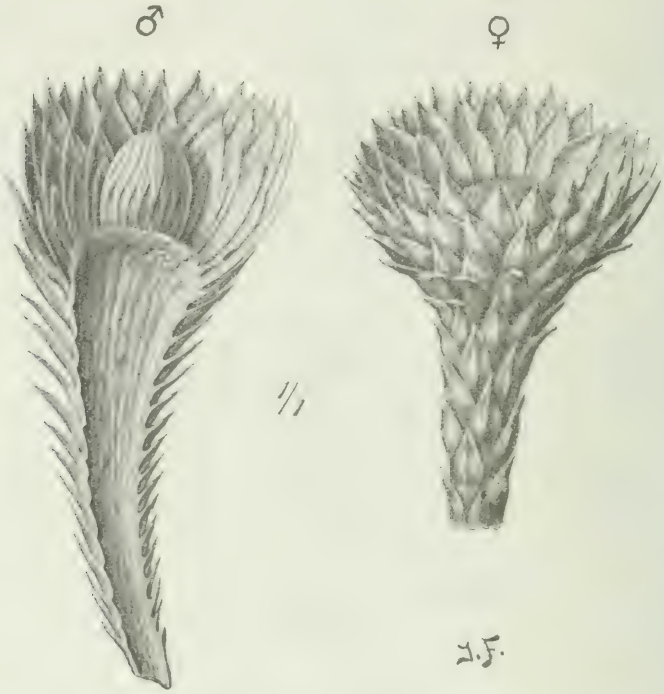

Thonningia sanguinea Vahl

sieurs espèces des genres *Landolphia* et *Clitandra* produisant du caoutchouc. La couche inférieure de la végétation forestière est formée de diverses plantes herbacées et frutescentes parmi lesquelles on remarque principalement des Acanthacées variées — l'une des plus belles est la *Lankesteria Barteri* Hook. fil., à fleurs jaunes — puis des Loganiacées des genres *Mostuea* et *Coinochlamys*, des Moracées des genres *Dorstenia* et *Trymatococcus* dont les tiges ligneuses hautes de 30 à 50 centimètres portent des inflorescences vertes discoïdes, etc. Une plante remarquable encore est la *Thonningia*

sanguinea Vahl, Balanophoracée dont les fleurs, semblables à une rose rouge et presque dépourvues de tige, poussent entre les feuilles mortes couvrant le sol. Les bords des chemins sont souvent couverts d'une petite plante rampante à larges feuilles, à fleurs blanches et à baies d'abord rouges, puis violettes, appartenant à la famille des Rubia-

Coffea divaricata K. Schum.

cées : c'est le *Geophila renaris* De Wild. et Dur. Au bord des ruisseaux croissent en masse des balsamines rouges (*Impatiens*) ; on y rencontre souvent aussi des Orchidées terrestres du genre *Lissochilus* à tige haute de 1 mètre environ. Les Orchidées épiphytes sont faiblement représentées et n'étaient pas en fleurs à l'époque de

mon voyage. Les palmiers que je vis dans le parcours sud de mon voyage sont limités principalement à des palmiers-lianes (rotangs) épars en forêt et aux palmiers bambous (*Raphia*) croissant aux bords des rivières; dans la partie nord, par contre, notamment dans les environs d'Abumombazi et de Libenge, il y a des palmiers

Clerodendron splendens Don

à huile (*Elæis guineensis* L.) en abondance. Lors des défrichements de forêts, on a soin de les épargner, en raison de la grande utilité qu'ils ont pour les indigènes.

Dans le voisinage des villages on rencontre ordinairement des taillis qui occupent, en règle générale, la place d'anciennes planta-

tions, et abondent le plus souvent en arbrisseaux fleuris dont beaucoup sont remarquables par la beauté de leurs fleurs. Ainsi diverses espèces du genre *Mussœnda* dont quelques-unes ont des sépales très agrandis et coloriés, plusieurs espèces du genre *Coffea*, dont les fleurs blanches exhalent un parfum suave, ainsi que d'autres Rubia-

Caloncoba Welwitschii Gilg

cées ; puis des Combrétacées du genre *Combretum* aux fleurs rouges et aux fruits ailés, des Mélastomatacées aux fleurs également rougeâtres, des Verbénacées, notamment le *Clerodendron splendens* Don à grands corymbes de fleurs rouges-écarlates ; enfin diverses Légumineuses, parmi lesquelles des *Millettia* à grandes grappes pourpres et odorantes.

Cependant, au moment de mon voyage, les fleurs étaient pour la plupart encore en boutons. L'époque principale de floraison semble tomber au commencement de la période des pluies.

Vers la limite de son étendue, la forêt vierge se transforme en forêt basse et en broussailles élevées qui couvrent en maints endroits une surface large d'une à deux journées de marche, tandis qu'en d'autres parties elles ne forment qu'une bande étroite. Ces broussailles sont composées d'arbrisseaux de 3 à 6 mètres de haut, entre lesquels poussent de petits arbres, et, de distance en distance, quelques arbres élevés. En nombre d'endroits ce fourré est rendu impénétrable par des Scitaminées (Zingibéracées et Marantacées) à tiges hautes et herbacées qui y croissent; en d'autres, les arbres bas dominent, tandis que les arbrisseaux ne forment que le sous-bois, ce qui constitue alors la basse forêt. L'*Oncoba Welwitschii* Oliv. (*Caloncoba Welwitschii* Gilg), arbrisseau à feuilles larges et cordiformes, à grosses fleurs blanches naissant sur le vieux bois, et à fruit épineux, est une plante caractéristique de ces broussailles (voir pl. 31 et 57).

Lissochilus purpuratus Lindl.

Un peu au nord des rivières Ebola et Lua, la forêt et les broussailles cessent pour faire place à la savane, qui, presque partout, est parsemée d'arbrisseaux et d'arbustes plus ou moins espacés et entrecoupée, le long des rivières et des ruisseaux, de bandes forestières d'une largeur variable. Les herbes atteignent une hauteur de deux mètres environ et sont brûlées pendant la saison sèche; sur quoi elles repoussent aussitôt. Au milieu d'elles naissent différentes plantes herbacées et frutescentes dont certaines se distinguent par de belles

fleurs, entre autres des Orchidées terrestres à haute tige et à grandes fleurs, du genre *Lissochilus*, des Amaryllidacées du genre *Hæmanthus*, avec de grosses ombelles de fleurs rouges : des Mélastomatacées du genre *Dissotis* à fleurs violettes et fruits rouges ; des

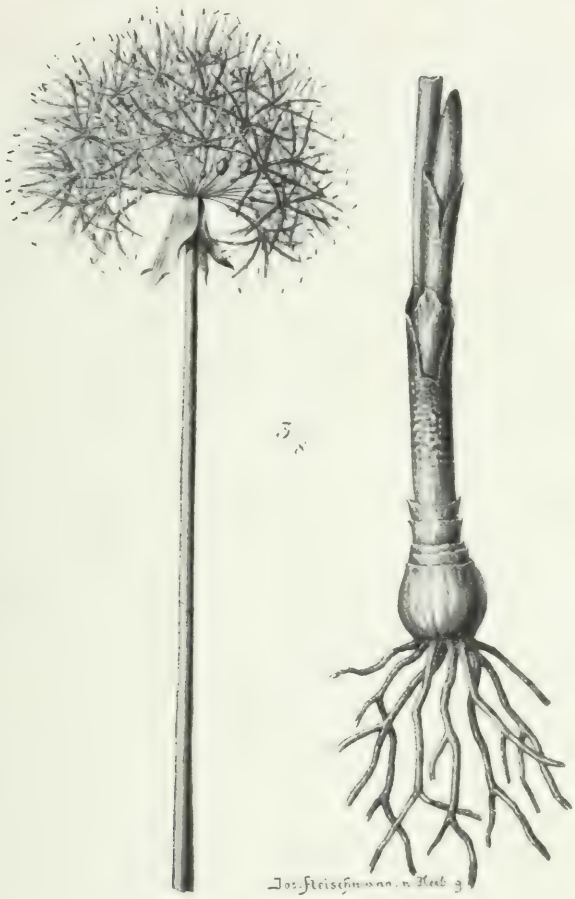

Hæmanthus multiflorus Martyn

Rubiacées, notamment la *Mussænda arcuata* Poir., arbrisseau très commun à grandes fleurs jaunes disposées en panicules. La Scrofulariacée *Striga hirsuta* Benth. (*Striga lutea* Lour.) est remarquable par son port nain de 10 centimètres de hauteur et ses petites fleurs rouges écarlates. Souvent encore on rencontre des Composées du

genre *Vernonia*, à fleurs blanches ou violettes et à tige tantôt courte, tantôt élevée, parfois même arboriforme. Les forêts des rives et des vallées mentionnées plus haut, qui sillonnent la brousse en tous sens, sont ordinairement, depuis Schweinfurth, désignées sous

Dissotis macrocarpa Gilg

le nom de galeries forestières : toutefois, cette expression me paraît souvent impropre et tirée d'un peu loin. Une bande de savane s'étend aussi le long du Congo au nord des postes de Dobo et de Bumba, mais elle ne pénètre pas fort avant dans l'intérieur. Quelques plaines herbeuses de faible étendue se trouvent également entre

les rivières Dua et Ebola, sur le chemin de Monveda à Abumombazi. (Voir pl. 57, 64, 65).

Les plantations des indigènes consistent pour la plupart en bananiers (*Musa paradisiaca* L.) et en manioc (*Manihot utilissima*

Mussænda arcuata Poir.

Pohl); cependant, on voit souvent aussi des patates (*Ipomœa batatas* Lam.), des ignames (plusieurs espèces de *Dioscorea*), des colocases (*Colocasia antiquorum* Schott), du maïs (*Zea Mays* L.), du sorgho (*Andropogon sorghum* Brot.), de la canne à sucre (*Saccharum officinarum* L.), du sésame (*Sesamum indicum* L.), des arachi-

des *(Arachis hypogæa* L.*)*, du gombo *(Hibiscus esculentus* L.*)*, des tomates *(Solanum Lycopersicum* L.*)*, du poivre de Cayenne (plusieurs espèces de *Capsicum)*, etc. Parmi les bananiers, la variété à gros fruit est la plus cultivée. Les fruits en sont le plus souvent con-

Vernonia senegalensis Less.

sommés non mûrs et cuits en guise de légumes ; quelquefois aussi, mais plus rarement, crus, lorsqu'ils ont atteint leur pleine maturité. On rencontre aussi cependant, même dans les plantations des indigènes, des bananiers à fruits petits et savoureux, dont plusieurs variétés appartenant aux espèces *Musa paradisiaca* L. et *Cavendishii* Lamb. sont cultivées par les blancs. Dans les environs de Yakoma, on

offre en vente sur les marchés, aussi des bananes pelées et à demi desséchées. L'espèce de manioc la plus cultivée est la variété amère très productive (*Manihot utilissima* Pohl) dont les racines doivent être longtemps mises à tremper pour les débarrasser de leur principe vénéneux. Elles sont alors consommées soit râpées, soit broyées et formées en pains ronds ou allongés, appelés shikwange. La variété non ou à peine vénéneuse (*Manihot palmata* Muell. Arg.) est également cultivée ; ses racines sont mangées crues, ou cuites comme les pommes de terre. Le sorgho n'est cultivé en grand que dans le moyen Ubangi, aux environs de Mokoange et de Libenge.

Dans les plantations des blancs sont cultivés en grand principalement les arbres à caoutchouc, notamment le caoutchoutier africain appelé « Ireh » (*Funtumia elastica* Stapf, voir pl. 9), plus rarement des caoutchoutiers introduits et appartenant aux genres *Hevea*, *Manihot*, *Castilloa* et *Ficus*, ainsi que des lianes à caoutchouc de diverses espèces des genres *Landolphia* et *Clitandra*, puis plusieurs espèces de caféiers (*Coffea*) et de cacaoyers (*Theobroma*) ; en moindres proportions divers arbres fruitiers, notamment les citronniers (*Citrus medica* L.), les papayers (*Carica papaya* L.) et les manguiers (*Mangifera indica* L.) ; puis les ananas, diverses espèces de légumes d'Europe, etc.

Faune. De toutes les classes d'animaux, ce sont les insectes qui sont le plus représentés. Les fourmis notamment se rencontrent partout et en grande quantité. Elles traversent les sentiers dans la forêt en longues colonnes et elles couvrent en masses compactes les rameaux des arbrisseaux dans les fourrés, en sorte qu'on ne peut éviter de les faire tomber en passant ; dans les habitations, elles s'assemblent, non seulement autour du moindre débris de nourriture, mais aussi là où est répandue la moindre goutte d'eau. Partout on voit des termitières. Les moustiques pullulaient sur l'Ubangi, tandis qu'ils n'étaient que faiblement représentés dans les régions de la Mongala et de l'Itimbiri, sans toutefois être absents nulle part. Dans les campements en forêt, on était, tant qu'il faisait jour, constamment environné d'abeilles et de petites mouches piquantes ayant de 1 à 2 millimètres de long ; ces dernières s'insinuaient même sous les vêtements pour piquer ; dans les vil-

lages, par contre, on n'en voyait pas. La mouche tsétsé (*Glossina palpalis*), semblable à la plus petite espèce de nos taons, est rare à l'intérieur du pays, au moins pendant la saison sèche; aussi la maladie du sommeil, dont cette mouche paraît être le principal véhicule, et qui fait tant de victimes sur les bords du Congo, est-elle peu répandue ici. Très nombreux sont les papillons et les mille-pattes.

On dit que les serpents sont assez répandus; cependant je n'en ai vu aucun. Les rivières et leurs environs sont poissonneux et riches en oiseaux aquatiques. Parmi les oiseaux au joli plumage, je citerai particulièrement les perroquets gris à queue rouge (*Psittacus erythacus*), lesquels sont capturés en grand nombre par les indigènes qui les offrent aux blancs, dont chacun presque en emporte plusieurs en Europe; puis l'espèce plus rare des perruches vertes avec la tête couleur orange (*Psittacula pullaria*), qui succombent presque toujours pendant le voyage sur mer, le coucou émeraude (*Cuculus smaragdinus*), l'oiseau du miel (ou sucrier) multicolore, pareil aux colibris (*Cinnyris chloropygius*); parmi les oiseaux comestibles, notamment, les pintades, le musophage (ou touraco) bleu et les canards sauvages. Dans l'ordre des mammifères dignes d'être chassés, citons les singes petits et moyens, très nombreux, les antilopes et les sangliers également, mais plus rares. Une fois, mes porteurs tuèrent deux petites antilopes pendant une après-midi où nous campions en forêt. Dans la savane on rencontre des buffles. Le long des cours d'eau, on relève de nombreuses traces d'éléphants, mais je n'aperçus aucun de ces mammifères géants. Les crocodiles et les hippopotames sont nombreux dans les grands fleuves. Parmi les carnassiers, les léopards et les chats sauvages dominent.

Les indigènes n'élèvent presque dans leurs villages que des poules et des chiens; de temps à autre on rencontre des canards, des cochons, des chèvres, des moutons. Dans les postes de l'Ubangi, il y a aussi des bœufs et des chevaux, originaires pour la plupart des régions au nord du fleuve.

Population. Les indigènes des contrées que je visitai se ressemblent beaucoup sous le rapport de la constitution physique.

Ils sont pour la plupart de taille moyenne, assez hauts sur jambes, à tête allongée et à nez large; on rencontre cependant une tendance à la brachycéphalie, fréquente notamment dans le nord. Je pris quelques mensurations chez les Mongwandi de Mogbogoma : la taille de sept hommes que je mesurai oscillait entre $1^{m}56$ et $1^{m}73$, et était en moyenne de $1^{m}64$. L'indice céphalique variait entre 78 et 90, moyenne 82. Les traits du visage ne sont pas toujours ceux du vrai nègre; chez les tribus de l'est notamment on trouve souvent des traits se rapprochant de ceux des races européennes. (Voir pl. 16, 17, 20, 30, 38, 60, 72, 74.) La couleur de la peau est brune en diverses nuances. La plus observée est un brun bronzé brun chocolat foncé (n° 29 du tableau chromatique de Luschan); on rencontre cependant souvent aussi un brun-noir plus foncé, notamment parmi les tribus vivant sur les bords de l'Ubangi; parfois encore se remarque un brun assez clair, rougeâtre ou jaunâtre. Les cheveux sont, chez la plupart des indigènes, courts et laineux; cependant, on trouve aussi quelquefois, notamment chez les Mongwandi-Sango, des cheveux plus longs et moins crépus. (Voir pl. 39 et 48.) Certains individus portent parfois une barbe longue de 20 centimètres. (Voir pl. 16, 30, 62.)

En ce qui concerne l'ornementation corporelle, les cicatrices de parure du tronc dépendent, en règle générale, du goût de chacun et se rencontrent dans toutes les tribus, quoique pas avec la même fréquence. Le tatouage de la face, par contre, est de coutume assez uniforme chez la plupart des membres de la même tribu, bien que, ici également, les préférences personnelles se donnent souvent carrière et entraînent des divergences marquées. Chez quelques tribus habitant dans la région de l'Ubangi, le tatouage facial manque tout à fait ou presque; il en est ainsi chez les Gobu, les Bwaka, les Mondjembo et les Lubala. J'en ai donné déjà une description en ce qui concerne les autres tribus. Ce tatouage est le plus riche chez les Bapoto et les Ngombe du district des Bangala, y compris les Budja. Par contre, les Ngombe du district de l'Ubangi n'ont que de une à deux rangées de toutes petites cicatrices en travers du front. Les Mobenge ont une seule rangée de cicatrices plus grandes, à la même place; les Mongwandi-Sango portent quel-

ques grosses cicatrices très saillantes en forme de goutte dans la ligne médiane du front ; les Banza et les Banziri, une rangée semblable de cicatrices plus petites (en forme de pois). Les Gobu se percent les lèvres et la cloison nasale pour y introduire des chevilles ; chez les Mongwandi-Sango et quelques autres tribus, ce sont les lobes des oreilles qui subissent le même sort. Chez plusieurs tribus, notamment chez les Budja et les Mobenge, les incisives sont taillées en pointe.

La coiffure est très variée et a été maintes fois mentionnée au cours de ce travail. Parfois la tête est entièrement ou en partie seulement rasée ; ou bien la chevelure est divisée en bourrelets, ou enroulée en forme de touffes ou de cornes, ou encore ornée de perles ; les Mongwandi-Sango affectionnent particulièrement cette dernière manière ; leurs femmes portent parfois de faux cheveux en fibres végétales. (Voir pl. 74 et 75.)

Le vêtement des hommes se compose le plus souvent d'un pagne en étoffe d'écorce brun jaunâtre, lequel, passant entre les jambes, est retenu par la ceinture ou par la corde entourant les hanches, au-dessus de laquelle il retombe. Parfois, l'étoffe d'écorce est remplacée par de la cotonnade européenne, et même quelquefois par une couverture en flanelle rayée. On rencontre aussi beaucoup d'indigènes portant déjà un pagne entourant les reins ou un pantalon, en plus quelquefois une veste en étoffe européenne, la plupart du temps en treillis indigo. Ce sont, notamment, les soldats licenciés qui propagent de semblables marques de la civilisation superficielle, et cela jusque dans les villages les plus éloignés.

De-ci de-là, il est fait usage de sandales en bois ou en peau de pachyderme en guise de chaussures. (Voir pl. 20 et 39.) Ce n'est que dans la région des sources de la Dua que je remarquai l'usage des bonnets de fourrure si fort portés chez les Ngombe du district des Bangala (voir pl. 29) ; par contre, les casquettes et chapeaux européens sont très en faveur chez les hommes de toutes les tribus.

Les femmes ont un vêtement de forme très variable ; il passe par tous les degrés, depuis la simple cordelette entourant les hanches, et qui sert plutôt de parure que de vêtement, jusqu'au pagne

attaché sous les bras et enveloppant presque tout le corps. Chez les Bapoto et les Ngombe, dans le district des Bangala, y compris les Budja, et chez les Banziri, sur l'Ubangi, les femmes adultes même ne portent, en général, qu'un cordon simple ou double, lié autour des hanches, lequel est souvent remplacé soit par une liane, soit par un poil d'éléphant, et sur lequel parfois sont enfilées des perles. (Voir pl. 104.) Chez les Mongwandi-Sango (y compris les Yakoma et les Bongo), les jeunes filles non nubiles seules se contentent du simple cordon de ceinture, tandis que les femmes adultes portent un morceau de feuille de bananier passé entre les cuisses et maintenu sur le devant par la ceinture, tandis que par derrière il se termine librement, soit entre les cuisses, soit en les dépassant. (Voir pl. 40, 45, 48, 52, 72.) Les femmes des Mobenge et des Gobu portent d'ordinaire un petit morceau d'étoffe ou quelques feuilles attachées sur le devant au cordon ceignant les hanches. Celles des Bwaka et des Ngombe vivant parmi eux, dans le district de l'Ubangi, portent devant et derrière un petit tablier, long d'environ un empan et fait de fibres végétales, la plupart du temps de fibres de feuilles de palmier, soit détachées, soit tordues en cordelettes. (Voir pl. 94 et 110. Celles des Mondjembo et des tribus vivant plus au sud, sur le cours inférieur de l'Ubangi, ont une petite jupe longue de 30 à 40 centimètres, fixée autour des hanches et faite de plusieurs rangées de fibres végétales ou de cordelettes ; ce vêtement est analogue à celui des femmes bangala aux bords du Congo. (Voir pl. 97.) On voit cependant partout déjà des femmes isolées qui portent un morceau d'étoffe entourant les hanches et descendant jusqu'aux genoux, ou encore un pagne attaché au-dessous des bras et enveloppant presque tout le corps, selon la coutume des femmes de soldats ou des négresses de la côte.

La parure la plus généralement usitée consiste en perles de verre enfilées dans des cordelettes et portées autour du cou et des hanches ; puis en fil de laiton entortillé autour des bras et des jambes. Les femmes portent souvent, au-dessus du cordon de hanches, un second cordon orné de perles ou de breloques en fer en forme de cornet. (Voir pl. 86 et 102. Très souvent elles se chargent les jambes, au-dessus de la cheville, d'épais anneaux en laiton. Les femmes des Mondjembo, sur le bas Ubangi, portent autour du cou

des anneaux de cuivre hauts de 15 centimètres avec, au milieu, un rebord saillant, et pesant de 1 kilogramme à 1 kilogramme et demi. (Voir pl. 97 et 113.)

Grande est la variété dans la disposition des cases et dans le mode de leur construction. Chez les Mobenge et quelques autres tribus, des groupes de trois à cinq huttes réunies autour d'une petite place se suivent, séparés entre eux par une bande de plantations ou de terre inculte. Un certain nombre (dix à cinquante) de ces fermes (ou groupes de cases) constitue un village. Par contre, chez les Mongwandi-Sango, de nombreuses huttes sont dressées sur deux à quatre rangées incomplètes au bord d'une longue rue, et le village, qui compte de 100 à 300 cases, est alors divisé en quelques (deux, trois ou quatre) grosses fractions seulement, séparées par des plantations ou des terres incultes. Cela doit dépendre, sans doute, de ce que, chez les Mongwandi-Sango, chaque homme, d'ordinaire, n'a qu'une femme et, par suite, aussi qu'une seule hutte; tandis que chez les autres tribus, la règle est qu'au moins les gens les plus riches ont plusieurs femmes et pour chacune une case spéciale. Chez les Bwaka et quelques tribus du bas Ubangi, les villages sont d'ordinaire constitués par plusieurs rues courtes formées par des cases accolées dans le sens de la longueur. Aucun des villages situés sur mon parcours n'était fortifié, tandis que, lors de mon premier voyage, tous les villages des Ngombe et des Banza que je visitai dans le district des Bangala étaient entourés d'une palissade et le plus souvent aussi d'un fossé.

Les cases des indigènes sont construites partie sur un plan rectangulaire, partie sur un plan circulaire. Les premières ont généralement un toit à pignon (à deux pans), plus rarement un toit en croupe (à quatre pans). Beaucoup de ces cases sont arrondies aux angles, d'où leur plan devient presque elliptique; elles se voient le plus souvent à côté de cases à plan circulaire. Celles-ci ont tantôt un toit conique (en forme d'éteignoir), tantôt un toit hémisphérique mais également pointu (en forme de coupole ou de meule). Les tribus des bords du Congo et du bas Ubangi, apparentées aux Bangala, tous les Ngombe, y compris les Budja, ainsi que les Bwaka et les Mondjembo de l'Ubangi, élèvent des cases rectangulaires. Les Mobenge et les

Mongwandi-Sango, dans l'est de la région qui nous occupe, bâtissent des cases rondes pourvues d'un toit conique élevé; les Banziri, les Banza et les Gobu du haut Ubangi préfèrent le toit hémisphérique. Chez les Gobu, toutefois, il y a aussi des cases au toit conique mais raccourci.

L'aire des cases est la plupart du temps au niveau du sol extérieur, quelquefois un peu surélevée; dans les cases des Banziri, elle est même quelque peu en contre-bas. Je ne vis nulle part le haut soubassement (ou socle) en pisé que l'on rencontre dans les cases des Maginza (Elombo), entre Ngali et Monveda, dans la zone de la Mongala. Les murs des cases sont, chez les tribus de l'Est (Budja, Mobenge, Mongwandi, Bongo), pour la plupart en pisé; chez celles de l'Ouest, ils sont ordinairement faits d'écorce, de feuilles, d'herbe ou de côtes de feuilles de palmier. Quelquefois, ils sont ornés de dessins à la couleur blanche qui paraissent principalement représenter des hommes ou des animaux. Je vis de ces dessins chez les Budja, Mobenge, Mongwandi et Sango. (Voir pl. 15 et 35.) Chez les Budja, on rencontre aussi des ornementations rectilignes en plusieurs couleurs. Voir pl. 21.) Le toit est couvert de feuilles de plantes dominant dans la végétation des environs : graminées, palmiers, scitaminées ou arbres feuillus, rarement de côtes de feuilles de palmier fendues.

En dehors des cases servant d'habitations, et entièrement closes à l'exception de la porte d'entrée, on trouve dans les villages des indigènes de toutes les tribus des halles (ou hangars) de mêmes dimensions que les habitations, mais entièrement ouvertes, lesquelles sont constituées par un toit-abri soit en dos d'âne, soit conique, soit plat, reposant sur des pieux, et où les indigènes aiment à se tenir pendant le jour, comme les blancs sur leurs vérandas. Depuis une époque récente, quelques chefs et d'autres indigènes ont adopté la coutume de bâtir leurs cases en pisé sur un plan presque carré avec un toit en croupe et pourvues d'une véranda tout autour, à l'imitation de celles que les blancs construisent pour leurs soldats et ouvriers. (Voir pl. 59, 62.)

Devant les cases, ou au milieu de la rue du village et souvent abritées sous un groupe d'arbrisseaux ou de bananiers, on trouve, chez toutes les tribus, des huttes en miniature destinées à héberger

les esprits des décédés ou d'autres esprits, et près ou dans lesquelles on aperçoit des poteries, des lambeaux d'étoffe, des os et d'autres objets, apparemment des restes d'offrandes. Par contre, je ne rencontrai nulle part la moindre figure humaine sculptée en bois, comme celles que je vis lors de mon premier voyage dans le sud du pays banza. Parfois les groupes de plantes dont je viens de parler sont seulement entourés d'une clôture, sans toit. Il y a également des fétiches constitués simplement par quelques branches fixées dans le sol et liées ensemble, ou par quelques piquets peints en blanc et noir. L'expression « fétiche » est ici prise dans son sens le plus étendu, en sorte qu'elle se rapporte à tout objet auquel sont attribués des vertus ou des effets surnaturels ; non point que les indigènes considèrent l'objet en lui-même, mais bien l'esprit y résidant au moment de l'événement comme en étant la cause déterminante. Il est possible que nombre de ces places fétiches, que l'on pourrait comparer aux autels ou chapelles en usage chez d'autres peuples, soient aussi des tombeaux ; quoique généralement les indigènes se refusent à l'avouer. (Voir pl. 54, 60, 61, 78, 85.)

Les ustensiles et les armes ne présentent pas de grandes différences d'une tribu à l'autre ; il y a néanmoins certaines particularités, d'un domaine restreint, tels les appuie-nuque en bois propres aux Bwaka et aux Mondjembo, lesquels s'ouvrent comme une boîte (voir pl. 112). On trouve partout des lits bas faits de côtes de feuilles de palmier, et relevés à chaque extrémité ; chez les Bwaka et leurs voisins, ils sont pourvus d'un appuie-nuque ; sous un format plus réduit, ils servent aussi de tabouret. Il y a encore partout des escabeaux ronds, en bois, souvent garnis de clous en laiton, des appuie-dos faits de plusieurs branches écartées, des canots creusés dans un tronc d'arbre, et le plus souvent pourvus d'un avant-bec plat aux deux extrémités, des plats en bois, de grands paniers en forme d'auge, des pots d'argile hémisphériques, décorés à l'extérieur d'ornements gravés et que l'on place, pour cuire les aliments, sur trois pierres ou trois blocs d'argile, etc. (Voir notamment pl. 8, 51, 69, 84, 112, 114.)

Les couteaux varient considérablement de formes ; il y en a qui sont limités à un territoire restreint. Les couteaux de jet à plusieurs

lames sont partout en usage ; les flèches et les arcs sont plus répandus chez les tribus du nord. Les flèches sont parfois entièrement en jonc de palmier ou en bois et dentelées vers la pointe ; cette dernière et les barbes y adaptées sont toutefois le plus souvent en fer. Les lances ont pour la plupart un fer long et un manche en bois artistement sculpté et entortillé de fil de laiton. Il y a aussi des harpons munis d'un fer court et barbelé. Les lances d'apparat des chefs sont parfois entièrement en fer ou en laiton. Les boucliers sont partout faits de jonc de palmier tressé, pourvus en dedans d'une poignée en bois et la plupart du temps ornés de peaux ou de cordelettes ; ils varient toutefois de grandeur (Voir pl. 101-113.)

Parmi les instruments de musique, on rencontre le plus fréquemment les gros tambours faits de troncs d'arbres évidés. Un arc sonore tendu de deux cordes en fibres de palmier, ayant comme caisse de résonance la moitié d'une calebasse, est très en faveur dans les régions orientales. (Voir pl. 22 et 101) Une planche à jeu portant à la surface plusieurs rangées de cavités, dans lesquelles on jette de petites pierres ou des graines, est également très répandue ; elle présente beaucoup d'analogie avec la « mancala » de l'Afrique orientale.

Les différences les plus caractéristiques entre les tribus des indigènes résident dans leur langage. A ce point de vue ils se divisent, en premier lieu, en deux branches principales, en ce sens que les tribus résidant dans la partie sud de la région qui nous occupe parlent des langues bantoues, tandis que les idiomes de celles habitant plus au nord n'appartiennent plus à cette famille, bien que conservant certaines affinités avec elle.

Les caractères distinctifs des langues bantoues consistent dans l'emploi de préfixes pour exprimer les rapports grammaticaux les plus importants, et l'accord de ces préfixes dans les diverses parties du discours. En dehors de la forme des adjectifs numéraux, on reconnaît le plus aisément les langues bantoues à la formation du pluriel des substantifs, en ce sens que celui-ci a pour la plupart des classes de substantifs un autre préfixe que le singulier, tandis que, dans les langues non-bantoues de la région nord (les langues soudanaises ou nigritiques), le pluriel a presque constamment la même forme que le

singulier. Toutefois, même dans ces idiomes, quelques préfixes paraissent être en usage, notamment a-, ba- et mo-, pour les désignations de personnes et de lieux. Il n'est cependant pas si aisé que l'on pourrait le supposer de remarquer ces différences, parce que les indigènes prononcent souvent ces préfixes très indistinctement, quand ils ne les avalent pas complètement.

La limite entre les territoires des langues bantoues et soudanaises s'étend entre le 2e et le 4e degré de latitude nord, et est à peu près formée par les rivières Lua, Dua et Rubi ; cependant les Ngombe et les Ababua parlant des langues bantoues, atteignent par endroits jusqu'à l'Ubangi-Uele. Il semble que la partie nord du territoire en question fut jadis également occupée par des Bantous, notamment des Ngombe et des Ababua, et que ce n'est que plus tard que les nègres du Soudan, refoulés vers le sud par les mahométans, se sont infiltrés parmi eux. L'influence des Bantous se fait sentir chez les habitants actuels de ces régions, aussi bien au regard du langage, notamment en ce qui concerne les noms de lieux, qu'à celui du tatouage et de la forme des cases.

Les tribus bantoues de ces contrées se divisent, d'après leur langage, en trois groupes, celui des Bangala, celui des Ngombe et celui des Ababua, parmi lesquels les deux premiers sont plus apparentés entre eux qu'avec le dernier.

1. Le groupe bangala. A celui-ci appartiennent les Babangi, les Bangala et les Bapoto résidant sur les bords du Congo, et les Baloi, les Ngiri, les Tenda et les Lubala, résidant sur le cours inférieur de l'Ubangi jusqu'à l'embouchure presque de la Lua. Les Balolo (Mongo) habitant au sud du Congo moyen appartiennent également à ce groupe.

2. Le groupe ngombe. A ce groupe appartiennent les Bwela, les Maginza (Elombo) et les Budja, entre le Congo et la Dua, les Mabali (Mobali) sur la Dua, et les Ngombe habitant au sud de l'Ubangi supérieur entre le 3e et le 4e degré de latitude nord ; les Ngombe habitant au sud du Congo moyen appartiennent probablement aussi à ce groupe ; toutefois, je n'ai pas appris à les connaître personnellement. L'expression « Ngombe » est employée, chez les Bangala et les tribus qui leur sont apparentées, pour désigner tous les

habitants du pays intérieur par opposition à ceux résidant sur les bords du fleuve. Cela n'empêche nullement, cependant, que l'on désigne sous ce nom, ainsi qu'il est d'un usage général au Congo et dans l'Ubangi, la grande tribu ou peuplade qui s'étend du Ruki à l'Ubangi supérieur et offre plusieurs marques distinctives concordantes, notamment une unité de langue, bien que celle-ci soit divisée en plusieurs dialectes. De même, tous les Ngombe construisent des cases rectangulaires, bien que, là aussi, il y ait quelques divergences : ainsi les cases des Maginza sont construites sur un haut socle en argile, tandis que les Mabali, à l'époque de mon premier voyage, habitaient dans des cases élevées sur pilotis ; toutefois, on me disait qu'entre temps, à l'instigation des blancs, ils avaient abandonné cette manière de bâtir et avaient reporté leurs villages plus avant dans l'intérieur. D'ailleurs, le nom de Mabali est fréquemment donné, par extension, à tous les habitants de la région fluviale, par opposition à ceux de l'intérieur, et forme ainsi la contre-partie du nom de Ngombe. Dans l'Ubangi supérieur, les appellations de Wate et de Wagigi offrent la même particularité, mais ils ne sont point en même temps usités comme nom de tribu. Sous le rapport du tatouage et du costume, les Ngombe habitant le district de l'Ubangi se rapprochent plutôt de leurs voisins les Bwaka ; leur dialecte, par contre, cadre presque complètement avec celui de leurs congénères résidant dans le district des Bangala.

3. Le groupe ababua. En dehors des Ababua (Babwa) et de quelques autres tribus ou sous-tribus habitant, comme eux, hors des limites du territoire qui nous occupe, seuls les habitants des environs de Mobwasa, dans la contrée visitée par moi, appartiennent à ce groupe. Les blancs résidant dans ce poste les disaient appartenir à la tribu des Mobenge, dont le centre principal est situé plus au nord, où elle porte aussi la dénomination de Mobati. Les blancs du poste de Mombongo, par contre, désignaient les indigènes habitant la même contrée et celle située plus vers le nord, comme appartenant à la tribu des Likwangula, au sujet de laquelle je ne pus obtenir plus de renseignements. J'entendis des indigènes de l'endroit l'appellation de Mobige, mais je ne saurais affirmer qu'ils voulussent par là désigner leur nom de tribu. La plupart du temps on n'obtient des indigènes, en réponse à la demande de leur nom de tribu, aucun

renseignement, et l'on est sur ce point obligé de s'en tenir aux données des blancs habitant la région. Dans le village de Mongende, au nord du poste de Dundusana, il me fut donné, en réponse à mes questions, des mots qui, pour la plupart, concordaient avec ceux des Ababua et des Mobenge, et que l'on me dit appartenir à la langue de la tribu Dundusana. Il est probable que ces trois tribus (Mobenge, Likwangula et Dundusana qu'on dit avoir antérieurement habité plus loin au nord-est, vers la rivière Uele, ne sont que des subdivisions d'une seule tribu; en tout cas, leur dialecte est apparenté de près à celui des Ababua (1).

Les tribus de notre région n'appartenant pas aux Bantous, mais se rattachant aux peuplades soudanaises (nigritiques), se répartissent, quant à leur langue et autant que l'on peut en juger d'après les rares données en notre possession jusqu'à ce jour, en cinq groupes. Ce sont les suivants :

1. Le groupe mandjia. Les idiomes appartenant à ce groupe, notamment ceux des Mandjia et des Baya, sont très répandus au nord de l'Ubangi, ainsi que dans la région de la Sanga (2). Dans la région visitée par moi, je trouvai un dialecte appartenant à ce groupe dans un seul village, situé sur le moyen Ubangi en aval de Zongo et nommé Bombula. On m'avait dit que la contrée en question était habitée par des Bwaka, et je ne remarquai dans ce village aucune particularité opposée aux Bwaka. Ce n'est qu'après qu'il m'apparut que les mots demandés là étaient tout à fait différents de ceux de l'idiome des Bwaka, mais, par contre, correspondant à ceux des idiomes des Mandjia et des Baya. Sur les cartes on donne à la tribu habitant cette région le nom de Bonduru. Il est donc probable qu'il s'agit là des membres de cette tribu; cependant, il se pourrait que les habitants de Bombula ne soient immigrés ici de la

(1) D'après A. de Calonne-Beaufaict : Les Ababua (Bruxelles, A. Dewit, 1909), les habitants des environs de Mobwasa appartiendraient aux Mobati, sous le nom desquels il englobe les tribus ou sous-tribus occidentales de la peuplade des Ababua, tandis que les Mobenge vivant sur les rives de l'Uele formeraient une peuplade (ou tribu) propre, quoique très apparentée aux Ababua sous le rapport du dialecte.

(2) Voir F.-J. Clozel, Les Bayas (Paris, J. André, 1896).

rive droite de l'Ubangi que depuis un temps rapproché, de semblables migrations se produisant parfois d'une rive à l'autre de l'Ubangi.

2. Le groupe bwaka. A ce groupe appartiennent les Bwaka, les Mondjembo (Monsombo) et les Banziri (Bwandjiri) sur le moyen Ubangi et dans les régions limitrophes. Les Bwaka forment une grande tribu, s'étendant loin à l'intérieur, et qui n'est pas encore entièrement sous l'influence des blancs. Les Mondjembo, auxquels les Mpombo cités par les auteurs anglais, ainsi que les habitants du gros village Dongo (Ndongo) sur le bas Ubangi semblent appartenir, habitent au sud des Bwaka jusqu'au delà de la Lua, et leur sont semblables non seulement sous le rapport de la langue, mais à tous autres points de vue. Par contre, les Banziri habitant plus en amont du fleuve se distinguent d'eux par la forme de leurs cases, l'absence de vêtement fréquente chez les femmes, et, en général, aussi par le tatouage de la face ; ils se rapprochent, sous ces rapports, des Banza appartenant par le langage au troisième groupe. Le nom de Bondjo, fréquemment employé par les voyageurs français, n'est pas un nom de tribu, et se rapporte principalement à des indigènes de la tribu des Mondjembo.

3. Le groupe banda. A celui-ci appartiennent, dans le cercle de notre région, seulement les Banza et les Gobu (Ngobu), et, hors de celui-ci, la grosse tribu très répandue au nord de l'Ubangi, des Banda [1]. Ces trois tribus construisent des cases rondes au toit hémisphérique. Les Gobu n'occupent qu'une région restreinte sur le moyen Ubangi, à l'est de Mokoange, où ne se trouve aucun poste des blancs ; les Banza, en revanche, s'étendent sur une vaste région au sud de la précédente qui, du 2e degré de latitude nord, au sud, atteint presque l'Ubangi au nord. Tandis qu'ils sont désignés par la plupart des voyageurs comme une tribu vigoureuse et active, d'autres sont de l'avis opposé. Il me fut aussi affirmé qu'au sud de Mokoange ils étaient souvent dans la dépendance des Bwaka. Il est probable qu'il en est ainsi là seulement où ils ne sont qu'en nombre restreint.

(1) Voir G. Toqué. Essai sur le peuple et la langue Banda (Paris, J. André, 1904).

4. Le groupe sango. A celui-ci appartiennent les Sango et les Yakoma habitant sur le haut Ubangi, les Bongo au sud de ceux-ci, et les Mongwandi dans la partie septentrionale du bassin de la Mongala, où ils s'étendent vers le sud jusqu'au delà de la Dua. Les désignations de Sango et Yakoma sont prises ici dans le sens le plus étendu, tandis qu'à l'origine elles ne s'appliquaient qu'à de petites sous-tribus. Le dialecte sango sert dans l'Ubangi souvent de moyen de conversation entre les blancs et les noirs des diverses tribus, ainsi qu'entre ces derniers. C'est pourquoi je me crois autorisé à désigner tout le groupe d'après ce dialecte. Les tribus appartenant à ce groupe ne sont pas seulement en rapports très étroits l'une avec l'autre au point de vue du dialecte, mais aussi à tous les autres, notamment par la forme de leurs cases cases rondes au toit haut et conique) et par le tatouage. Le dialecte bongo n'a aucun rapport avec le dialecte de même nom parlé dans la région du Nil

5. Les Mondunga, dans le voisinage du poste de Gali (Ngali), qui se trouve à trente kilomètres au nord de Lisala et d'Upoto (Bopoto), localités situées sur la rive droite du moyen Congo. Leur idiome présente quelques rapports avec l'idiome des Bamanga habitant dans les environs de Stanleyville. Pour le reste, ils sont semblables aux Maginza (Elombo), leurs voisins qui forment une sous-tribu des Ngombe et parlent une langue bantoue. La langue mondunga fut découverte par moi lors de mon premier voyage au Congo en 1896 et décrite dans ma relation de voyage parue deux ans après (1). Sir Harry Johnston fait donc erreur lorsque, dans son ouvrage du plus haut mérite, intitulé « George Grenfell and the Congo » (2), il attribue la découverte de cette langue, qu'il appelle Ndonga, au Rév. W. Forfeitt, et la reporte à l'année 1906. D'après les informations que j'ai reçues à Gali, cet idiome serait limité à quelques villages des environs de ce poste. Sur l'Itimbiri où, d'après H. Johnston, il se rencontrerait également, je ne l'ai point trouvé. Dans le village de Mondunga que j'ai visité, à la limite des bassins de l'Itimbiri et de

1 Fr Thonner. Im afrikanischen Urwald (Berlin. D. Reimer, 1898) et Dans la grande forêt de l'Afrique centrale (Bruxelles, 1899).

2 London. Hutchinson & C°, 1908.

la Dua, le dialecte budja, appartenant aux langues bantoues, est en usage. D'ailleurs, le nom de Mondunga ou Ndonga est fréquemment usité comme nom de village parmi les diverses tribus de la région par moi visitée. D'après F. Starr, le nom de la tribu serait Ndungale.

Comme sixième groupe, on pourrait ajouter celui des Azande (Niamniam), dont le cercle d'expansion touche notre région à l'est. Leur langue n'a aucune analogie avec celles des cinq groupes précédents, à l'exception de quelques mots paraissant provenir d'emprunts qui leur ont été faits. De même les langages du premier groupe (mandjia) sont tout différents des autres langues parlées dans notre région, tandis que les dernières, ou tout au moins celles des groupes 2, 3 et 4, que l'on pourrait appeler langues de l'Ubangi, laissent percer quelques rapports entre elles, principalement celles du deuxième groupe (bwaka) avec celles du troisième banda), lesquels deux groupes on pourrait peut-être fusionner en un seul. Les langues des groupes 2 à 5 montrent aussi, ainsi que le constatait déjà H. Johnston, quelques concordances avec celle des Mundu, tribu habitant bien plus à l'est, à la limite de la région du Bahr-el-Ghasal. L'idiome des Bwaka, notamment, a beaucoup d'analogie avec cette langue.

Les blancs se servent la plupart du temps, dans leurs rapports avec les indigènes, de la langue bangala, dont, dans ce but, on a simplifié la grammaire. On a laissé de côté l'accord des préfixes dans les diverses parties du discours, qui distingue les langues bantoues, et on a réduit les nombreuses formes du verbe à deux ou trois (1). Cette langue ainsi mutilée est néanmoins suffisante dans les relations quotidiennes et a l'avantage d'être facile à apprendre ; toutefois, elle est insuffisante pour exprimer les finesses du discours, c'est pourquoi les missionnaires s'efforcent de maintenir la langue originelle (2). Dans l'Ubangi, la langue sango sert aussi souvent de moyen de conversation entre les blancs et les indigènes des différentes tribus.

(1) Voir W. Stapleton. Suggestions to a grammar of Bangala (Yakusu, Baptist Missionary Society, 1903) et A. Courboin Bangala Paris, A Challamel, 1908).

(2) Voir P. Cambier. Essai sur la langue congolaise Bruxelles, Polleunis et Ceuterick, 1891 et P de Boeck Grammaire et vocabulaire du Lingala (Bruxelles, Polleunis et Ceuterick, 1904.)

Les tribus des indigènes ne forment point d'unités politiques. Bien plus, chaque village est indépendant du voisin et a son propre chef, dont le pouvoir est très limité.

Le long de ma route de l'Itimbiri à l'Uele, les villages sont le plus souvent réunis en groupes éloignés l'un de l'autre de une à deux journées de marche. La densité de la population est, de ce fait, dans ces régions, très faible, et comporte à peine deux habitants par kilomètre carré. La contrée, notamment, située entre les rivières Dua et Ebola est très peu peuplée. Par contre, dans le voisinage des bords de l'Ubangi et du Congo, il y a aussi des régions à population plus dense La densité totale de la population, dans le bassin de la Mongala, comporte probablement de 4 à 5 individus par kilomètre carré.

Les établissements des blancs, qu'on appelle postes, se trouvent également à de grandes distances l'un de l'autre. Ils appartiennent tous à l'Etat, abstraction faite de quelques stations missionnaires et de commerce situées sur les rives du Congo. Ils furent jadis plus nombreux dans le pays budja, mais, dans ces derniers temps, plusieurs furent abandonnés, en raison de ce que l'activité dans la récolte du caoutchouc n'est plus aussi grande que jadis, à la suite de la diminution de rapport considérable des lianes, et parce que les livraisons de caoutchouc exigées des indigènes ne sont plus aussi fortes.

Les postes de l'intérieur sont, en règle générale, occupés par deux ou trois blancs et se composent d'ordinaire de quelques habitations et magasins réunis autour d'une grande place, et, à côté, quelques huttes pour les soldats. Ces postes sont pour la plupart entourés d'une haute palissade, en dehors de laquelle se trouvent souvent quelques cases pour les ouvriers engagés à terme fixe. Les habitations des blancs sont construites en briques ou en pisé, élevées un peu au-dessus du sol et, en règle générale, couvertes d'un toit en feuilles de palmier, lequel entretient la fraîcheur mieux que les toits couverts en fer blanc préférés notamment dans le Congo français. Elles se composent d'ordinaire de deux chambres séparées l'une de l'autre par un espace ouvert sur le devant « barza ») et derrière lesquelles se trouvent souvent encore deux magasins. Tout autour s'étend une large véranda. (Voir l'explication de la planche 23.) Les cases des

MISCH & THRON, Éditeurs, 126, rue Royale, Bruxelles

Sous presse :

Etudes sur la Flore des Districts du Bangala et de l'Ubangi

(Congo belge)

PLANTÆ THONNERIANÆ CONGOLENSES (DEUXIÈME SERIE)

1911. — 8° avec environ 50 illustrations dans le texte, 20 planches lithogr. et une en couleur, 1 carte.

Prix : **10 francs.** — Relié, **12 francs**

En 1896 et 1909. M. Fr. Thonner, de Vienne, parcourut, en herborisant le pays des Bangala (Congo belge) et une partie du district de l'Ubangi. Au retour de son dernier voyage, il confia l'étude de ses récoltes botaniques à M. le professeur E. De Wildeman qui avait, en 1900, publié en collaboration avec M. le directeur Th. Durand, l'énumération des récoltes du premier voyage (1).

Le résultat des études faites sur les documents botaniques recueillis en 1909 paraitra prochainement sous le titre ci-dessus.

Cette fois l'ouvrage est plus étendu, l'auteur a pensé qu'il pouvait être plus intéressant de donner non seulement l'énumération des plantes recueillies et la description des espèces et variétés nouvelles, toutes figures en hors texte, mais encore un résumé de l'état actuel des connaissances géo-botaniques sur la région.

Grâce aux notes prises par M. Fr. Thonner, grâce aux photographies et aux itinéraires si complets publiés par lui, il a été possible de présenter un aperçu de la végétation de la région qui se trouve entre le Congo au sud et l'Ubangi au nord. Cette étude présentait un intérêt particulier, car dans cette région passe la limite nord de la grande forêt tropicale africaine.

L'ouvrage est divisé en trois parties principales. La première consiste en notes géo-botaniques; elle est copieusement illustrée de gravures représentant certaines plantes caractéristiques et des aspects de végétation : forêt, clairière, brousse, bords de rivières, etc.

La seconde partie forme les « Plantæ Thonnerianæ Congolenses, série II » et est accompagnée de 20 planches lithographiques.

Quant à la troisième, elle est surtout documentaire, elle comporte l'énumération systématique de toutes les plantes actuellement signalées dans les districts des Bangala et de l'Ubangi avec l'indication des stations de récolte et le nom des collecteurs.

Cet ouvrage présentera donc de l'intérêt non seulement pour les hommes de science : botanistes, géographes, mais encore pour le grand public qui y trouvera une description du pays et des gravures représentant l'aspect de la végétation. Il forme aussi le complément naturel du dernier ouvrage de M. Fr. Thonner, *Du Congo à l'Ubangi* qui vient de paraître en traduction française. (Prospectus illustré sur demande.)

(1) **Plantæ Thonnerianæ Congolenses,** 1 vol. cartonné toile de 118 pages, XXIII planches hors texte et une carte du bassin de la Mongalla et précédé d'une Introduction de M. Fr. Thonner, 1900. Relié toile, **fr. 8.** — (Edité également par notre librairie).

ouvriers sont pour la plupart construites en pisé et entourées également d'une véranda.

De même que le logement, la nourriture des blancs est aussi aujourd'hui meilleure que jadis. Ils reçoivent, deux fois par an, des vivres d'Europe. On élève d'ordinaire, dans les postes, des poules, des chèvres, des moutons et quelquefois aussi des bœufs ; on cultive également des légumes d'Europe, des arbres fruitiers des tropiques, souvent aussi des plantes alimentaires indigènes. Une fois par semaine, les indigènes des environs, la plupart du temps des femmes, apportent les vivres nécessaires aux ouvriers et aux soldats, notamment des bananes et du manioc, pour lesquels elles reçoivent un prix déterminé, ordinairement en sel.

Tandis qu'une partie des indigènes est astreinte à la fourniture des vivres, une autre, la plupart du temps un village spécialement désigné, fournit des porteurs ou des travailleurs ; une autre est chargée de la récolte des produits du sol, notamment du caoutchouc. Les indigènes reçoivent pour ces diverses prestations, pour l'évaluation desquelles on a pris pour base une durée de travail de 40 heures (4 jours) par mois, une rétribution qui, en règle générale, est inférieure à la valeur du service rendu. Cet état de choses va cependant changer bientôt, le gouvernement s'étant décidé à introduire le paiement des impôts en argent.

La quantité de caoutchouc exigée des indigènes a été, dans ces derniers temps, considérablement réduite. Tandis qu'auparavant on exigeait de 3 à 5 kilogrammes mensuellement, on se contente aujourd'hui de 1 kilogramme environ. Il est vrai que maintenant les récolteurs de caoutchouc doivent aller bien plus loin et chercher plus longtemps qu'auparavant pour amasser la même quantité de cette matière si demandée, et cela parce que les lianes, par suite des incisions ou des coupes faites, sont ou bien ruinées, ou bien ne produisent plus rien pendant de longues années. La quantité de caoutchouc récoltée est, par suite de ces circonstances, dans maintes régions, descendue au-dessous du dixième de la quantité antérieurement obtenue. On a, il est vrai, créé de vastes plantations de caoutchoutiers autour des postes, mais celles-ci ne donnent encore aucun rapport régulier.

Les porteurs reçoivent par jour 20 à 30 centimes en étoffes,

sur lesquels ils doivent encore se nourrir ; cependant ils recevaient aussi parfois, avant la mise en route, des vivres (bananes ou pain de manioc) ; j'avais aussi coutume de leur en acheter dans les villages où nous passions la nuit. Ils m'accompagnaient toujours jusqu'au prochain poste, en sorte que je ne fus pas obligé, comme lors de mon premier voyage, d'en changer à chaque village. Ils portent les charges les plus légères (jusqu'à 25 kilogrammes) sur le dos, au moyen d'une lanière d'écorce passée autour du front ; les plus lourdes, supportées par une perche tenue à deux. Ils se reposent d'ordinaire un quart d'heure toutes les deux heures, quelquefois plus souvent. Vingt à trente porteurs sont réunis sous la direction d'un chef capita.

Comme moyen de paiement ce sont aujourd'hui les tissus qui sont le plus employés, notamment le treillis bleu appelé indigo-drill, et le sel. Une brasse (1 m. 80) d'indigo-drill, la plupart du temps mesurée d'après la grande envergure des bras, a, dans la région que j'ai visitée, une valeur de 1 fr. 80, correspondant aux frais d'achat et de transport. On reçoit pour cela une ou deux poules qui, avec des bananes, du manioc et des patates ou des ignames payés avec du sel, représentent la principale nourriture du voyageur. Le sel est emporté ou bien divisé en tablettes, ou bien en grains emballé dans des sacs, et, dans ce dernier cas, on le mesure à la cuiller. Un kilogramme est compté pour 2 francs dans les transactions, bien qu'il ne coûte pas si cher aux blancs. Le fil de cuivre (mitako) et les coquillages-cauris ne sont plus en faveur. Les perles, notamment les petites rouges (cornioles) sont volontiers acceptées en beaucoup de contrées. Les magasins de l'État ont, en dehors de cela, d'autres objets, que les indigènes peuvent recevoir en paiement ou échanger contre des étoffes ou du fil de laiton ; cependant, un voyageur, en ces contrées, peut présentement s'en tirer rien qu'avec de l'indigo-drill et du sel. Dans le Bas-Congo, jusqu'à Kinshasa, les paiements se font en argent monnayé ; de même dans les possessions françaises. De là ce système a pénétré également sur la rive belge de l'Ubangi où les indigènes préfèrent souvent l'argent aux marchandises d'échange, tout au moins en ce qui regarde la pièce de cinq francs.

En ce qui concerne les rapports entre les indigènes et les blancs, en général, l'influence de ces derniers s'est, depuis mon premier voyage, très étendue et affermie. La majorité des indigènes semblent s'être réconciliés avec la présence, dans leur pays, des blancs, vue généralement avec défaveur au début, et avec les changements qui en ont été la conséquence et dont plusieurs sont avantageux aussi pour eux. Les prestations, que l'on ne pouvait éviter de leur imposer, ne sont plus trouvées si lourdes, depuis que, ainsi que je l'ai dit plus haut, l'on a abaissé la quantité de caoutchouc à livrer. Il arrive bien encore, parfois, que les indigènes reportent leurs villages à une plus grande distance des postes pour pouvoir plus aisément se soustraire au paiement des impôts, ou éviter des disputes avec les gens des blancs. Mais ils le font aussi souvent pour d'autres raisons, notamment à la suite de cas réitérés de maladie, ou bien en raison de l'épuisement du sol des plantations. Lors de mon premier voyage en 1896, les indigènes avaient coutume, avant mon arrivée, d'abandonner leurs villages pour se cacher en forêt. A mon second voyage, ce fait ne se présenta plus nulle part : ils étaient, cette fois, plutôt pressants ; les chefs, toutefois, s'efforçaient constamment de maintenir l'ordre. Des cas isolés d'actes de sauvagerie, tels qu'assassinat de blancs, anthropophagie, etc., se produisent bien toujours encore de temps à autre. Souvent les indigènes sont excités par leurs féticheurs qui voient leur influence combattue par la présence des blancs ; car ceux-ci, en effet, visent à faire disparaître diverses coutumes barbares dans lesquelles les féticheurs avaient continué de jouer un rôle prépondérant ; telles, notamment, l'épreuve par le poison comme témoignage de culpabilité ou d'innocence, et les sacrifices humains lors des funérailles ; souvent aussi les blancs acceptent le rôle d'arbitres dans les querelles. Je n'ai nulle part eu connaissance d'exactions commises par les blancs à l'égard des indigènes.

Troisième partie.

Tableaux synoptiques.

Equipement de voyage. Observations météorologiques. Liste des plantes récoltées. Les tribus des indigènes. Vocabulaires.

Équipement de voyage.

Cet équipement est calculé pour un voyage de six mois dans l'Ouest africain tropical et représente, emballé en majeure partie dans des malles étanches en tôle d'acier, environ 30 charges de 25 kilogrammes chacune. Il est, en dehors de cela, recommandable d'expédier, par avance, en un endroit que l'on pense toucher au retour, quelques objets de réserve.

1. Vêtements. 6 chemises de jour, 2 chemises de nuit, 6 caleçons, 6 paires de chaussettes, 2 ceintures en flanelle (pour le cas de maladie ; 6 cols, 3 paires de manchettes et une cravate (pour la traversée ; 3 costumes jaunes en kaki, 3 costumes blancs, 1 costume d'été européen, 1 paire de bretelles ; 1 caban imperméable, 1 pardessus, 1 parasol ; 2 paires de bottines de marche, 1 paire de guêtres, 1 paire de bottes, 2 paires de chaussures d'intérieur ; 1 casque colonial, 1 large chapeau de feutre doublé de paille, 1 petit chapeau de feutre ; 3 paires de lunettes.

2. Objets de toilette. Un nécessaire de toilette complet avec glace ; en plus : 2 éponges, 2 morceaux de savon, 2 boîtes de poudre dentifrice, 2 flacons d'eau dentifrice, 1 tondeuse ; 1 tub

en caoutchouc, 1 cuvette, 1 cruche, 1 gobelet, 12 serviettes de toilette dont 3 pour frictions, 24 mouchoirs, 2 paquets de papier de toilette.

3. Objets de campement. 1 tente avec tapis, 1 lit, 1 matelas de crin, 1 traversin, 3 couvertures en poil de chameau, 1 paire de draps de lit, 1 taie d'oreiller, 2 moustiquaires, 2 sacs imperméables, 1 table, 1 chaise, 1 chaise-longue, 1 chaise percée, 1 hamac.

4. Objets de ménage. 1 cantine de cuisine en aluminium, 1 réchaud à esprit-de-vin, 1 litre d'esprit-de-vin, 1 boule à thé; 1 seau (ou une dame-jeanne), 1 gobelet, 1 filtre, 1 entonnoir, 100 feuilles de papier à filtrer, 1 théière de 4 litres (pour bouillir l'eau à boire), 1 grand bidon (de 3 litres) et 1 petit (d'un demi-litre), 1 tire-bouchon, 1 douzaine de bouchons; 1 panier-buffet, 1 cantine de table (pour le séjour dans les postes), 1 couteau à conserves, 3 serviettes; 1 lanterne, 1 chandelier, 12 paquets de bougies, 6 paquets d'allumettes, 1 réveille-matin; 3 kilogrammes de savon, 1 fer à repasser, 1 brosse, 1 boîte de cirage, 1 boîte de blanc, 3 torchons.

5. Vivres. 3 kilogrammes de : sel, sucre, beurre, lait, riz, biscuits, marmelade; 1 kilogramme de : thé, cacao, gruau d'avoine, macaroni, chocolat; 12 bouteilles d'eau minérale.

6. Médicaments. 1 pharmacie de voyage; en plus, 100 grammes de : quinine, purgatif, teinture d'iode, iodoforme, sublimé, alcool salicylique, onguent boriqué, collodion; 1 2 kilogramme de poudre de riz, 1 paquet de pansements, 1 paquet d'ouate, 1 thermomètre médical

7. Outils et matériel d'emballage. 1 trousse d'outils, 1 marteau-tenaille, 2 machetes, 6 douzaines de clous et de vis, 1 jeu d'outils à souder, une balance à ressort, 6 cadenas, 1 flacon d'huile à machines; 1 trousse de couture, 3 pelotes de ficelle et 2 de cordes, 10 mètres d'étoffe imperméable, 10 feuilles de papier d'emballage, 1 tube de colle, 1 bissac.

8. Armes. 2 revolvers avec 100 cartouches pour chacun, 2 fusils de chasse avec 300 cartouches pour chacun; 2 fusils militaires avec 100 cartouches pour chacun, 5 cartouchières avec ceintures.

9. Papeterie. 1 écritoire avec deux encriers, 1 canif, 1 boîte de papier à lettres, 25 feuilles de papier écolier, 1 carnet de notes, 1 carnet d'itinéraire, 1 carnet-journal.

10. Équipement photographique. 1 appareil de voyage 13 × 18 avec 3 objectifs, 6 châssis doubles, 1 pied et 1 voile; 1 appareil à main 13 18 avec un objectif, 3 châssis doubles, 1 pied et 1 voile; 20 douzaines de plaques, 10 douzaines de pellicules comme réserve, 6 supports pour pellicules, 1 pinceau, 2 paquets de bandes gommées; 1 lanterne rouge, 3 cuvettes, 1 éprouvette graduée, 1 boîte de cartouches de développement, de fixage et de virage, 100 grammes de bromure de potassium, 1 châssis-presse, 1 paquet de papier sensible.

11. Équipement géographique et anthropologique. 2 montres, 2 boussoles, 1 ruban métrique, 2 baromètres anéroïdes, 1 hypsomètre, 2 thermomètres, 1 psychromètre, 1 jumelle; 1 trousse d'instruments d'anthropométrie, 1 tableau chromatique.

12. Équipement botanique. 1 cartable d'herborisation, 12 presses botaniques, 2,000 feuilles de papier d'herbier, 1,000 sachets de papier, 300 étiquettes, 1 boîte en fer-blanc, 1 kilogramme de naphtaline.

13. Livres et cartes. Instructions et guides de voyage, relations de voyages, indicateurs, grammaires et vocabulaires, livres récréatifs, cartes.

14. Argent et documents. Argent, lettre de crédit, passeport, lettres de recommandation, cartes de visite.

15. Marchandises d'échange. 3 balles (de 25 kilogrammes chacune) de tissu « indigo-drill », 1 balle de tissu « amerikani », 1 balle de couvertures de flanelle, 100 kilogrammes de sel, 5 kilogrammes de verroterie, fil de laiton, clous, etc.

Observations météorologiques.

Les observations furent faites à 7 heures du matin (7 a), à 2 heures (2 p) et à 9 heures du soir (9 p.); quelquefois, cependant, l'une ou l'autre fut négligée. La pression atmosphérique est indiquée d'après les données de l'un de mes deux baromètres anéroïdes. Ce baromètre marquait de 20 à 40 millimètres de plus que le second, et de 40 à 70 millimètres de plus que le thermomètre à ébullition. La température de l'air est notée d'après les indications de l'un de mes deux thermomètres-fronde, en degrés de l'échelle centigrade, l'humidité relative de l'air en pour-cent, et cela jusqu'au 5 février d'après les indications d'un psychromètre-fronde, au delà de cette date, d'après celles d'un psychromètre à aspiration, dont le thermomètre humide donnait généralement des températures quelque peu plus basses, notamment à midi, que le psychromètre-fronde, d'où, en conséquence, une humidité de l'air quelque peu inférieure. La nébulosité est indiquée en dixièmes de la voûte céleste, la pluie, qui toujours était accompagnée d'orages, d'après le temps et la durée.

Date	Heure	Lieu	Pression atmosphérique	Température	Humidité	Nébulosité	Pluie
26. I.	7	Mandungu	729.2	20.8	—	10	—
»	2	»	726 4	30.0	—	2	—
27. I.	7	»	727.7	20.5	97	10	—
28. I.	9	Mobwasa	720.8	19.5	—	10	7—7 1/2 p
29. I.	7	»	724.8	18.6	98	10	—
»	2	»	723.6	27.5	61	5	—
»	9	»	725.6	21.0	93	2	—
30. I.	7	»	725.4	19.5	95	5	—
»	2	»	722.3	31.4	49	2	—
»	9	»	725.6	24.1	84	10	9—12 p
31. I.	7	»	726.2	18.9	92	10	12—2 a
»	9	Boguge	727.2	19.8	95	5	—
1 II.	7	»	728 0	19.6	96	4	3—5 a
»	9	Près de Boguge	728.6	22.0	95	1	—
2. II.	7	»	728.8	19.2	96	0	—
»	9	Mondunga	727.2	22.2	95	0	—
3. II.	7	»	727.6	20 6	93	0	12—3 p
4. II.	7	Mombongo	727.6	20.0	96	5	—
»	2	»	725.2	29.2	72	5	—
»	9	»	725.9	21.7	94	0	—
5. II.	7	»	727.7	21.1	93	1	—
»	2	»	725.2	31.2	76	5	—
»	9	»	727 1	22.0	96	0	—
6. II.	7	»	729.2	19.2	—	5	—
»	2	»	726.4	25.0	74	5	10—12 a
»	9	»	728.5	20.0	95	2	—
7. II.	7	»	728.4	18.3	98	1	—
»	2	»	726.1	30.2	61	4	1—1 1/4 p
»	9	»	727.6	22 1	97	3	—
8. II.	7	»	727.9	18.5	98	7	—
»	2	»	724.9	32.4	44	0	—
»	9	»	726.6	20.6	96	0	—
9. II.	7	»	726.6	16.3	96	1	—
»	2	»	723.7	30.2	58	2	—
»	9	»	724.5	22.2	91	1	—
10. II.	7	»	726.0	18.2	94	0	—
»	9	Rivière Moturu	728.2	24.1	94	10	—
11. II.	9	Mongende	727.6	21.2	95	10	—
12. II.	7	»	728.1	18.1	—	0	—
»	9	Près de Mongende	725 8	22.6	94	0	—

Date	Heure	Lieu	Pression atmosphérique	Température	Humidité	Nébulosité	Pluie
13. II.	7	Près de Mongende	726.1	19.3	—	10	—
14. II	2	Mogbogoma	720.2	34.0	46	4	—
»	9	»	722.4	26.1	84	2	
15. II.	7	»	722.3	24.2	84	2	—
»	2	»	718.7	34.2	43	7	
»	9	»	720 5	25.1	88	2	—
16. II.	7	»	721.4	19.8	93	10	1—6 et 8 – 12 a
»	2	»	720 6	25.1	78	8	—
»	9	»	721.9	21.2	91	8	—
17. II.	7	»	723.1	22.0	—	10	—
»	9	Rivière Kulunga	727.7	21.0	—	2	
18. II.	7	»	728.2	17.2	—	2	—
19. II.	7	Près d'Abumombazi	727.3	20.2	—	2	— —
»	9	Abumombazi	725.9	22.8	—	2	
20. II.	7	»	728.6	20.1		10	3 7 a
»	9	»	726.0	22.9	—	6	
21. II.	7	»	727.2	21.2	96	8	
»	9	»	727.9	21.0	—	10	7 9 p
22. II.	7	»	727.5	21.0	—	10	—
»	2	»	724 5	28.3	78	10	3—5 p
»	9	»	727.9	20.0	—	10	10—12 p
23. II.	7	»	727.2	19.8	95	10	—
»	2	»	724.6	30 2	60	3	—
»	9	»	726.2	22.5	97	0	—
24. II.	7	»	727.4	20.3	—	8	7—12 p
25. II.	7	Rivière Biali	729.1	20.2	—	10	12—8 a
»	9	Gugo	725.2	21.8	—	8	10– 10 1/2, 11 11 1/2 a 5 - 5 1/2 p
26. II.	7	»	725.5	19.8		2	—
»	9	Ndonga	725.9	22.0		2	—
27. II.	7	»	727.4	20.8	—	10	
28. II.	7	Yakoma	730.6	20.8	92	10	3—5 a
»	2	»	729.0	28.4	58	10	
»	9	»	730.4	23.8	87	10	
1. III.	2	»	728.1	31.1	55	3	9 – 10 p
2. III.	7	»	730.4	20.8	95	10	—

Date	Heure	Lieu	Pression atmosphérique	Température	Humidité	Nébulosité	Pluie
2. III.	2	Yakoma	727.7	28.9	61	3	—
3. III.	—	—	—	—	—	—	—
4. III.	—	—	—	—	—	—	—
5. III.	—	—	—	—	—	—	—
6. III.	7	Banzyville	728.5	23.1	90	0	—
»	2	»	727.1	32.6	49	0	—
»	9	»	727.9	24.9	79	0	—
7. III.	7	»	729.5	22.2	91	0	—
»	2	»	726.1	33.2	44	2	—
»	9	»	727.1	26.2	85	0	—
8. III.	7	»	728.0	25.0	85	2	—
»	2	»	725.6	34.1	44	2	—
9. III.	2	En aval de Banzyville	726.9	31.9	—	8	10—11 p
10. III.	7	»	730.3	22.2	—	10	—
»	2	»	728.1	30.9	—	2	10—12 p
11. III.	7	»	731.4	22.8	—	0	—
»	2	»	730.4	30.9	—	10	10—12 p
12. III.	7	»	731.0	20.9	—	2	—
»	2	»	729.2	31.9	—	2	—
13. III.	7	En amont de Mokoange	730.7	24.9	—	2	—
»	2	»	728.7	32.2	—	5	—
»	9	»	729.0	24.7	—	0	—
14. III.	7	»	730.9	24.2	—	2	—
»	2	»	729.1	32.3	—	4	—
15. III.	7	Mokoange	731.2	26.2	84	10	—
»	2	»	730.8	27.2	70	10	—
16. III.	7	»	734.0	22.7	—	5	—
»	2	En aval de Mokoange	732.1	31.2	—	2	—
17. III.	7	»	734.1	25.6	—	2	—
»	2	»	731.6	31.2	—	3	—
18. III.	7	En amont de Libenge	732.4	21.9	—	10	3—6 a
»	2	»	732.0	27.2	—	10	—
19. III.	7	Libenge	734.1	21.1	94	10	1—9 a
20. III.	7	»	733.0	22.3	91	2	—

Liste des plantes récoltées.

La liste ci-après ne comprend pas seulement les plantes récoltées par l'auteur en l'année 1909 dans les districts des Bangala et de l'Ubangi, mais encore celles récoltées par lui lors de son voyage dans le district des Bangala en 1896, la liste donnée dans la relation de ce voyage intitulée : « Dans la grande forêt de l'Afrique centrale », étant incomplète [1]).

Les noms des espèces nouvelles pour la science sont imprimés en *italique*. Les numéros où le nom manque ne sont pas encore déterminés.

Plantes récoltées en 1896.

N°	Date	Lieu	Nom scientifique	Famille
1.	23. VIII.	Upoto	Phyllanthus capillaris Schum. & Thonn	Euphorbiacées
2.	»	»	Mallotus oppositifolius Muell. Arg.	Euphorbiacées
3.	»	»	Asystasia gangetica T. Anders	Acanthacées
4.	»	»	Mallotus oppositifolius Muell Arg.	Euphorbiacées
5.	»	»	Coinochlamys congolana Gilg	Loganiacées
6.	»	»	Triumfetta rhomboidea Jacq.	Tiliacées
7.	»	»	Gloriosa simplex L.	Liliacées
8.	»	»	Trema guineensis Ficalho	Ulmacées
9.	»	»	Dioscorea *Thonneri* De Wild. & Dur.	Dioscoréacées
10.	»	»	Desmodium lasiocarpum DC.	Légumineuses
11.	»	»	Polypodium phymatodes L.	Polypodiacées
12.	26. VIII.	Gali	Listrostachys Challuana Reichb. fil.	Orchidacées
13.	»	»	Funtumia elastica Stapf	Apocynacées
14.	27. VIII.	»	Alchornea floribunda Muell. Arg.	Euphorbiacées
15.	»	»	Palisota hirsuta K. Schum.	Commélinacées
16.	»	»	Commelina nudiflora L.	Commélinacées
17.	»	»	Geophila renaris De Wild. & Dur.	Rubiacées
18.	»	»	Cissus producta Planch.	Vitacées
19.	»	»	Bertiera *Thonneri* De Wild. & Dur.	Rubiacées
20.	28. VIII.	»	Ouratea *laxiflora* De Wild. & Dur.	Ochnacées
21.	»	»	Guyonia *intermedia* Cogn.	Mélastomatacées
22.	»	»	Commelina condensata C. B. Clarke	Commélinacées
23.	»	»	Bufforestia imperforata C. B. Clarke	Commélinacées

(1) Des données plus complètes sur les collections de plantes de l'auteur se trouvent dans : E. De Wildeman et Th. Durand. Plantæ Thonnerianæ Congolenses (Bruxelles, 1900), et dans l'ouvrage à paraître : E. De Wildeman, Plantæ Thonnerianæ congolenses, Series altera.

N°	Date	Lieu	Nom scientifique	Famille
24.	28. VIII.	Gali	Impatiens *Thonneri* De Wild. & Dur	Balsaminacées
25.	»	»	Oldenlandia lancifolia Schweinf	Rubiacées
26.	»	»	Phæoneuron dicellandroides Gilg	Mélastomatac.
27.	»	»	Aneilema beninense Kunth	Commélinacées
28.	»	»	Geophila obvallata F. Didr.	Rubiacées
29.	»	»	Urera *Thonneri* De Wild. & Dur.	Urticacées
30.	»	»	Asplenium sinuatum Desv.	Polypodiacées
31.	»	»	Nephrolepis acuta Presl	Polypodiacées
32.	31 VIII.	»	Crossandra guineensis Nees	Acanthacées
33.	»	»	Phytolacca abyssinica Hoffm., var. *latifolia* De Wild. & Dur.	Phytolaccacées
34.	2. IX	Bobi près Gali	Thunbergia *Thonneri* De Wild. & Dur.	Acanthacées
35.	»	»	Mussænda stenocarpa Hiern, var *latifolia* De Wild. & Dur.	Rubiacées
36.	»	»	Aspilia latifolia Oliv. & Hiern	Composées
37.	»	»	Harveya *Thonneri* De Wild. & Dur.	Scrophulariacées
38.	»	»	Lankesteria Barteri Hook. fil.	Acanthacées
39.	»	»	Enhydra fluctuans Lour.	Composées
40.	»	»	Impatiens bicolor Hook. fil.	Balsaminacées
41.	»	»	Ludwigia prostrata Roxb.	Onagracées
42.	»	»	Momordica Charantia L., var. abbreviata Ser.	Cucurbitacées
43	»	»	Tragia tenuifolia Benth.	Euphorbiacées
44.	»	»	Uragoga *Thonneri* De Wild. & Dur.	Rubiacées
45.	»	»	Dorstenia scaphigera Bur.	Moracées
46.	»	»	Cyathogyne viridis Muell. Arg.	Euphorbiacées
47.	»	»	Heisteria parvifolia Smith	Olacacées
48.	»	»	Scaphopetalum *Thonneri* De Wild. & Dur.	Sterculiacées
49.	»	»	Dorstenia Psilurus Welw.	Moracées
50.	»	»	Nephrodium subquinquefidum Hook.	Polypodiacées
51.	»	»	Adiantum tetraphyllum Willd.	Polypodiacées
52.	3. IX	»	Commelina condensata C. B. Clarke	Commélinacées
53.	»	»	Torenia parviflora Hamilt.	Scrophulariacées
54.	»	»	Selaginella scandens Spreng.	Sélaginellacées
55.	»	»	Thonningia sanguinea Vahl	Balanophoracées
56.	»	»	Diodia scandens Swartz	Rubiacées

N°	Date	Lieu	Nom scientifique	Famille
57.	3. IX.	Bobi près Gali	Bœrhaavia ascendens Willd.	Nyctaginacées
58.	5. IX.	Bokapo près Gali	Rourea adiantoides Gilg	Connaracées
59.	»	»	Mussænda elegans Schum. & Thonn.	Rubiacées
60.	»	»	Spathodea nilotica Seem.	Bignoniacées
61.	»	»	Loranthus Thonneri Engl.	Loranthacées
62.	»	»	Dicranolepis *Thonneri* De Wild. & Dur.	Thyméléacées
63.	7. IX.	Boyangi près de Dobo	Vigna gracilis Hook. fil.	Légumineuses
64.	»	»	Rourea adiantoides Gilg	Connaracées
65.	»	»	Triumfetta rhomboidea Jacq.	Tiliacées
66.	»	»	Diodia scandens Swartz	Rubiacées
67.	»	»	—	—
68.	»	»	Desmodium lasiocarpum DC.	Légumineuses
69.	»	»	Clerodendron *Thonneri* Guerke	Verbénacées
70.	»	»	Corchorus olitorius L.	Tiliacées
71.	9 IX.	Dobo	Heinsia pulchella K. Schum.	Rubiacées
72	»	»	Aneilema sinicum Lindl.	Commélinacées
73.	10. IX.	Yangula près de Dobo	Pseudarthria Hookeri Wight et Arn.	Légumineuses
74.	»	»	Buchnerodendron speciosum Guerke	Flacourtiacées
75.	»	»	Strophanthus Preussii Engl. & Pax	Apocynacées
76.	»	»	Dæmia extensa R. Br.	Asclépiadacées
77.	11. IX.	Yabo-sumba près de Dobo	Panicum indutum Steud.	Graminées
78.	»	»	Panicum brizanthum Hochst., var. *polystachyum* De Wild. & Dur.	Graminées
79.	»	»	Commelina aspera G. Don	Commélinacées
80.	»	»	Cassia mimosoides L.	Légumineuses
81.	»	»	Indigofera astragalina DC.	Légumineuses
82.	»	»	Panicum diagonale Nees, var. *hirsutum* De Wild. & Dur.	Graminées
83.	»	Molanga près de Dobo	Desmodium tenuiflorum M. Micheli	Légumineuses
84.	»	»	Panicum sulcatum Aubl.	Graminées

N°	Date	Lieu	Nom scientifique	Famille
85.	11. IX.	Molanga près de Dobo	—	—
86.	»	»	—	—
87.	»	»	Andropogon familiaris Steud.	Graminées
88.	16. IX.	Mongo près d'Upoto	Caloncoba Welwitschii Gilg	Flacourtiacées
89.	»	»	Rhynchosia Mannii Bak.	Légumineuses
90.	»	»	Salacia *congolensis* De Wild. & Dur.	Hippocratéacées
91.	»	»	Combretum Lawsonianum Engl. & Diels	Combrétacées
92.	»	»	Thonningia sanguinea Vahl	Balanophoracées
93.	20. IX.	Gali	Listrostachys *Thonneriana* Kraenzl.	Orchidacées
94.	»	»	Crossandra guineensis Nees	Acanthacées
95.	»	»	Pycnocoma *Thonneri* Pax	Euphorbiacées
96.	21. IX.	Bolombo près de Gali	Solanum inconstans C. H. Wright	Solanacées
97.	»	»	Pseuderanthemum Ludovicianum Lindau	Acanthacées
98.	»	»	Talinum cuneifolium Willd.	Portulacacées
99.	22. IX.	Liboko p.d. Gali	Asplenium emarginatum P. Beauv.	Polypodiacées
100.	»	»	*Thonnera congolana* De Wild.	Anonacées
101.	»	»	—	—
102.	23. IX.	Mondjerenge près de Monveda	Quassia africana Baill.	Simarubacées
103.	»	»	Portulaca quadrifida L.	Portulacacées
104.	24. IX.	Monveda	Isolona *Thonneri* Engl. & Diels	Anonacées
105.	»	»	Eulophia guineensis Lindl.	Orchidacées
106.	20. X.	Bogolo près de Bokula	Isolona *Thonneri* Engl. & Diels	Anonacées
107.	»	»	Ixora odorata Hook. fil.	Rubiacées
108.	»	»	Cissus Smithiana Planch.	Vitacées

N°	Date	Lieu	Nom scientifique	Famille
109.	20. X.	Bogolo près de Bokula	Conopharyngia *Thonneri* Stapf	Apocynacées
110.	21. X.	»	Nelsonia brunellioides O. Ktze	Acanthacées
111.	»	»	Hygrophila *Lindaviana* Burkill	Acanthacées
112.	22. X.	Mbanza près de Bokula	Hygrophila *Lindaviana* De Wild. & Dur.	Acanthacées
113.	»	»	Celosia argentea L.	Amarantacées
114	»	»	Gynura crepidioides Benth.	Composées
115.	»	»	Sesamum indicum L	Pédaliacées
116.	»	»	Sesamum *mombanzense* De Wild. & Dur.	Pédaliacées
116bis	»	»	Sesamum *Thonneri* De Wild. & Dur	Pédaliacées
117.	»	»	Amarantus paniculatus L.	Amarantacées
118.	»	»	Mohlana latifolia Moq.	Phytolaccacées
119.	»	»	Mucuna pruriens DC.	Légumineuses
120.	»	»	Lantana salviifolia Jacq.	Verbénacées

Plantes récoltées en 1909.

121.	28. I.	Mobwasa	Clerodendron splendens D. Don	Verbénacées
122.	»	»	Lankesteria Barteri Hook. fil.	Acanthacées
123.	»	»	Mikania scandens Willd.	Composées
124	»	»	Aneilema aequinoctiale Kunth	Commélinacées
125.	»	»	Justicia Rostellaria Lindau	Acanthacées
126.	30. I.	»	Cuviera angolensis Welw.	Rubiacées
127.	31. I.	»	Heisteria parvifolia Sm., var. grandifolia Engl.	Olacacées
128.	»	»	Zeuxine elongata Rolfe	Orchidacées
129.	»	»	—	—
130.	»	»	Conopharyngia penduliflora Stapf	Apocynacées
131.	1. II.	Boguge près de Mobwasa	Trymatococcus kamerunianus Engl.	Moracées
132.	2. II	»	Renealmia congolana De Wild. & Dur.	Zingibéracées
133.	»	»	Oxyanthus speciosus DC.	Rubiacées

N°	Date	Lieu	Nom scientifique	Famille
134.	2. II.	Boguge près de Mobwasa	Mohlana latifolia Moq.	Phytolaccacées
135.	»	»	Trymatococcus kamerunianus Engl.	Moracées
136.	»	»	Mostuea densiflora Gilg	Loganiacées
137.	»	»	Pseuderanthemum Ludovicianum Lindau	Acanthacées
138.	»	»	Streptogyne crinita P. Beauv.	Graminées
139.	»	»	Leptaspis cochleata Thwaites	Graminées
140.	3. II.	Mondunga près de Mombongo	Leptonychia multiflora K. Schum.	Sterculiacées
141.	»	»	Asystasia longituba Lindau	Acanthacées
142.	»	»	Whitfieldia elongata De Wild. & Dur.	Acanthacées
143.	»	»	Coffea jasminoides Welw.	Rubiacées
144.	»	»	Leonotis africana Th & Hél. Dur.	Labiées
145.	4. II.	Mombongo	Begonia Poggei Warb.	Bégoniacées
146.	»	»	Lissochilus Welwitschii Reichb.	Orchidacées
147.	»	»	Salacia congolensis De Wild. & Dur.	Hippocratéac
148	»	»	Dichapetalum *Thonneri* De Wild	Dichapétalac
149.	5 II.	»	Dalhousiea africana S. Moore	Légumineuses
150.	»	»	Dichapetalum *acuminatum* De Wild.	Dichapétalac
151	»	»	Vernonia jugalis Oliv. & Hiern	Composées
152.	6. II.	»	Caloncoba Welwitschii Gilg	Flacourtiacées
153.	»	»	Pouzolzia guineensis Benth.	Urticacées
154.	»	»	Vernonia senegalensis Less.	Composées
155.	»	»	Triumfetta rhomboidea Jacq.	Tiliacées
156.	»	»	Coffea divaricata K. Schum.	Rubiacées
157.	7. II.	»	Casearia *Thonneri* De Wild.	Flacourtiacées
158.	»	»	Trema guineensis Ficalho	Ulmacées
159.	»	»	Bertiera capitata De Wild	Rubiacées
160.	»	»	Palisota ambigua C. B Clarke	Commélinacées
161	»	»	Dichapetalum *mombongense* De Wild.	Dichapétalac
162.	»	»	Microdesmis puberula Hook. fil.	Euphorbiacées
163.	»	»	Otomeria lanceolata Hiern	Rubiacées
164.	»	»	Bertiera Thonneri De Wild. & Dur.	Rubiacées
165.	»	»	Conopharyngia Thonneri Stapf	Apocynacées

N°	Date	Lieu	Nom scientifique	Famille
166.	9. II.	Mombongo	—	—
167.	10. II.	»	Geophila renaris De Wild. & Dur.	Rubiacées
168.	»	»	Monodora Durieuxii	Anonacées
169.	»	»	—	—
170	»	»	Alsodeia *Thonneri* De Wild.	Violacées
171.	»	»	Cola nalaensis De Wild , var. *variifolia* De Wild.	Sterculiacées
171bis	»	»	Crotonogyne *Thonneri* De Wild.	Euphorbiacées
172.	»	»	Anonidium Mannii Engl. & Diels	Anonacées
173.	11. II	Mongende près de Dundusana	Pauridiantha canthiiflora Hook. fil.	Rubiacées
174.	»	»	Impatiens bicolor Hook. fil.	Balsaminacées
175.	»	»	—	—
176.	»	»	Mostuea densiflora Gilg	Loganiacées
177	»	»	Dorstenia convexa De Wild.	Moracées
178.	»	»	Alsodeia *mongalaensis* De Wild.	Violacées
179.	12. II.	»	Quassia africana Baill.	Simarubacées
180.	»	»	Ouratea *intermedia* De Wild.	Ochnacées
181.	»	»	Caloncoba Welwitschii Gilg	Flacourtiacées
182.	13. II.	Mogbogoma près de Abumombazi	Leptonychia multiflora K. Schum	Sterculiacées
183.	»	»	Combretum hispidum Laws.	Combrétacées
184.	17 II.	»	Hygrophila *Thonneri* De Wild.	Acanthacées
185.	»	»	Ludwigia prostrata Roxb.	Onagracées
186.	»	»	Melochia melissifolia Benth.	Sterculiacées
187.	»	»	Ouratea densiflora De Wild & Dur.	Ochnacées
188.	»	»	Dewevrea bilabiata M Mich.	Légumineuses
189.	»	»	Garcinia Sereti De Wild. var. *intermedia* De Wild.	Guttifères
190.	»	»	Halopegia azurea K. Schum.	Marantacées

N°	Date	Lieu	Nom scientifique	Famille
191.	18. II.	Abu-mom-bazi	Trymatococcus kamerunianus Engl.	Moracées
192.	»	»	Cnestis Laurentii De Wild.	Connaracées
193.	19. II.	»	Ouratea *Thonneri* De Wild.	Ochnacées
194.	»	»	Microdesmis puberula Hook. fil	Euphorbiacées
195.	»	»	Desmodium incanum DC.	Légumineuses
196	»	»	Hyptis brevipes Poit.	Labiées
197.	»	»	Parkia filicoidea Welw.	Légumineuses
198.	»	»	—	—
199.	»	»	Thonningia sanguinea Vahl	Balano-phoracées
200	»	»	Claoxylon africanum Muell. Arg.	Euphorbiacées
201	»	»	Dissotis decumbens Triana	Mélasto-matacées
202	»	»	Sabicea venosa Benth	Rubiacées
203	»	»	Ionidium enneaspermum Vent., var. *latifolium* De Wild.	Violacées
204.	»	»	—	—
205.	»	»	Leea guineensis Don	Vitacées
206.	21. II.	»	Coffea divaricata K. Schum	Rubiacées
207.	»	»	Mussænda elegans Schum & Thonn.	Rubiacées
208.	23. II.	»	Asystasia gangetica T Anders	Acanthacées
209.	»	»	Pedicellaria pentaphylla Schrank	Capparidacées
210.	»	»	Coinochlamys angolana S. Moore	Loganiacées
211.	»	»	Psychotria mogandjoensis De Wild.	Rubiacées
212	24. II.	»	Thalia Schumanniana De Wild	Marantacées
213.	»	»	Rhynchospora aurea Vahl	Cypéracées
214	»	»	Coffea aruwimiensis De Wild.	Rubiacées
215.	25. II.	Gugo près de Yakoma	Acalypha ornata A Rich	Euphorbiacées
216.	»	»	Acanthus montanus T. Anders.	Acanthacées
217.	»	»	Dæmia extensa R. Br	Asclépiadacées
218.	»	»	Wissadula rostrata Planch.	Malvacées
219	»	»	—	—
220	»	»	Uragoga peduncularis K. Schum.	Rubiacées
221.	»	»	Macaranga *Thonneri* De Wild	Euphorbiacées
222.	»	»	Vernonia senegalensis Less.	Composées

N°	Date	Lieu	Nom scientifique	Famille
223.	25. II.	Gugo près de Yakoma	Mallotus oppositifolius Muell. Arg	Euphorbiacées
224.	»	»	Lantana salviifolia Jacq.	Verbénacées
225.	»	»	Ocimum gratissimum L.	Labiées
226.	»	»	Crinum scabrum Sims	Amaryllidacées
227.	»	»	Millettia drastica Welw.	Légumineuses
228.	»	»	Rourea *Thonneri* De Wild	Connaracées
229.	»	»	Mussænda arcuata Poir	Rubiacées
230.	»	»	Buchnerodendron speciosum Guerke	Flacourtiacées
231.	»	»	Hugonia platysepala Welw.	Linacées
232.	»	»	Dichapetalum mombutense Engl.	Dichapétalac.
233.	»	»	Cnestis ferruginea DC.	Connaracées
234.	»	»	Lippia adoensis Hochst.	Verbénacées
235.	26. II.	»	Antholyza *Thonneri* De Wild.	Iridacées
236.	»	»	Lightfootia napiformis A. DC.	Campanulacées
237.	»	»	Uraria picta Desv.	Légumineuses
238.	»	»	Pennisetum Prieurii Kunth	Graminées
239.	»	»	Andropogon familiaris Steud.	Graminées
240.	»	»	Mallotus oppositifolius Muell. Arg.	Euphorbiacées
241.	»	»	Ageratum conyzoides L.	Composées
242.	»	»	Striga hirsuta Benth.	Scrophulariacées
243.		»	Lissochilus purpuratus Lindl.	Orchidacées
244.	»	»	Hæmanthus multiflorus Martyn	Amaryllidacées
245.	»	»	Combretum *Thonneri* De Wild.	Combrétacées
246.	»		Oxalis corniculata L.	Oxalidacées
247.	»	»	Lantana salviifolia Jacq.	Verbénacées
248.	»	»	Dissotis macrocarpa Gilg	Mélastomatacées
249.	»	»	Pavetta baconia Hiern	Rubiacées
250.	»	»	Cyrtosperma senegalense Engl.	Aracées
251.	27. II.	Yakoma	Lepistemon owariense Hallier fil.	Convolvulacées
252.	»	»	Macaranga *Thonneri* De Wild.	Euphorbiacées
253.	»	»	Thomandersia laurifolia Baill.	Acanthacées
254.	»	»	Ocimum canum Sims	Labiées
255.	»	»	Cnestis ferruginea DC.	Connaracées
256.	»	»	Cyanotis Dybowskii Hua	Commélinacées
257.	»	»	Hewittia sublobata O. Ktze.	Convolvulacées
258.	»	»	Hybophrynium Braunianum K. Schum.	Marantacées

N°	Date	Lieu	Nom scientifique	Famille
259.	27. II.	Yakoma	Imperata cylindrica P. Beauv.	Graminées
260.	»	»	Veronia jugalis Oliv. & Hiern	Composées
261.	»	»	Heliotropium indicum L.	Boraginacées
262.	7. III.	Banzyville	Dracæna reflexa Lam., var. nitens Bak.	Liliacées
263.	8 III.	»	Vitex *Thonneri* De Wild.	Verbénacées
264.	»	»	Combretum hispidum Laws	Combrétacées
265.	15. III	Mokoange	Voacanga africana Stapf	Apocynacées
266.	»	»	Mussænda erythrophylla Schum & Thon.	Rubiacées
267.	»	»	—	—
268.	16. III	»	Millettia *Thonneri* De Wild.	Légumineuses
269.	»	»	Irvingia Smithii Hook. fil.	Simarubacées
270.	»	»	Mimosa asperata L.	Légumineuses.

Les tribus des indigènes

d'après leurs caractères distinctifs les plus importants

Les tribus des

d'après leurs caractères dis-

Le tableau ci-dessous est encore très incomplet et a besoin d'être qu'effleurer le domaine. De même il y aura lieu de l'étendre aux entre

Groupe	Tribu	Tatouage de la face	Vêtement des femmes	Particularités dans la toilette
Bangala	Babangi	Une rangée verticale de petites cicatrices dans la ligne médiane du front.	Pagne entourant les hanches	Cheveux terminés en deux ou trois cornes. Grands colliers en laiton.
»	Ngiri	(Une rangée verticale de petites cicatrices dans la ligne médiane du front.)	Jupe en franges	Cuirasse en peau.
»	Lubala	(Nul.)	Jupe en franges	Cuirasse en peau.
»	Bangala	Une rangée verticale de grosses cicatrices formant une crête dans la ligne médiane du front; en outre un groupe de cicatrices sur les tempes.	Jupe en franges	
»	Bapoto	Plusieurs rangées de petites cicatrices s'étendant en arcs presque sur tout le visage, avec une rangée dans la ligne médiane du front et quelques-unes sur les joues.	Cordon de ceinture	Cheveux séparés en deux gros bourrelets.

indigènes

tinctifs les plus importants.

revu, notamment en tant qu'il se rapporte à des tribus dont je ne fis ustensiles, modes de sépulture, etc. Les données douteuses sont mises parenthèses.

Disposition des cases	Construction des cases	Langue	Nom des nombres 1—5
Aux bords d'une longue rue.	Plan rectangulaire. Murs en côtes de feuilles de palmier.	Bantoue. Pluriel formé par des préfixes.	-oko, -bale, -sato, -nei, -tano.
(Aux bords d'une longue rue).	Plan rectangulaire. Murs en côtes de feuilles de palmier.	Bantoue. Pluriel formé par des préfixes.	(-oko, -bale, -sato, -nei, -tano).
Aux bords d'une longue rue.	Plan rectangulaire. Murs en côtes de feuilles de palmier. Véranda.	Bantoue. Pluriel formé par des préfixes.	mo, -bali, -atu, -ne, -tano
Aux bords d'une longue rue.	Plan rectangulaire. Murs en côtes de feuilles de palmier.	Bantoue. Pluriel formé par des préfixes	-awi, -bale, -satu, -nei, -tanu.
Le long de plusieurs courtes rues.	Plan rectangulaire. Murs en côtes de feuilles de palmier.	Bantoue. Pluriel formé par des préfixes.	-oko, -wali, -sato, -nei, -tano.

Groupe	Tribu	Tatouage de la face	Vêtement des femmes	Particularités dans la toilette
Ngombe	Bwela	Plusieurs rangées de petites cicatrices s'étendant en arcs presque sur tout le visage, à côté de quelques rangées verticales dans la ligne médiane du front.	Cordon de ceinture	Cheveux séparés en deux gros bourrelets.
»	Maginza	Plusieurs rangées horizontales et quelques rangées verticales de petites cicatrices sur le front; parfois aussi quelques-unes sur les joues.	Cordon de ceinture	Incisives taillées en pointe. Cheveux en plusieurs bourrelets. Bonnet de fourrure.
»	Budja	Plusieurs rangées horizontales et quelques rangées verticales de petites cicatrices sur le front; en plus, parfois, des cicatrices penniformes sur les joues.	Cordon de ceinture	Incisives taillées en pointe. Cheveux des femmes en touffes.
»	Mabali	Plusieurs rangées horizontales et quelques rangées verticales de petites cicatrices sur le front; en plus, quelques rangées sur les joues.	Cordon de ceinture	Cheveux ornés de perles.
»	Ngombe de l'Ubangi	De une à deux rangées horizontales de très petites cicatrices en travers du front.	Tablier en franges	Tête rasée.

Disposition des cases	Construction des cases	Langue	Nom des nombres 1—5
Aux bords d'une longue rue.	Plan rectangulaire. Murs en côtes de feuilles de palmier.	Bantoue. Pluriel formé par des préfixes.	-moti, -bali, -atu, -ne, -tano.
Aux bords d'une longue rue principale et de plusieurs courtes rues transversales.	Plan rectangulaire. Murs en écorce ou en bois. Soubassement en argile.	Bantoue Pluriel formé par des préfixes.	-modji, -bali, -sato, -ne, -tano.
(En groupes séparés.)	Plan rectangulaire. Murs en pisé ou en feuillage.	Bantoue. Pluriel formé par des préfixes.	-moti, -bali, -satu, -ne, -tanu.
Sur une rangée le long de la rive.	Plan rectangulaire. Murs en écorce. Constructions sur pilotis.	Bantoue. Pluriel formé par des préfixes.	-motsi, -bau, -satu, -ne, -tane.
(Autour de places carrées.)	Plan rectangulaire. Murs en côtes de feuilles de palmier.	Bantoue. Pluriel formé par des préfixes	-moti, -bai, -satu, -ne, tanu.

Groupe	Tribu	Tatouage de la face	Vêtement des femmes	Particularités dans la toilette
Ababua	Mobenge	Une rangée horizontale de petites cicatrices arrondies en travers du front; en plus, parfois, deux courtes rangées sur les joues.	Tablier d'étoffe	Incisives taillées en pointe.
Mandjia	(Bonduru)	Nul.	Tablier en franges	
Bwaka	Mond-jembo	Nul.	Jupe en franges	Grand collier en cuivre.
»	Bwaka	Nul.	Tablier en franges	
»	Banziri	Une rangée verticale de petites cicatrices rondes dans la ligne médiane du front, ou nul.	Cordon de ceinture	
Banda	Banza	Une rangée verticale de petites cicatrices rondes dans la ligne médiane du front.	(Feuille)	(Lobes des oreilles percés et distendus).
»	Gobu	Nul.	(Tablier d'étoffe)	Lèvres et cloison du nez perforées.

Disposition des cases	Construction des cases	Langue	Nom des nombres 1—5
En groupes séparés.	Plan circulaire. Toit conique. Murs en pisé ou feuillage.	Bantoue. Pluriel formé par des préfixes.	-moti, -bali, -salo, kwángane, obomoti
Le long de plusieurs courtes rues.	Plan rectangulaire. Murs en écorce ou herbe.	Soudanaise. Pluriel sans marque distinctive.	Po, boa, tare, nare, moro.
Le long de plusieurs courtes rues.	Plan rectangulaire. Murs en côtes de feuilles de palmier ou tiges de roseaux.	Soudanaise Pluriel sans marque distinctive.	Bu, bisi, bala, bana, vi.
Le long de plusieurs courtes rues ou en groupes séparés.	Plan rectangulaire. Murs en écorce ou herbe.	Soudanaise. Pluriel sans marque distinctive.	Gwa, bisi, bota, biana, vi.
En groupes séparés.	Plan circulaire. Toit hémisphérique. Murs en herbe Aire en contrebas.	Soudanaise. Pluriel sans marque distinctive.	Boka, bisi, bota, bona, vui.
Aux bords d'une longue rue.	Plan circulaire. Toit hémisphérique. Murs en écorce ou herbe.	Soudanaise. Pluriel sans marque distinctive.	Vali, bisi, vota, vana, bindu.
(En groupes séparés.)	Plan circulaire. Toit hémisphérique. Murs en herbe.	Soudanaise. Pluriel sans marque distinctive.	Obali, bisi, vota, vona, mitu.

Groupe	Tribu	Tatouage de la face	Vêtement des femmes	Particularités dans la toilette
Sango	Sango	Quelques grosses cicatrices très saillantes dans la ligne médiane du front.	Feuille	Lobes des oreilles percés et distendus. Cheveux ornés de perles.
»	Yakoma	Quelques grosses cicatrices très saillantes dans la ligne médiane du front.	Feuille	Lobes des oreilles percés et distendus. Cheveux ornés de perles.
»	Bongo	Quelques grosses cicatrices très saillantes dans la ligne médiane du front.	Feuille	Lobes des oreilles percés et distendus. Cheveux ornés de perles.
»	Mong-wandi	Quelques grosses cicatrices très saillantes dans la ligne médiane du front.	Feuille	Lobes des oreilles percés et distendus. Cheveux ornés de perles.
Mondunga	Mondunga	Plusieurs rangées horizontales et quelques rangées verticales de petites cicatrices sur le front; parfois aussi quelques-unes sur les joues.	Cordon de ceinture	Cheveux en plusieurs bourrelets. Bonnet de peau.

Disposition des cases	Construction des cases	Langue	Nom des nombres 1—5
Aux bords d'une longue rue.	Plan circulaire. Toit conique. Murs en écorce.	Soudanaise Pluriel sans marque distinctive.	Okó, esé, otá, esio, okú.
Aux bords d'une longue rue.	Plan circulaire. Toit conique. Murs en pisé.	Soudanaise. Pluriel sans marque distinctive.	Ekó, isé, otá, esio, okú.
Aux bords d'une longue rue.	Plan circulaire. Toit conique Murs en pisé	Soudanaise. Pluriel sans marque distinctive.	Ekoi, esé, etá, esio, ekú
Aux bords d'une longue rue.	Plan circulaire. Toit conique. Murs en pisé ou en écorce.	Soudanaise. Pluriel sans marque distinctive	Ekoi, esé, etá, eshio, ekú.
Aux bords d'une longue rue principale et de plusieurs courtes rues transversales.	Plan rectangulaire. Murs en écorce ou bois. Soubassement en argile.	Soudanaise. Pluriel formé par des suffixes.	Vime, bine, melele, ivivi, kabe.

Vocabulaires.

La transcription des mots des langues indigènes employée dans le présent ouvrage concorde avec celle usitée dans la colonie belge du Congo, à l'exception que cette dernière supprime l'M et l'N se trouvant devant une consonne au commencement d'un mot, changeant, par exemple, Mbomu en Bomu, Ndobo en Dobo, Ngali en Gali, etc., ce qui ne me paraît pas justifié.

Par suite de cette transcription, la prononciation des mots indigènes diffère sur les points suivants de celle usitée en français : Toutes les lettres se prononcent, g a toujours le son dur, s toujours le son sifflant, sh remplace ch — j'écrirais plus volontiers x, comme en portugais, mais ceci est trop peu usité —, u se prononce ou, w et y sont des demi-voyelles comme en anglais. L'accent circonflexe indique les syllabes longues. Dans les mots qui ne sont pourvus d'aucun signe d'accentuation, l'accent repose sur l'avant-dernière syllabe.

J'ai obtenu tous les mots des vocabulaires qui vont suivre, à l'exception de ceux du Bangala (Lingala), langue commerciale du Congo belge, en questionnant les indigènes des villages respectifs. Les expressions pour la justesse desquelles je fais des réserves sont mises entre parenthèses ; celles qu'un second répondant du même village me donna différemment du premier sont reportées dans les notes. Là aussi sont également indiquées les expressions pour lesquelles je présume qu'elles proviennent de l'agglutination du mot que je demandais avec le pronom possessif, car les indigènes ont souvent coutume d'accoler ce pronom au mot qu'on leur demande. Il arrive aussi souvent qu'ils redoublent le mot en question, pour donner plus de force à leur parole ; par exemple en disant « tutu » au lieu de « tu » (lance) ; cependant, il y a aussi des cas où le redoublement est de rigueur.

Tribu Village Poste	Bangala Nouvelle-Anvers	Budja Mondunga Mombongo	Mobenge Bopa Mobwasa	Dundusana [11] Mongende Dundusana	Mongwandi Mogbógoma Abumombazi
Un	-oko	-moti	-moti	-moto	ekoi[12]
Deux	-bali	-bali[1])	-bali	-bali	esé[13])
Trois	-satu	-satu	-salo	-salu	etá
Quatre	-nei	-nei[2])	-kwángane	-kwángane	esio
Cinq	-tano	-tanu	esalu[6])	obomoti	ekó
Six	motoba	-sámanu	adesu[7])-moti	sasalu	mana
Sept	nsâmbu	nsâmbu[3])	adesu-mibali	etá-ebali	etá-esio
Huit	mwâmbi	mwâmbi	adesu-misalo	nkwángane-nkwángane	miambi
Neuf	libwa	libwa[4])	adesu-nkwángane	obomodji-nkwángane	voni
Dix	djumi	boétete	ipó[8]	mabó	sui
Œil	liso	disu	lisu	lisu	le
Nez	djôlo	dânga	songo	djôlo	ho
Oreille	litoi	itoi	eteu	litoi	ma
Bouche	monoko	monoko	gake	monoko	nyo
Langue	lolemu	elemi	dada	elemi	menga
Dent	lino	lino	minu	kilu	te
Cheveu	munswi	bosue	túate	túati	kwage
Cou	nkingu	doli	kingu	kingu	ngo
Bras	loboko	ebó	ebó	ebó	goti
Doigt	mosai	mosasi	nseu	nseu	liti
Poitrine	ntolo	likuku	ekuba	mpotu	libé
Ventre	libumu	sopo	sopo	sopo	yazo
Jambe	lokulu	enama	ebé	ebé	kini
Homme	motu	motu	motu	(motu)	koli[14])
Femme	mwasi	mwadi	nka	nkai	wali[15])
Enfant	mwana	mwana[5])	mi[9])	mi	nyi[16])
Chef	mokondji	kumu	kumu	mbei	bea
Village	mboka	ngandu	ngi	ngi	kodro[17]
Chemin	njila	nsia	besi	peshi	tálege

Tribu Village Poste	Bangala Nouvelle-Anvers	Budja Mondunga Mombongo	Mobenge Bopa Mobwasa	(Dundusana) Mongende Dundusana	Mongwandi Mogbógoma Abumombazi
Case	ndako	ndako	(ebó)	(itoi)	nda
Toit	motondo	moandja	nsonge	nsongwi	pele
Canot	bwatu	bwatu	elumba	lumba	ngo
Rame	nkai	kapi	kapi	kapi	kapi
Lance	likongo	likongo	ekonga	ekonga	to[18])
Bois	nkuni	libesa	sukiti	begú	wa
Eau	mai	dua	liba	liba	ngu
Sel	monana	monana	nkwe	nkwe	hingo
Banane	likondo	likondo	eboku[10])	eboku	fondo[19])
Poule	nsusu	koko	ko	koko	kondo[20])
Chèvre	ntaba	meme	meme	meme	ngaza

1) ou -ba. 2) ou -ne. 3) ou satu-sende. 4) ou omoti. 5) Cinq enfants, bana batanu. 6) ou bumdu. 7) ou eso. 8) ou bikwó. 9) Deux enfants, bami babali. 10) Deux bananes, liboku libali. 11) ou Likwángula. 12) ou okoi. 13) ou esebu (probablement = ces deux ou ses deux. 14) ou nsu. 15) ou swali. 16) Deux enfants, nyi sebu ou nyi mesé. 17) Deux villages, kodro sebu ; trois villages, kodro ta. 18) Deux lances, to sebu. 19) Deux bananes, fondo sebu ou fondo se: trois bananes, fondo etá. 20) Deux poules, kondo sebu.

Tribu Village Poste	Mongwandi Ngende Abumombazi	Yakoma Bongombe Yakoma	Sango Mbui Banzyville	Bánziri Beapu Banzyville	Bánziri Unda Mokoange
Un	nkoi	ko	okó	boka	boka
Deux	nse	isé	esé	bisi	bisi
Trois	nta	otá	otá	bota	bota
Quatre	nshio	esió	esio	bona	bona
Cinq	nku	okú	okú	vui	vui
Six	mana	omana	mana	sita	sita
Sept	masiombeta	basombia	blámbala	nsina	nsírina
Huit	miambi	miambi	miambi	vona-vona	sana
Neuf	voli	voli	gumbi	vuna-bona	vuna-bona
Dix	sui	sui	bareniko	djukwa	sukwa
Œil	le	le	le	da	da
Nez	ho	ho	ho	ma	nyo
Oreille	ma	ma	ma	membi[10]	se
Bouche	nyo	nyo	nyo	mo	mo
Langue	menga	menga	menga	miri	miri
Dent	te	te	te	te	te
Cheveu	kwali	li	kwali	nsu	ndju
Cou	ngo	ngu	ngo	ngo	ngo
Bras	goti	ti	ti	samba	mba
Doigt	lití[1]	lití	lití	depa	depa
Poitrine	libé	libé	be	botongo	motongwa
Ventre	ya	nya	ya	pese	nsa
Jambe	kuni	kuni	kuni	súbili	gu
Homme	koli[2]	(wa)	koli	wu	(mogobu)
Femme	wali[3]	wali	wali	uru	gúrubu
Enfant	nyi[4]	molenge	ningambi[7]	fure[11]	fure[11]
Chef	mbia	mbia	mbia	mukundji	kobo
Village	kodro	kodro	kodro	mba	mba
Chemin	tálege	tálege	gege[8]	gwazi	gwazi
Case	nda	nda	nda	tete	tete
Toit	bango	piri	keke	bendje	na
Canot	ngo	(te)	ngo	ga	ga
Rame	kapi	mbi	mbi	kai	kai

Tribu Village Poste	Mongwandi Ngende Abumombazi	Yakoma Bongombe Yakoma	Sango Mbui Banzyville	Bánziri Beapu Banzyville	Bánziri Unda Mokoange
Lance	tu[5]	tu[6]	tu	to	to
Bois	ta	li	wa	na	wa
Eau	ngu	ngu	ngu	bali	bali
Sel	hingo	nyingo	ingo	keka	(to)
Banane	fondo	(kondo)	fondo[9]	ndo	ndo
Poule	kondo	(mpi)	kondo	si	koko
Chèvre	ngaza	ngasa	ngaza	bere	bere

[1]) Deux doigts, liti se. [2]) ou wa. [3]) ou ya. [4]) Mon enfant, nyimbi; mes enfants, ayambi; de même : ma femme, yambi; mes femmes, awimbi; mon esclave, mbetembi; mes esclaves, ambetembi. [5]) Ma lance, tu tembi; ta lance, tu tembia; sa lance, tu telo; nos lances, tu elu; vos lances tu esu; leurs lances, tu ika; beaucoup de lances, tu sini; une grande lance, tu kutali; une petite lance, tu nkiki. [6]) Deux lances, tu se. [7]) Probablement ni ou ninga = enfant, ningambi = mon enfant. [8]) ou lege. [9]) Deux bananes, fondo ese. [10]) Probablement me = oreille, membi = mon oreille. [11]) Deux enfants, fure bisi.

Tribu Village Poste	Gobu Lele Mokoange	Banza Banzyville	Banza Bango Libenge	(Bonduru) Bómbula Libenge	Bwaka Bongekete Libenge
Un	obali	bubali[5]	vali	po	gwa
Deux	bisi	bisi[6]	bisi	boa	bisi
Trois	vota	vota	vota	tare	ota
Quatre	vona	vana[7]	vana	nare	biana
Cinq	mitú	mindu[8]	bindu	moro	vi
Six	siti	ngázara[9]	ngázara	moro-po	sita
Sept	mobisi	ngázara-mabali	ngázara-mabali	moro-liboa	sítana
Huit	mavuta	bérede	mbíriri	kénare	siena
Neuf	mavona	bérede-mabali	mbíriri-mabali	kénare-bínare	vina
Dix	plafu	mufu	bufu	bu	sukwa
Œil	la[1]	lala	tala	bali[26]	djila[30]
Nez	o[2]	mumo[10]	nyu[24]	nso	hunu[31]
Oreille	tu	tutu[11]	titu	nsaru[27]	nse
Bouche	ma	mama[12]	mama	nu	mo
Langue	tima	—	itimbi	lefi[28]	mli
Dent	isi	sisi[13]	sisi	nini	ti
Cheveu	li	—	nsuku	vuni-sui	nsue
Cou	ngi	gege	gigi	ngeru	ngro
Bras	liboko	nini	kakangi	baka	kwanga
Doigt	yátina	—	tátane	suku	nsu
Poitrine	lesu	bakolo[14]	koro	ngudu	kama
Ventre	selingi	—	tshítshili	samu	bu
Jambe	ku	yoko[15]	kuku	ngúruku	nku
Homme	sokoli	yakosi	nso	yuli	bako
Femme	yilu[3]	yesi[16]	yasi	yuku[29]	luse
Enfant	bemulenge	yabisi[17]	yabisi	mbe	suse
Chef	mukundji	—	yanasa	mwa	gwasi
Village	kódroma	—	ndanda	li	gwa
Chemin	wa	—	mbizi	lege	tukwe
Case	plida	ndanda[18]	ndanda	twa	nti
Toit	yeyó	—	yeyo	nso	ngondji

Tribu Village Poste	Gobu Lele Mokoange	Banza — Banzyville	Banza Bango Libenge	(Bonduru) Bómbula Libenge	Bwaka Bongekete Libenge
Canot	ngo	—	ngongo	nga	nga
Rame	kai	—	manga	nkai	kai
Lance	du	ndudu[19]	tutu	sere	tu
Bois	wo	—	wo	mbua	wa
Eau	ngu	ngu[20]	ngungu	li	ngu
Sel	imbri	mbeìe[21]	mberembere	nto	nto
Banane	gwa[4]	mamba[22]	amba[25]	mbo	ndjo[32]
Poule	ngatu	ngoto[23]	ngoto	koyo	ngo
Chèvre	mangwa	nyáboru	yáboru	tua	ble

1) látebi probablement = ton œil 2) ótibi probablement = ton nez. 3) Deux femmes, yilu bisi. 4) Deux bananes, gwa bisi. 5) ou ma. 6) ou ba 7) ou mwana 8) ou mungu. 9) ou ngaza. 10) ou u 11) ou komo 12) mamasa probablement = ta bouche. 13) ou ikisi 14) ou ukote 15) ou dada. 16) ou yasesi. ou bien mámaka 17) Beaucoup d'enfants, yabisi kwali. 18) ou nda. 19) ou nduba. 20) ou ngungu. 21) ou garanga. 22) Deux bananes, mamba ba 23) ou mátara. 24) nyumi probablement = mon nez. 25) Deux bananes, amba bisi. 26) ou ba 27) nsárui probablement = ton oreille 28) léfivi probablement = ta langue. 29) Deux hommes, yuku boa. 30) djílavu probablement = mon œil. 31) hunvu probablement = mon nez ; de même nsevu = mon oreille, etc. 32) Cinq (ou mes cinq) bananes, ndjubu vi.

Tribu Village Poste	Bwaka Bonsoi Libenge	Mondjembo Motengi Libenge	Ngombe Lifakini Libenge	Ngombe Musumbuma Libenge	Lubala — Imese
Un	ba[1])	bu	-moti	-modji	-mo
Deux	bisi	bisi	-bai	-ba	-bali
Trois	bata	bala	-satu	-satu	-atu
Quatre	biana	bana	-ne	-ne	-ne
Cinq	evi	vi	-tanu	-ta	-tano
Six	esita	sita	-sámanu	-sámanu	motoba
Sept	sitana	siena	nsâmbwa	nsâmu	nsâmbu
Huit	esenda	sena	mwâmbi	mwàmi	mwâmbi
Neuf	vina	wena	ibua	libua	libua
Dix	shukwa	djokwa	djumi	dumi	likó
Œil	ndjila	nsola	liso	liso	liyu[10])
Nez	hu[2]	nu	dânga	nânga	djôlo
Oreille	se	se	itoi	litoi	litú[11])
Bouche	kumu	mo	monoko	monoko	monoko
Langue	mni	mi	yimi	demi	bolemu
Dent	te	ti	mino	dinu	minu
Cheveu	nsuso	sinso	nsui	nsue	nsue
Cou	glo	ngu	doli	doli	nkingu
Bras	bla	mbe	ebó	ebó	liboko
Doigt	suku	lekwe	sapi	sapi	esé[12])
Poitrine	kma	ngobo	pupa	bupa	nguba[13])
Ventre	bu	bu	sopo	sopo	libumu
Jambe	ku	gu	ekó	ebé	ekolu
Homme	boale	wo	motu[6]	moto	motu[14]
Femme	lose[3]	wose	wali	mwali	mwali
Enfant	bole	ngopye[4])	yenge[7])	mwana	mwana
Chef	akwasere	mevo	mokondji	musuku	munanga
Village	maka	mba	ngandu	ngandu	mboka
Chemin	dokme	base	ndjia	ndjea	njila
Case	te	djití	ndako	ndako	ndako
Toit	mobongo	kala	ndonga	ndonga	wanza
Canot	ga	ga	bwatu	bwatu	watu
Rame	kai	manga	kai	mwanga	nka

Tribu Village Poste	Bwaka Bonsoi Libenge	Mondjembo Motengi Libenge	Ngombe Lifakini Libenge	Ngombe Musumbuma Libenge	Lubala Imese
Lance	to	benga[5])	likongo[8])	likongo[9])	likongo[15])
Bois	wa	wa	bisa	mosa	nku
Eau	ngo	ngo	madiba	madiba	ma
Sel	ndo	ntu	mokwa	mukwá	mokwa
Banane	mbo	ndo	makondo	makondo	meka
Poule	ngo	si	koko	koko	koko
Chèvre	ble	mu	gámbili	kámbili	nkambi

1) ou kwa. 2) hunya probablement = ton nez, de même senya = ton oreille. etc. 3) Deux femmes. lose bisi 4) Deux enfants. ngnopye bisi 5) Deux lances. benga bisi 6) Deux hommes. batu babai. 7) Deux enfants. benge babai ou benge babá. 8) Deux lances, makongo mabai. 9) Deux lances. makongo mabá. 10) ou liso 11) ou itoi 12) ou esei. 13) ou ntolu 14) Deux hommes, batu babali 15) Deux lances, makongo mabali.

Vocabulaire complémentaire

tiré du dialecte des Mobenge de Bopa, près de Mobwasa.

Front, bata. Sourcil, ki. Cil, kuni. Joue, mambono. Lèvre (lingaka). Menton, lingako. Barbe, nde. Gorge, lili. Épaule, embeká. Main, likondjo. Ongle, insaka. Poing, mbumu. Sein, mabene. Dos, ngongo. Mollet, mbo. Pied, etindi Féticheur, bui. Palissade, nkutu. Bouclier, nguba. Fil de cuivre, kongo. Tissu, etú. Brasse, eboku; deux brasses, liboku libali. Poisson, embange. Arbre, basu. Feuille, kase. Écorce, dibá. Manioc, goso. Maïs, bamu. Terre, doti. Pluie, mbue. Grand, (ngi). Petit, (ngiu moti). Bon, kwansi. Mauvais, enjé. Beaucoup, nsia. Tout, basu. En haut, lola. En bas, doti. Oui, ue. Non, kwaka. Transpirer (mpata). Rire, toti. Pleurer, ngamu. Frapper, ntumi. Briser, nguni. Laver, esusa. Acheter, pengi. Danser, yango. Venir, bia. S'en aller, ngebana.

Verbes.

En demandant des verbes, les méprises peuvent plus facilement se produire que pour les substantifs et les adjectifs numéraux. Je donne donc le tableau suivant sous toutes réserves :

Tribu Localité	Bangala Nouv Anvers	Budja Mondunga	Mobenge Bopa	(Dundusana) Mongende	Mongwandi Mogbogoma	Mongwandi Abumombazi	Yakoma Yakoma	Sango Banzyville
Manger	kulia	ekakelu	eli	(nyiba yau)	bidiá	bité	te	teté
Boire	kunua	ekanunge	(liba)	banó liba	binyó	minyó	(ngu)	nyongu
Dormir	kulala	ekasami	toti	nau angesi	(bisetise)	bilalango	lango	bilalango
Tomber	kukita	(likobo)	agunasi	nagwa	tusite	biseti	atise	biti
Porter	kutomba	(kawalu	(nsongo)	nkumbe	mandókoli	bambu	abogo	ebú
Jeter	kubwaka	ekamalu	amaitu	bamata	biteke	bikana	agana	ganagrango
Tirer	kubenda	ekasui	ko	tokó	apaso	bitoki	abogongo	nyo
Couper	kutena	ekakese	lusasa	tesasa	nfago	biu	afafango	klini
Gratter	kukwata	ekanalo	njotó	(ebenoto)	bikwata	nsala	akwàtere	baterembi
Balayer	kukombo	ekambo	basa	bekwadi	biyondo	yo	yoyongo	nyorombo

Quatrième partie.

Explications des phototypies.

1. Au bord du Stanley-Pool, près de Kinshasa. Deux baobabs (*Adansonia digitata* L.) : l'un portant des fruits. Vue prise à mon retour, au commencement d'avril.

2. Au bord du Stanley-Pool, près de Kinshasa. Suite de la gravure précédente, à droite.

3. Un baobab à Kinshasa.

4. Un baobab à Kinshasa.

5. Le poste de Mandungu. Vu de la rive opposée de l'Itimbiri. Le poste est entouré d'une palissade, derrière laquelle s'élèvent, sur les flancs de la colline, des plantations de bananiers. Sur la hauteur, un village d'ouvriers.

6. Le poste de Mandungu. Vu de la colline en arrière. On aperçoit le poste, l'Itimbiri, une île boisée et, sur l'autre rive, un petit village budja, derrière lequel s'étendent de vastes forêts.

7. Le poste de Mandungu. Vu des plantations situées au-dessus.

8. L'Itimbiri près de Mandungu. Départ de pirogues conduisant vers Ibembo des marchandises pour le district de l'Uele. Vu du poste.

9. Un arbre à caoutchouc à Mandungu. Un « Ireh » (*Funtumia elastica* Stapf), avec fruits.

10. Un coin de Bobwesi, village mobenge, près de Mobwasa. Un des groupes de cases composant le village. Les cases ont le mur en pisé et le toit couvert de feuillage.

11. Le poste de Mobwasa. Au premier plan, une plantation de bananiers.

12. Une forêt défrichée, près de Mobwasa. La forêt venait d'être abattue en vue d'une plantation de caoutchouc.

13. Dans une forêt défrichée, près de Mobwasa. Au premier plan un tronc d'arbre creux, couché sur le sol.

14. Un coin de Bopa, village mobenge, près de Mobwasa. Au premier plan, à gauche, une case de la forme la plus courante ici ; à côté, une termitière, un bananier et plusieurs plantes de manioc ; à droite, une case inachevée. A l'arrière-plan, à gauche, plusieurs parasoliers (*Musanga Smithii* R. Br.).

15. Dessins muraux à Bopa, près de Mobwasa. Ils représentent pour la plupart des hommes et des animaux. Le mur de la case est en pisé ; le toit est couvert de feuillage.

16. Hommes mobenge de Bopa, près de Mobwasa. A droite, le chef, vêtu d'un uniforme européen.

17. Porteurs mobenge des environs de Mobwasa. Au milieu, leur « capita », le lieutenant du chef de Bopa.

18. Un coin de Boguge, village mobenge, près de Mobwasa. Un des groupes de cases composant le village. Les cases sont situées au bord d'une place ronde, entourée de troncs d'arbres abattus.

19. Campement dans la forêt, près de Boguge. Ma tente au milieu de la forêt vierge. Les porteurs étaient campés à côté.

20. Dans le village budja de Mondunga, près de Mombongo. Peu avant notre mise en route. A gauche, indigènes du village ; à droite, quelques-uns de mes porteurs de Mobwasa. Au premier plan, deux de mes malles entourées de lanières d'écorce, dont la bande supérieure est passée autour du front, tandis que la malle repose sur le dos du porteur.

21. Une case du village de Mondunga, près de Mombongo. Les murs de la case sont en pisé et ornés de dessins rectilignes en couleur rouge et noire sur fond blanc. Le toit est couvert en feuillage, et soutenu par quatre troncs d'arbres.

22. Porteurs mobenge dans le poste de Mombongo. Mes porteurs après notre arrivée à Mombongo. Ils sont originaires

des environs de Mobwasa. L'un d'eux (le quinzième à gauche) porte un arc sonore, tel qu'il est représenté planche 101. A l'arrière-plan, l'habitation du chef du poste.

23. Une habitation de blancs au poste de Mombongo. La maison habitée par moi durant mon séjour en ce lieu. Au-devant, deux jeunes palmiers élæïs et deux aloès. En arrière d'elle, un arbre avec nids d'oiseaux aux extrémités des branches. Le toit est couvert en feuilles de palmier. La maison contient deux grandes chambres, quatre petits magasins et une grande véranda s'étendant entre et au-devant des chambres ; elle présente le plan suivant :

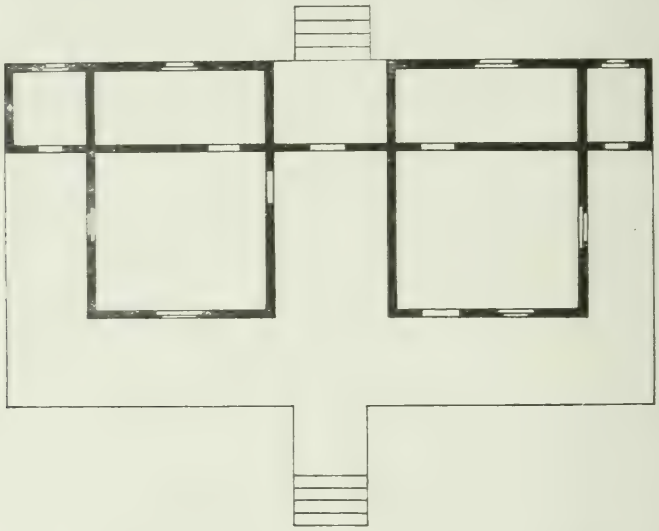

24. Sur la lisière de la forêt, près de Mombongo. Au premier plan, un large chemin, bordé de plantes de manioc ; en arrière, la haute futaie, dans laquelle quelques parasoliers (*Musanga Smithii* R. Br.) frappent par leurs grandes feuilles digitées.

25. Pont sur le Ngali, près de Mombongo.

26. Un coin de Bingbe, village mabali, près de Mombongo. Les murs des cases sont faits en côtes de feuilles de palmier fendues.

27. Au bord du Moturu. Immédiatement en amont de l'embouchure du Mokabe. Sur la rive, des palmiers-bambous *(Raphia)*. Au premier plan, des rameurs de la tribu des Mabali.

28. Un coin du village de Mongende, près de Dundusana. Les murs des cases sont en côtes de feuilles de palmier fendues; le toit est couvert en feuilles de Scitaminées. A droite, une partie de ma tente; auprès, un hangar avec des épis de maïs.

29. Indigènes de Mongende, près de Dundusana. Au milieu, le chef, originaire de Dundusana, assis dans un fauteuil, vêtu à l'européenne et tenant à la main un chasse-mouches, signe de son autorité; plus loin, à gauche, son lieutenant (effacé), puis un jeune homme, avec le tatouage des Mobenge, et un plus vieux, avec un bonnet en peau et le tatouage des Mongwandi.

30. Le chef de Mongende, près de Dundusana, et son lieutenant. Le chef, assis au premier plan, porte le tatouage en usage chez les Mabali et les Maginza; son lieutenant (capita), debout près de lui, celui des Mongwandi. Parmi les indigènes du village qui sont derrière eux, deux (à droite) ont le tatouage des Mobenge, le reste celui des Mongwandi.

31. Fourré de Scitaminées aux environs de Mogbogoma.

32. Une maison du poste abandonné de Mogbogoma. L'ancienne maison du chef de poste. Ce poste est situé à 50 kilomètres à l'est d'Abumombazi.

33. Hommes mongwandi des environs de Mogbogoma. L'homme au milieu porte une barbe ornée de perles.

34. Le village mongwandi de Mbui, près de Mogbogoma. Ce nom est aussi prononcé Mombui. Devant le hangar, au milieu de la gravure, est une planche à jeu avec quatre rangées de cavités dans lesquelles on jette des pierres ou des graines.

35. Cases du village de Mbui, près de Mogbogoma. A droite, une case en feuillage, avec une porte en écorce; au milieu une case en pisé; à gauche, une case en construction à laquelle manque encore le toit; derrière, une hutte rectangulaire en pisé, avec dessins muraux semblant représenter des hommes.

36. Une case des environs de Mogbogoma. A gauche, près de la porte, un couteau et un balai.

37. Coin d'un village mongwandi, près de Mogbogoma. On voit à droite plusieurs chaises-longues européennes; au

milieu, un escabeau indigène; à gauche, des paniers, des marmites et des épis de maïs.

38. Indigènes mongwandi dans un village près de Mogbogoma. Le second homme de gauche porte, au lieu de l'étoffe en écorce en usage ordinairement, une couverture de flanelle européenne passée entre les jambes, comme cela se voit assez souvent.

39. Indigènes mongwandi des environs de Mogbogoma. L'homme du premier plan est vêtu d'un morceau d'étoffe d'écorce passé entre les cuisses et maintenu par une ceinture tressée. C'est là le mode habituel de se vêtir des hommes de la région parcourue dans mon voyage.

40. Indigènes mongwandi des environs de Mogbogoma. Les femmes portent un morceau de feuille de bananier sous le cordon de ceinture, comme il est presque généralement d'usage chez les femmes mongwandi. Leurs cheveux sont ornés de perles.

41. Femmes mongwandi des environs de Mogbogoma. Les mêmes que sur la gravure précédente.

42. Campement en forêt, près d'Abumombazi. A gauche, au premier plan, une moustiquaire qu'un des porteurs a dressée pour son usage; derrière, une partie de ma tente.

43. Une habitation du poste d'Abumombazi. La maison du chef de secteur. Au-devant d'elle, un des trois blancs du poste.

44. Un village mongwandi près d'Abumombazi. A droite, au premier plan, un toit préparé pour la construction d'une case.

45. Femmes mongwandi dans un village près d'Abumombazi. Leur vêtement consiste (à l'exception de deux d'entre elles) en un morceau de feuille de bananier qu'elles portent la plupart du temps passé entre les cuisses, plus rarement lié autour des hanches.

46. Un village mongwandi près d'Abumombazi.

47. Femmes et enfants mongwandi, dans un village près d'Abumombazi. A terre, des arachides.

48. Femmes mongwandi des environs d'Abumombazi.

49. Femmes mongwandi des environs d'Abumombazi. En partie les mêmes que sur la précédente gravure.

50. Coin d'un village mongwandi, près d'Abumom-

bazi. Les cases ont des murs en pisé et sont couvertes de feuillage ou d'herbe, ou des deux ensemble. A l'arrière-plan des bananiers et des palmiers à huile (*Elæis guineensis* L.).

51. Coin d'un village mongwandi, près d'Abumombazi. Suite de la gravure précédente, vers la droite. Sous le toit-abri couvert en feuilles de palmier, visible au milieu de la gravure, deux lits, un escabeau rond, une marmite et une poule. Devant la case, à droite, plusieurs marmites, un balai et un panier. Au premier plan, à droite, un bananier portant des fruits; à gauche, la souche d'un palmier élæïs abattu.

52. Indigènes d'un village mongwandi, près d'Abumombazi. A l'arrière-plan un grand nombre de palmiers élæïs.

53. Partie d'un village mongwandi, près d'Abumombazi. Devant le premier hangar, à droite, un lit et une planche à jeu; devant le second, un lit et une chaise-longue européenne. Derrière les cases, des bananiers et des palmiers élæïs.

54. Case fétiche dans un village mongwandi, près d'Abumombazi. Des morceaux d'étoffe y sont appendus comme offrandes. Plus en avant, un autre fétiche fait de rameaux secs fichés en terre et liés ensemble.

55. Indigènes mongwandi des environs d'Abumombazi. Au premier plan, un homme au riche tatouage : à la partie supérieure de sa poitrine est représentée une fleur.

56. Une danse des Mongwandi d'Abumombazi. Les danseurs se voient sur le côté droit de la gravure. Ils faisaient, avec la tête, des mouvements saccadés et s'inclinaient en même temps de plus en plus bas.

57. A la limite de la savane, près d'Abumombazi. Au premier plan, des hautes herbes; en arrière, les broussailles et la forêt basse formant la transition de la savane à la haute futaie.

58. Indigènes de Gugo, près de Yakoma. Ce village est situé au sud de Yakoma, à la limite des bassins de l'Ubangi et de la Mongala. Ses habitants appartiennent probablement à la tribu des Bongo, étroitement apparentée aux Yakoma, aux Sango et aux Mongwandi. La palissade visible à l'arrière-plan sert de limite à l'espace réservé aux gens des blancs.

59. Le village de Ndonga, près de Yakoma. La case rectangulaire, au premier plan à gauche, est probablement imitée des cases des ouvriers des blancs.

60. Un coin du village de Ndonga, près de Yakoma. A gauche, au premier plan, plusieurs cases fétiches entourant un groupe d'arbrisseaux. Devant la case, à droite, plusieurs paniers inachevés.

61. Case et fétiche à Ndonga, près de Yakoma. Le fétiche se compose de six pieux noircis en haut et au milieu, et pourvus d'encoches peintes en blanc.

62. Indigènes de Ndonga, près de Yakoma. Ils appartiennent probablement à la tribu des Bongo, très proche parente des Sango, des Yakoma et des Mongwandi. La case paraît être imitée de celles des ouvriers des blancs, puisque, ailleurs, ce sont les cases rondes qui sont usitées dans la région. A gauche, le même fétiche que sur la gravure précédente.

63. Indigènes de Ndonga, près de Yakoma. En partie les mêmes que sur la gravure précédente.

64. La savane aux environs de Yakoma. A proximité du village de Ndonga. Plusieurs palmiers élæïs. Vue prise vers la fin de la saison sèche.

65. La savane aux environs de Yakoma. A proximité du village de Ndonga. Vue prise vers la fin de la saison sèche.

66. L'Uele près de Yakoma. Un peu en amont du poste. Vue prise pendant la saison sèche.

67. Maisons du poste de Yakoma. A l'arrière-plan, l'Uele. Les pieux peints en blanc servent de protection à de jeunes arbres.

68. Un village des environs de Yakoma. A l'époque du marché hebdomadaire, qui se tient derrière l'enceinte, et auquel se rapportent également les quatre gravures suivantes. A droite, l'Uele et les pirogues des visiteurs du marché. Le village est situé à quelques minutes en aval du poste.

69. Pirogues des visiteurs d'un marché, aux environs de Yakoma. Ils ont quatre traverses et des becs plats. Dans plusieurs on voit des bananes.

70. Un marché aux environs de Yakoma.

71. Un marché aux environs de Yakoma. Au milieu, des ignames, des racines de manioc et des bananes.

72. Femmes yakoma revenant du marché. La femme du milieu est vêtue du morceau de feuille de bananier en usage chez les Yakoma et leurs voisins, et qui est maintenu par-devant par la ceinture, et dépasse les cuisses par derrière.

73. Un village sango, près de Banzyville. A droite, on aperçoit une langue de terre rocheuse derrière laquelle est dissimulé, abrité par des arbres, le poste belge de Banzyville. Vis-à-vis, sur la rive droite de l'Ubangi, le poste français de Mobaye ; entre les deux postes, les rapides.

74. Jeunes filles sango dans un village des environs de Banzyville. Elles portent des perles en verre dans les cheveux et autour du cou, des anneaux de laiton aux bras et aux jambes, et une cordelette autour des hanches. Quelques-unes d'entre elles, représentées aussi par la gravure suivante, portent de faux cheveux. Le village est situé immédiatement en amont du poste.

75. Jeunes filles sango portant de faux cheveux. Les faux cheveux se composent de ficelles en fibres de feuilles de palmier. A la partie supérieure, là où ils sont fixés aux cheveux naturels, ils sont ornés de perles ; l'extrémité inférieure est roulée en un paquet enveloppé d'un filet et suspendu aux épaules par une lanière en peau.

76. Le village de Kasenge, près de Banzyville. A l'arrière-plan, l'Ubangi, en amont du poste. Contre la deuxième case, à droite, est appuyé un lit renversé. Les habitants du village, d'après le témoignage des blancs de Banzyville, seraient immigrés du nord et appartiendraient à la tribu des Nsakara ; toutefois, on ne remarquait aucune différence entre eux et les Sango habitant à l'entour.

77. Un coin du village de Kasenge, près de Banzyville. Une autre partie du village, avec vue sur l'intérieur.

78. Cases fétiches dans le village de Kasenge, près de Banzyville. A la plus grande est appuyée une planche et sont accrochés des vases. Elle est ombragée de bananiers et de jeunes fromagers (*Ceiba pentandrum* Gaertn.).

79. Un coin d'Unda, village banziri, près de Mokoange.

Ce village est situé au bord de l'Ubangi, visible à l'arrière-plan de la gravure, et à plus de cent kilomètres en amont de Mokoange.

80. Indigènes d'Unda, village banziri, près de Mokoange.

81. Le poste de Mokoange. A droite, un bras de l'Ubangi et une île. Au premier plan, de la terre piochée.

82. Case d'un village bwaka, près de Mokoange. Au premier plan, à gauche, des épis de sorgho. A droite, un panier et, en arrière, la brousse.

83. Indigènes d'un village bwaka, près de Mokoange. La même case que sur la planche précédente. L'un des indigènes est assis sur un lit pourvu d'un appuie-nuque.

84. Coin d'un village bwaka, près de Mokoange. Au premier plan, un grenier. A gauche, cinq femmes égrenant du sorgho, et une autre écrasant les grains dans un mortier. Sur le toit de la case est renversé un panier d'une forme très répandue.

85. Fétiches devant une case bwaka, aux environs de Mokoange. La construction de la case est probablement influencée par les blancs, puisque, autrement, les Bwaka bâtissent des cases en herbe ou en feuillage. Contre le mur en pisé est appuyé un lit renversé. Devant ce dernier, une poule.

86. Les rapides de l'Éléphant, près de Mokoange. Vue prise sur la rive droite de l'Ubangi, en amont des rapides.

87. Les rapides de Zongo. Vue prise sur la rive gauche, en aval des rapides. A gauche, des maisons faisant partie du poste français de Bangui. Au premier plan, plage sablonneuse.

88. Un coin du poste de Libenge. L'habitation du commissaire de district.

89. Le commissaire du district de l'Ubangi avec des orphelins. M. J. Sauber, avant son retour en Europe, à l'occasion duquel il conduisait ces enfants à Boma, où ils devaient être élevés. A l'arrière-plan, de jeunes palmiers élæïs.

90. Le village bwaka de Bongekete, près de Libenge. Les murs des cases sont en herbe ou en feuillage ; le toit est couvert en feuilles de palmier. Au premier plan, un bloc de bois ; à l'arrière-plan, l'Ubangi.

91. Le village ngombe de Lifakini, près de Libenge.

Les cases sont situées sur trois des côtés d'une place carrée.

92. Un coin de Lifakini, village ngombe, près de Libenge. Suite de la vue précédente, vers la gauche.

93. Indigènes de Lifakini, village ngombe, près de Libenge.

94. Un couple ngombe des environs de Libenge. La femme porte sur le front deux rangées transversales de toutes petites cicatrices ; elle est vêtue d'un petit pagne en cordelettes faites de fibres végétales. Là-dessus, elle porte encore un cordon de perles. Elle porte également, sur la poitrine et à la tête, des cordons de perles, et du fil de laiton aux jambes. L'homme porte un vêtement d'étoffe européenne.

95. Un coin de Gunda, village mondjembo, près de Libenge. Les murs des cases sont faits en rameaux d'arbres et feuillage. Sur la case, à gauche, un panier.

96. Un coin de Motengi, village mondjembo, près de Libenge. Ce village est situé à quelque 50 kilomètres en aval de Libenge. A droite, une case au toit inachevé.

97. Femmes mondjembo à Motengi. Elles portent des jupes en cordelettes faites de fibres végétales, et des gros colliers en cuivre. (Voir pl. 113.)

98. L'Ubangi près de Ndongo. Ndongo (Dongo) est un poste abandonné situé sur la berge escarpée de la rive gauche de l'Ubangi, entre Libenge et Imese.

99. Une rue de Mokolu, village lubala, près d'Imese. Les cases sont accolées l'une à l'autre et disposées en plusieurs rangées; elles ont, donnant sur la rue, un étroit couloir (ou véranda) s'étendant le long de la case. Sur les toits on voit des nasses.

100. Un coin d'Endjondu, village ngiri, près d'Imese. Situé sur la rive gauche de l'Ubangi, à quelque 50 kilomètres en aval d'Imese.

101. Canne, luth et couteau des Mobenge, sabre des Budja. Le sabre provient du village de Mondunga, au sud de Mombongo ; les autres objets viennent des environs de Mobwasa. La canne, probablement un insigne de chef, longue de $0^{m}93$, est entourée de fil de cuivre et ornée de clous en laiton de provenance européenne.

L'instrument de musique (luth ou arc sonore) est en bois et muni de deux cordes en fibres de palmier et d'une moitié de courge évidée servant de caisse de résonance. De semblables instruments se rencontrent aussi dans d'autres régions du Congo. Le sabre et le couteau ont des manches en bois; pour le dernier, le manche est décoré de fil de laiton.

102. Boucliers des Budja. Ils sont tressés en jonc de palmier. Le plus grand est long de $0^{m}98$ et large de $0^{m}36$; le plus petit a $0^{m}80$ de long et $0^{m}30$ de large.

103. Boucliers des Budja. Les mêmes que sur la planche précédente, vus du côté intérieur. La poignée est en bois.

104. Ustensiles et objets de parure des Mongwandi. Ils proviennent tous d'Abumombazi. En haut, un arc et des flèches, avec lesquels les enfants tirent les oiseaux. L'arc et sa corde sont faits en côtes de feuilles de palmier; les flèches sont entièrement en bois et munies, à la pointe, qui a été durcie au feu, d'encoches tout à l'entour; à l'autre extrémité est encastrée un morceau de feuille. A gauche, une ceinture d'homme tressée en fibres végétales teintes en rouge; à côté, pendu à l'envers, un collier d'homme en peau de serpent, orné de fil de cuivre et de clous. Au milieu, une triple ceinture de femme, ornée de perles, fil de cuivre et petits morceaux de bois. A côté, un chasse-mouches fait d'une queue d'antilope, avec manche en bois. A droite, une flûte (ou trompette) faite d'une corne d'antilope et suspendue à une courroie en peau.

105. Couteaux des Mongwandi. Ils proviennent également d'Abumombazi. Les manches sont ornés de fil de laiton et de peaux de bêtes. Le petit poignard a un manche en bois, décoré de fil de laiton et de clous, et est enfermé dans une gaine en peau de serpent, laquelle est, par places, entourée de fil de cuivre.

106. Boucliers des Mongwandi. Ils proviennent également d'Abumombazi et sont tressés en jonc de palmier; l'un a $1^{m}20$ de long et $0^{m}42$ de large; l'autre $1^{m}17$ de long et $0^{m}37$ de large.

107. Boucliers des Mongwandi. Les mêmes que sur la planche précédente, vus du côté intérieur. Ils sont munis d'une poignée en bois, laquelle est décorée de vannerie et d'une fourrure.

108. Lances des Mongwandi et des Yakoma. Celles de

droite proviennent d'Abumombazi; celles de gauche de Yakoma, dans les environs duquel elles ont, probablement, toutes été fabriquées. La plus longue mesure $1^{m}60$. La troisième lance de gauche est en laiton et ne servait sans doute que pour la parade; les autres sont en fer. Les hampes sont en bois, sculptées artistement et entourées par places de fil de cuivre.

109. Couteaux, bracelets et vases des Yakoma. Les bracelets sont faits en écorce, bois, fil de cuivre et clous de laiton. Les vases, probablement des vases à boire, sont en argile, recouverts d'un vernis brun, coloriés en rouge par places, et ornés de clous en laiton de provenance européenne. Les couteaux, longs de $0^{m}35$, ont un manche en bois enveloppé de fil de cuivre.

110. Vêtement de femme et pipe des Bwaka, flèches des Gobu, couteau des Banziri. Le pagne en franges figuré formait le costume d'une femme dans un petit village bwaka près de Mokoange. Je le lui achetai moyennant une brasse d'étoffe; toutefois elle ne l'ôta qu'après en avoir préalablement mis un autre. Il est fait en fibres végétales, probablement en fibres de feuilles de palmier; la partie la plus courte se compose de fibres tordues en cordelettes de 10 centimètres de longueur et teintes en rouge, la plus longue, de fibres détachées longues de 20 centimètres et teintes en noir. Là-dessus, la femme portait la double ceinture en peau de pachyderme, également figurée sur la planche, et à laquelle pendaient des anneaux et des breloques en fer en forme de cornet, avec deux coquillages cauris. La pipe provient du même village; elle est passée à la ronde quand on la fume; chaque assistant n'en tire que quelques bouffées et la passe plus loin. Elle se compose d'un tuyau en cuir (ou peau) orné de fibres végétales tressées et d'une tête mobile en argile. Les flèches mesurent $0^{m}74$ de longueur et ont une pointe en fer munie de barbes et fixée à la hampe en jonc au moyen de pellicules de caoutchouc. Le manche du couteau est en ivoire.

111. Lances des Bwaka. Chez les deux premières, le fût unissant la lame à la pointe basale, également en fer, n'est pas figuré sur la planche.

112. Couteaux et appuie-nuque des Bwaka, plat des Ngombe. Tous ces objets proviennent des environs de Libenge. Le

couteau de jet a un manche enveloppé de vannerie ; l'autre couteau un manche en bois. L'appuie-nuque est en bois tendre, creux à l'intérieur, et se laisse ouvrir comme une boîte. De semblables appuie-nuque (ou oreillers) seraient aussi en usage chez les Mondjembo. Le plat est également en bois tendre et orné de clous en laiton européens. Des plats analogues se voient encore souvent dans d'autres tribus.

113. Couteaux et colliers des Mondjembo. Les couteaux sont en fer et ont un manche en bois; l'un d'eux a le manche entouré de fil de cuivre. Les colliers de femme figurés sont en cuivre; les plus gros pèsent 1 kgr. 250 chacun. (Voir pl. 97.)

114. Tabouret des Bwaka et natte des Mongwandi. Le tabouret, qui servait probablement aussi de lit pour les enfants, est fait de côtes de feuilles de palmier et a la même forme que les lits pour les adultes presque partout en usage dans la région visitée; toutefois, il n'a que 80 centimètres de long. Il provient des environs de Mokoange. La natte est tressée en feuilles de palmier et provient d'Abumombazi.

Appendice.

Notice sur la carte-itinéraire, par Max Moisel.

Les levés topographiques de M. Franz Thonner entre le Congo et l'Ubangi — du 27 janvier au 27 février 1909 — comprennent dix-sept journées de marche ; ils ont été tracés à l'échelle du 1/100,000e, par F. Bischoff, sur quatre feuilles, et se distinguent, de même que ceux exécutés en 1896 dans le bassin de la Mongala, par des observations soignées. Il en résulte de nombreux déplacements assez considérables des localités comprises dans la région explorée par M. Thonner, comparativement à leur situation donnée par les cartes antérieures d'après des levés la plupart du temps trop sommaires.

Le voyage de M. Thonner commence à Mandungu, sur l'Itimbiri, est jalonné par les postes de Mobwasa, Mombongo, Mogbogoma et Abumombazi, et finit au confluent du Mbomu et de l'Uele, au poste de Yakoma. A Mongende, localité située entre Mombongo et Mogbogoma, est atteint à nouveau le point terminus du voyage de M. Thonner en 1896, lequel était précisément ce village situé sur une des sources de la Mongala.

Les cotes d'altitude portées sur la carte reposent sur des lectures quotidiennes faites sur deux baromètres anéroïdes et sur quelques déterminations du point d'ébullition. Elles ont été calculées par M. le Dr J. N. Dörr de Vienne. L'altitude du point de départ du voyage, Mandungu, calculée d'après les indications des baromètres anéroïdes, est de 416 mètres ; d'après celles des thermomètres à ébullition, elle est de 426 mètres. Ces chiffres concordent bien avec l'altitude de

428 mètres donnée pour la localité voisine, Ibembo, par les voyageurs précédents. Par contre, pour le point terminus du voyage, Yakoma, il résulte des observations de M. Thonner une cote évidemment trop basse (400 mètres) ; c'est pourquoi le chiffre de 438 mètres (arrondi à 440) résultant d'observations antérieures, a été indiqué sur la carte. Par voie de conséquence, les cotes d'altitude des villages Ndonga et Gugo, au sud de Yakoma, ont été portées respectivement à 460 et 480 mètres. Pour les autres localités situées sur l'itinéraire de M. Thonner, les cotes d'altitude, calculées d'après ses observations, ont été indiquées sur la carte, arrondies en dizaines, notamment : Mobwasa 460, Boguge 420, Mondunga 430, Mombongo 440, Mongende (moyenne des observations de M. Thonner en 1896 et 1909) 430, Mogbogoma 510 et Abumombazi 440 mètres.

Pour l'insertion de l'itinéraire dans le réseau des coordonnées géographiques, la latitude et la longitude du point initial et du point terminus étaient données par des observations antérieures, comme suit : Mandungu, long. = 23°16'15" E. Gr., lat. - 2°25'10" N. (Lemaire, Mouvement géographique, 1903, p. 97) ; confluent du Mbomu et de l'Uele, près de Yakoma, long. = 22°25'24" E. Gr., lat. - 4°7'49" N. (Dyé, d'après la carte de l'État Indépendant du Congo, 1 1,000,000e, 1907). L'azimut et la longueur du chemin parcouru par M. Thonner montrent une bonne concordance avec ces positions.

Pour compléter les indications de la carte-itinéraire, nous avons utilisé les cartes suivantes :

1) Itinéraire de Franz Thonner, entre le Congo et la Mongala-Dua, août-octobre 1896, dressé et dessiné par Max Moisel, 1 300,000e. Dans Thonner « Dans la grande forêt de l'Afrique centrale » (Bruxelles, 1899).

2) Carte de l'État Indépendant du Congo. Échelle 1 1,000,000e. Lithogr. Justus Perthes, Gotha, 1907. Cette carte a aussi servi de base pour les deux cartes d'ensemble du présent ouvrage.

Index alphabétique.

A

Ababua, peuplade du bassin de l'Itimbiri, 8, 9, 11, 15, 58, **59**, 60, 90, v. Mobenge.
Abumombazi, poste du district des Bangala, 19, 20, pl. 43-56.
Acanthacées, 39, 40.
Adansonia, v. Baobab.
Agriculture, v. Plantations.
Aliments, 6, 15, 24, 26, 65, 66, pl. 71, v. Plantations.
Altitudes, 118.
Ananas (*Ananas sativus* Lindl.), Broméliacée, 49.
Andropogon, v. Sorgho.
Animaux, v. Faune.
Animaux domestiques, 24, 50, pl. 85.
Anthropométrie, 17, 51.
Antilopes, 50.
Apocynacées, 40.
Arachide (*Arachis hypogæa* L.), Légumineuse, 47, pl. 47.
Arbres à caoutchouc, v. Caoutchouc et Ireh
Armes, 1, 24, 56, pl. 101-113.
Articles d'échange, v. Moyens de paiement.
Azande (Niamniam) peuplade de l'Uele, 8, 9, 63.

B

Babangi, tribu du Haut-Congo, 58, 86.
Babwa, v. Ababua.
Bafoto, v. Bapoto.
Bagages, 2, 3, 5, 30, 32, 68, pl. 20.
Baloi, tribu du Bas-Ubangi, 35, 58.
Balolo (Mongo), tribu du Haut-Congo, 58.
Balsamines (*Impatiens*), Balsaminacées, 41.
Banana, port à l'embouchure du Congo, 1.
Bananiers (*Musa*), Musacées, 24, 47, **48**, pl. 7, 11, 14, 50-54, 69, 71.
Banda, peuplade du Haut-Ubangi, **61**, 63, 90.
Bangala (Lingala), langue commerciale, 63.
Bangala, tribu du Haut-Congo, 35, 53, **58**, **86**, 95, 103.
Bango, village banza, près de Libenge, 99.
Bangui (Bangi), chef-lieu de la colonie française Ubangi-Shari, 31, 32, pl. 87.
Bantoues (bantu), langues, 57, v. Langues.
Banza, tribu du Haut-Ubangi, 27, 34, 52, 54, 55, **61**, **90**, 99.
Banziri, tribu du Haut-Ubangi, **28**, 52, 53, 55, **61**, **90**, 97, pl. 79, 80, 110.
Banzyville, poste du district de l'Ubangi, 26, 27, pl. 73-78.
Baobab (*Adansonia digitata L.*) Bombacacée, 3, pl. 1-4.
Bapoto (Bafoto), tribu du Haut-Congo, 51, 53, 58, **86**.
Bateaux, v. Pirogues et Vapeurs.
Baya, tribu de la Haute-Sanga, 32, 60.
Beapu, village banziri, en aval de Banzyville, 97.
Bembe, v. Mokoange.

Bétail, v. Animaux domestiques.
Biali, affluent de l'Ebola, 21.
Bingbe, village mabali, près de Mombongo, 14, pl. 26.
Blancs, 64, 66, 67, v. Postes.
Bobwesi, village mobenge, près de Mobwasa, 8, pl. 10.
Boguge, village mobenge, près de Mobwasa, 10, pl. 18.
Bolobo, station missionnaire dans le district du Stanley-Pool, 4, 5.
Boma, chef-lieu du Congo belge, 1.
Bombazi, v. Abumombazi.
Bombula, village bonduru, en amont de Libenge, 32, 60, 99.
Bomu, v. Mbomu.
Bondjo, indigènes du Bas-Ubangi, 61.
Bonduru, tribu du Bas-Ubangi, 32, 60, 90, 99.
Bongekete, village bwaka, près de Libenge, 99, pl. 90.
Bongo, tribu du Haut-Ubangi, 21, 53, 55, **62**, **92**, pl. 58, 62, 63.
Bongombe, village yakoma, près de Yakoma, 97.
Bonsoi, village bwaka, près de Libenge, 101.
Bopa, village mobenge, près de Mobwasa, 10, 95, 102, 103, pl. 14-17.
Bopoto (Upoto), station missionnaire dans le district des Bangala, 5.
Broussailles, 8, 16, 20, 21, 22, **44**, pl. 57.
Brousse, v. Savane.
Budja, tribu du Haut-Congo, 6, 7, **11**, 12, 13, 51-55, 58, 64, **88**, 95, 103, pl. 20, 21, 101-103.
Bumba, poste du district des Bangala, 5.
Bwaka, tribu de l'Ubangi, 29, **30**, 32, 33, 34, 51, 53, 54, 56, **61**, 63, **90**, 99, 101, pl. 82-85, 90, 110-114.
Bwandjiri, v. Banziri.
Bwela, tribu de la Mongala, 58, 88.

C

Cacaoyer (*Theobroma cacao* L.), Sterculiacée, 49.
Caféier, v. *Coffea*.
Caloncoba Welwitschii Gilg, Flacourtiacée, 43.
Canne à sucre (*Saccharum officinarum* L.), 47.
Caoutchouc, 40, **49**, 64, **65**, v. Ireh et Plantations.
Caractères physiques des indigènes, v. Constitution physique des indigènes.
Carnassiers, 50.
Cartes, 117.
Cases des indigènes, 4-35, **54**, **55**, 61, 62, 87-93, pl. 10, 14, 15, 18, 21, 26, 28, 34-37, 44, 46, 50-54, 59-63, 68, 76-85, 90-92, 95-100, v. Disposition des cases.
Castilloa, genre des Moracées, 49.
Chasse, 2, 18, 23, **50**.
Chemin de fer, 2.
Cheveux faux, 26, 52, pl. 74, 75.
Citas (Compagnie industrielle et des transports au Stanley-Pool), 2.
Citronnier (*Citrus medica* L.) Rutacée, 49.
Clerodendron splendens Don, Verbénacée, 42, 43.
Climat, 13, **36**, 71-74.
Clitandra, genre des Apocynacés, 40, 49.
Coffea, genre des Rubiacées, 41, 43, 49.
Coiffure des indigènes, 11, 17, 26, 33, **52**, 86-92, pl. 37, 38, 41, 45, 48, 52, 55, 63, 72, 74, 75, 94.
Coinochlamys, genre d. Loganiacées, 40.
Colocase (*Colocasia antiquorum* Schott), 47.
Combretum, genre des Combrétacées, 43.
Configuration du terrain, 7, 21, 26, 28, 31, **37**.
Congo, fleuve, 4.

Constitution physique des indigènes, 9, 17, **50**, pl. 16, 17, 20, 22, 29, 30, 33, 37-41, 45, 49, 52, 55, 56, 58, 62, 63, 70-75, 80, 83, 84, 93, 94, 97.
Costume des indigènes, v. Vêtement des indigènes.
Crinum scabrum Sims, Amaryllidacée, 21.

D

Danses des indigènes, 20, pl. 56.
Densité de la population, 64.
Dents, 9, 11, 52.
Dessins muraux, 8, 11, **55**, pl. 15, 21, 35.
Dialectes, v. Langues.
Différends avec les indigènes, 11, 15, 18, 67.
Dioscorea, v. Ignames.
Disposition des cases, 6, 8, 10, 15, 16, 20, 21, 30, 32, 33, 35, **54**, 87-93, pl. 18, 34, 44, 46, 73, 76, 92, 99.
Dissotis, genre des Mélastomatacées, 45, 46.
Domestiques, 2, 18, 25, 35.
Dongo, v. Ndongo.
Dorstenia, genre des Moracées, 49.
Dua (Eau noire), branche principale de la Mongala, 37.
Dundusana, poste, village et tribu dans le district des Bangala, 13, 15, 60, 95, 103.

E

Eala, jardin botanique dans le district de l'Equateur, 5.
Eau, 37, 38.
Eau blanche, v. Ebola.
Eau noire, v. Dua.
Ebola (Eau blanche), affluent de la Mongala, 20, 37.
Ekama, affluent de l'Itimbiri, 8.
Elæis guineensis L. (palmier à huile), v. Palmiers.
Eléphants, 13, 50.
Elombo, v. Maginza.
Endjondu, village ngiri, près d'Im pl. 100.
Equipement de voyage, 68.
Etablissements des blancs, v. Postes et Missions.
Ethnographie, v. Population.

F

Factoreries, 3, 26, 28.
Faune, 49.
Fétiches, 17, 21, 30, **56**, pl. 54, 60, 61, 62, 78, 85.
Féticheurs, 67.
Ficus, genre des Moracées, 49.
Flore, v. Végétation.
Forêt, 4-35, **39**, pl. 6, 10, 12, 13, 19, 21, 24, 25, 42.
Forfeitt, Will. et Mrs. W., missionnaires, 5, 62.
Fortifications, 54, 64.
Fourmis, 16, 49.
Funtumia, v. Ireh.

G

Galeries forestières, 46.
Geophila renaris De Wild. et Dur., Rubiacée, 41.
Ghislain, M., major, 1.
Gini, contrée près de Yakoma, 22.
Giri, v. Ngiri.
Gobu (Ngobu), tribu du Haut-Ubangi, **29**, 30, 51-55, **61**, **90**, 99, pl. 110.
Gombe, v. Ngombe.
Gombo (*Hibiscus esculentus* L.), Malvacée, 48.
Greniers, 30, pl. 84.
Gugo (Mogugo), village bongo et contrée, près de Yakoma, 21, pl. 58.
Gunda, village mondjembo, près de Libenge, pl. 95.

H

Habitations, v. Cases et Maisons.
Hæmanthus, genre des Amaryllidacées, 45.
Hevea, genre des Euphorbiacées, 49.
Hibiscus, v. Gombo.
Hydrographie, 2-35, **37**, pl. 1, 2, 5-8, 25, 27, 69, 73, 81, 86, 87, 98.

I

Ignames *(Dioscorea)*, Dioscoréacées, 47, pl. 71.
Imese, poste du district de l'Ubangi, 35, 101.
Impatiens, v. Balsamines.
Impôts, v. Prestations.
Indice céphalique, v. Constitution physique des indigènes
Insectes, 10, 16, 20, **49**.
Instruments de musique, 57, pl. 22, 101.
Ipomœa, v. Patates.
Irebu, poste du district de l'Equateur, 3, 35.
Ireh *(Funtumia elastica* Stapf), 8, 49, pl. 9.
Itimbiri, affluent du Congo, 6, 37, pl. 5-8.

J

Johnston, Sir Harry, 62.

K

Kasenge, village nsakara, près de Banzyville, 26, pl. 76-78.
Kinshasa, port sur le Stanley-Pool, 2, 3, 35, pl. 1-4.
Kulunga, affluent de l'Ebola, 20.

L

Landolphia, genre des Apocynacées, 40, 49.
Langues, 3, 9, 11, 15, 18, 21, 26, 28, 29, 32, 34, 35, **57-63**, 87-103.
Lankesteria Barteri Hook. fil., Acanthacée, 39, 40.
Leka (Loeka), affluent de l'Itimbiri, 10.
Lele, village gobu, près de Mokoange, 99.
Léopoldville, port sur le Stanley-Pool, 3.
Lianes à caoutchouc, v. Caoutchouc.
Libenge, chef-lieu du district de l'Ubangi, 32, 33, pl. 88-94.
Libute, village budja, près de Mombongo, 12.
Lifakini, village ngombe, près de Libenge, 33, 101, pl. 91-93.
Likati, affluent de l'Itimbiri, 37.
Likwangula, tribu du bassin de l'Itimbiri, 11, 12, 59, 60.
Linguistique, v. Langues.
Lissochilus, genre des Orchidacées, 41, 44, 45.
Loeka, poste du district des Bangala, 6.
Loeka, rivière, v. Leka.
Lole, affluent de l'Ebola, 20.
Lubala, tribu du Bas-Ubangi, **35**, 51, 58, **86**, 101, pl. 99.

M

Mabali (Mobali), tribu de la Mongala, 14, 58, 59, **88**, pl. 26.
Mabali, village mongwandi, près de Mogbogoma, 19.
Maginza (Elombo), tribu de la Mongala, 55, 58, 59, **88**.
Maïs (*Zea Mays* L.), Graminée, 47, pl. 37.
Maladie du sommeil, 3, 21, 50.
Mammifères, 50
Mandjia, tribu de l'Ubangi, 32, **60**, 63, 90.
Mandungu, poste du district des Bangala, 7, pl. 5-9.
Manguier *(Mangifera indica* L.), Anacardiacée, 3, 49.
Manihot, genre des Euphorbiacées, 49, v. Manioc.

Manioc *(Manihot)*, 6, 24, 47, **49**, pl. 24, 71.
Marantacées, v. Scitaminées.
Marchandises d'échange, v. Moyens de paiement.
Marches, durée des, 23.
Marchés, pl. 68-72.
Matadi, port du Bas-Congo, 2, 35.
Mbomu (Bomu), affluent de l'Ubangi, 25, 38.
Mbui (Mombui), village mongwandi, près de Mogbogoma, 16, pl. 34, 35.
Mbui, village sango, près de Banzyville, 97.
Mbuo, village bongo, près de Yakoma, v. Gugo.
Mbwaka, v. Bwaka.
Mélastomatacées, 43, 45, 46.
Mensurations, v. Altitudes, Anthropométrie et Observations météorologiques.
Migrations des indigènes, 8, 13, 34, 58, 60.
Millettia, genre des Légumineuses, 43.
Missions, 5, 7.
Mobali, v. Mabali.
Mobati, tribu du bassin de l'Itimbiri, 59, 60.
Mobaye (Mobai), poste de la colonie française Ubangi-Shari, 26, pl. 73.
Mobenge, tribu du bassin de l'Itimbiri, **9**, 11, 51-55, **59**, **60**, **90**, 95, 102, 103, pl. 10, 14-18, 22, 101.
Mobwasa, poste du district des Bangala, 9, pl. 11-13.
Moenge, poste du district des Bangala, 6.
Mogbogoma, poste abandonné et contrée près d'Abumombazi, **16**, 18, 37, 95, 103, pl. 31-41.
Mokabe, affluent de la Dua, 14.
Mokoange (Mokwange), poste du district de l'Ubangi, 30, pl. 81-85.
Mokulu, village lubala, près d'Imese, pl. 99.
Mombongo, poste du district des Bangala, 13, pl. 22-25.
Mondjembo (Monsombo), tribu du Bas-Ubangi, **34**, 51, 53, 54, 56, **61**, **90**, 101, pl. 95, 96, 97, 113.
Mondunga (Ndungale), tribu de la Mongala, 62, 92.
Mondunga, village budja, près de Mombongo, **10**, 95, 103, pl. 20, 21.
Mongala, affluent du Congo, 14, 37,
Mongende, village dundusana, près de Dundusana, 14, **15**, 60, 95, 103, pl. 28-30.
Mongende (Ngende), village mongwandi, près d'Abumombazi, 20, 97.
Mongo, v. Balolo.
Mongwandi, tribu de la Mongala, 15, **16**, **17**, 19, 20, 51-55, **62**, **92**, 95, 97, 103, pl. 29-56, 104-108, 114.
Monsombo, v. Mondjembo.
Mopepe (Mopaka), village budja, près de Mombongo, 12.
Mostuea, genre des Loganiacées, 40
Motengi, village mondjembo, en aval de Libenge, 101, pl. 96, 97.
Moturu, branche initiale de la Mongala-Dua, 14, 37, pl. 27.
Moustiques, 49.
Moyens de paiement, 3, 5, 15, 65, **66**.
Mpombo, tribu du Bas-Ubangi, 61.
Mundu, tribu de l'Uele, 63.
Musa, v. Bananiers.
Musanga, v. Parasolier.
Mussænda, genre des Rubiacées, 43, 45, 47.
Musumbuma, village ngombe, près de Libenge, 101.

N

Nature du sol, 21, 38.
Ndonga, tribu, v. Mondunga.
Ndonga, village bongo, près de Yakoma, 22, pl. 59-63.
Ndongo (Dongo), poste abandonné et village mondjembo, en amont d'Imese, 34, 61.
Ndungale, v. Mondunga.

Ngali, affluent de la Dua, 13, pl. 25.
Ngandu, village mongwandi, près de Mogbogoma, 19.
Ngende, v. Mongende.
Ngiri (Giri), tribu du Bas-Ubangi, 35, 58, **86**, pl. 100.
Ngobu, v. Gobu.
Ngombe (Gombe), peuplade du Haut-Congo et de l'Ubangi, 11, 27, **33**, 34, 51-55, **58**, **88**, 101, pl. 91-94, 112.
Niam-Niam, v. Azande.
Nouvelle-Anvers, chef-lieu du district des Bangala, 5.
Nsakara (Sakara), tribu du Haut-Ubangi, 26.
Nyole, affluent de l'Ebola, 19.

O

Observations météorologiques, 71-74.
Oiseaux, 50.
Oncoba, v. *Caloncoba*.
Orchidacées, 41, 45.
Organisation politique des indigènes, 64.
Ornements corporels des indigènes, 6, 9, 11, 12, 15, 17, 21, 26, 29, 30, 33, 35, **51**, 86-92, pl. 16, 17, 29, 30, 33, 39, 41, 48, 49, 52, 55, 62, 71, 72, 80, 93.

P

Pachylobus, v. Safoutier.
Paiements, v. Moyens de paiement.
Palmiers, 1, 8, 14, 16, 20, 23, 26, 28, 33, **42**, pl. 23, 27, 50, 51, 52, 64, 89, 91, 92.
Papayer (*Carica Papaya* L.), Caricacée, 49.
Parasolier (*Musanga Smithii* R. Br.), Moracée, pl. 14, 24.
Parure des indigènes, 34, 53, pl. 41, 48, 49, 74, 94, 97, 104, 109, 110, 113.
Patate (*Ipomœa batatas* Lam.), Convolvulacée, 47.
Perroquets, 50.
Pirogues, 24, pl. 8, 69.
Planche à jeu, 57, pl. 34.
Plantations, 8, 10, 12, 13, 16, 20, 21, 26, **47-49**, pl. 7, 11, 50-53, 96.
Plantes caractéristiques, v. Végétation.
Plantes récoltées, 75-84.
Pluie, v. Climat.
Poivre de Cayenne (*Capsicum*), Solanacées, 48.
Population, 4-35, **50-67**, pl. 5-114.
Porteurs, 1, 5, 8, 10, 12, 13, 15, 20, **65**, pl. 17, 20, 22.
Postes, 2, 5, 6, 7, 9, 13, 20, 23, 26, 30, 32, 35, **64**, pl. 5, 6, 7, 11, 22, 32, 43, 67, 81, 88.
Postes abandonnés, 16, 32, 34, 64, pl. 32.
Postes de bois, 3.
Prestations, 64, 65, 66.
Prononciation des mots indigènes, 94.
Pwembe, affluent de l'Itimbiri, 10.

R

Raphia, v. Palmiers.
Rapides, 25, 27, 31, 32, 37, 38, pl. 73, 86, 87.
Relief du sol, v. Configuration du terrain.
Rivières, v. Hydrographie.
Rubi, branche principale de l'Itimbiri, 37
Rubiacées, 42, 43, 45, 47.

S

Saccharum, v. Canne à sucre.
Safoutier (*Pachylobus edulis* Don), Burseracée, 12.
Saisons, v. Climat.
Sakara, v. Nsakara.
Sango, tribu du Haut-Ubangi, 26, 27, 28, 51-55, **62**, **92**, 97, 103, pl. 73-75.
Sauber, J., commissaire de district, 34, pl. 89
Savane, 2, 4, 21-34, **44**, pl. 57, 64, 65, 82.

Scitaminées, 8, 16, 39, **44**, pl 31, v. Bananiers
Serpents, 50
Sésame *(Sesamum indicum* L.), Pédaliacée, 47.
Shikwange (pain de manioc), 6, 24, 49.
Smith, Kenred, missionnaire, 5
Sol, v. Configuration du terrain et Nature du sol.
Sorcier, v. Féticheur.
Sorgho *(Andropogon Sorghum* Brot.), Graminée, 30, 47, 49, pl. 82, 83.
Soudan, langues du, 60.
Spathodea, v. Tulipiers
Stanley-Pool, 2, pl. 1, 2.
Starr, professeur Fr , 63.
Stations, v. Postes et Missions.
Striga hirsuta Benth., Scrophulariacée, 45.

T

Taille, v. Constitution physique.
Tatouage, v. Ornements corporels.
Température, v. Climat
Tenda, tribu du Bas-Ubangi, 35, 58.
Termites, 21, 49
Theobroma, v. Cacaoyer.
Thonningia sanguinea Vahl, Balanophoracée, 40.
Thysville, poste du district des Cataractes, 2.
Tomate *(Solanum Lycopersicum* L.), Solanacée, 48.
Tombeur, M., commissaire de district, 5.
Transcription des noms indigènes, 94.
Tribus des indigènes, 6-35, **86**.
Trymatococcus, genre des Moracées, 40.
Tsétsé, mouche, 50.
Tulipiers *(Spathodea)*, Bignoniacées, 40.

U

Ubangi, affluent du Congo, 24-35, **38**, pl. 69, 73, 81, 86, 87, 98.
Uele, branche principale de l'Ubangi, 23, 38, pl. 66-69.
Unda, village banziri, en amont de Mokoange, 97, pl. 79, 80.
Upoto, v. Bopoto
Ustensiles des indigènes, 6, 24, **56**, pl. 37, 51, 53, 84, 85, 101-114.

V

Van Damme, M., secrétaire général, 1.
Vapeurs, 3, 5, 6, 35, 37, 38.
Végétation, 1-35, **38-49**, pl. 1-100.
Végétaux utiles, v. Plantations.
Vernonia, genre des Composées, 46, 48.
Vêtement des indigènes, 4, 9, 11, 17, 26, 29, 30, 33, 34, 35, **52**, 86-92, pl. 16, 17, 20, 22, 29, 30, 33, 37-41, 45, 49, 52, 55, 56, 58, 62, 63, 70-75, 80, 83, 84, 93, 94, 97.
Villages, v. Disposition des cases.
Villages abandonnés, 12, 22, 67.
Vivres, v. Aliments.
Vocabulaires, 94-103.

W

Wagigi, indigènes du Haut-Ubangi, 59.
Wate, indigènes du Haut-Ubangi, 59.
Wele, v. Uele.

Y

Yakoma, poste du district de l'Ubangi, 22, 23, pl. 66-72.
Yakoma, tribu du Haut-Ubangi, **24**, 53, **62**, **92**, 97, 103, pl. 68-72, 108-109.

Z

Zea, v. Maïs.
Zingibéracées, v. Scitaminées.
Zongo, poste abandonné, en amont de Libenge, 31, 32.

Additions et corrections.

Page 5, ligne 3, au lieu de : ou, mettez : et.
» 30, » 28, » cases fétiches, mettez : minuscules cases fétiches.
» 35, » 1, » une langue bantoue, mettez : des langues bantoues.
» 43, » dern. » grappes, mettez : grappes de fleurs.
» 58, » 6, ajoutez : Un autre caractère saillant des langues bantoues est la rareté des mots monosyllabes, fréquents dans les langues soudanaises.
» 63, » 4, après Starr, ajoutez : (Ethnographic notes from the Congo free state, dans : Proceedings of the Davenport Academy of Sciences, 1909).
» 63, » 4, après Ndungale, ajoutez : ce qui me paraît être le vrai nom, parce que les mots se terminant en e, rares dans les langues bantoues, sont fréquents dans cet idiome.
» 66, » 12, au lieu de : capita, mettez : (capita).
» 79, n° 112, De Wild. et Dur., mettez : Burkill.
» 81, » 168, » Durieuxii » Durieuxii De Wild.
» 81, » 169, » — — » Penianthus longifolius Miers, Menispermacées.
» 82, » 219, » — — » Marsdenia spissa S. Moore. Asclépiadacées.
» 83, » 246, ajoutez : 246bis, Hypoxis villosa L. fil., Amaryllidacées.
» 84, » 260, au lieu de : Veronia, mettez : Vernonia.
» 84, » 267, au lieu de — — mettez : Physalis angulata L., Solanacées.
Planche 50, en bas, au lieu de Mongwnadi mettez : Mongwandi.
» 101, » » couteaux » couteau.
Cartes 1 et 2, en haut, » Lole » Lele.

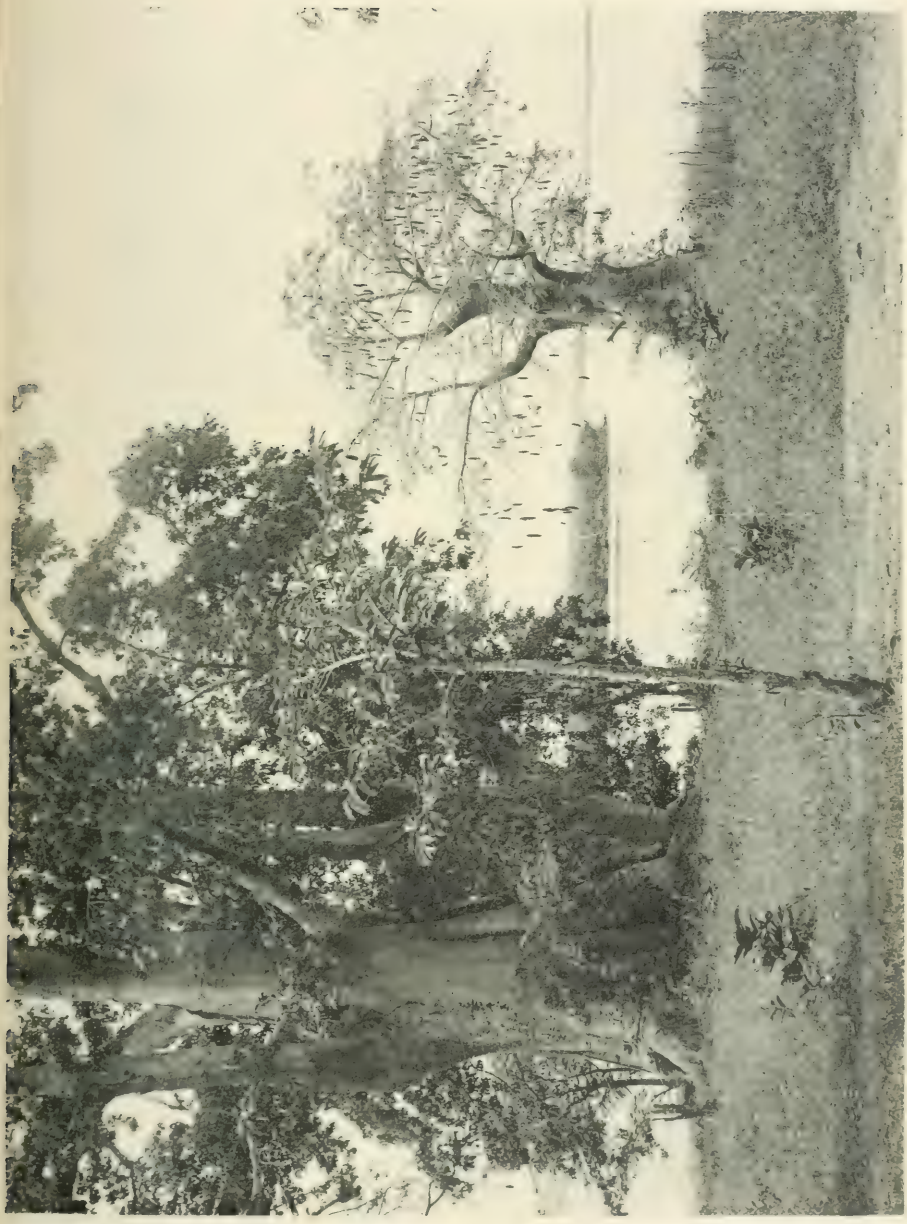

AU BORD DU STANLEY-POOL, PRÈS DE KINSHASA

AU BORD DU STANLEY-POOL, PRÈS DE KINSHASA.

UN BAOBAB À KINSHASA.

UN BAOBAB À KINSHASA.

LE POSTE DE MANDUNGU.

LE POSTE DE MANDUNGU.

LE POSTE DE MANDUNGU.

L'ITIMBIRI PRÈS DE MANDUNGU.

UN ARBRE À CAOUTCHOUC À MANDUNGU

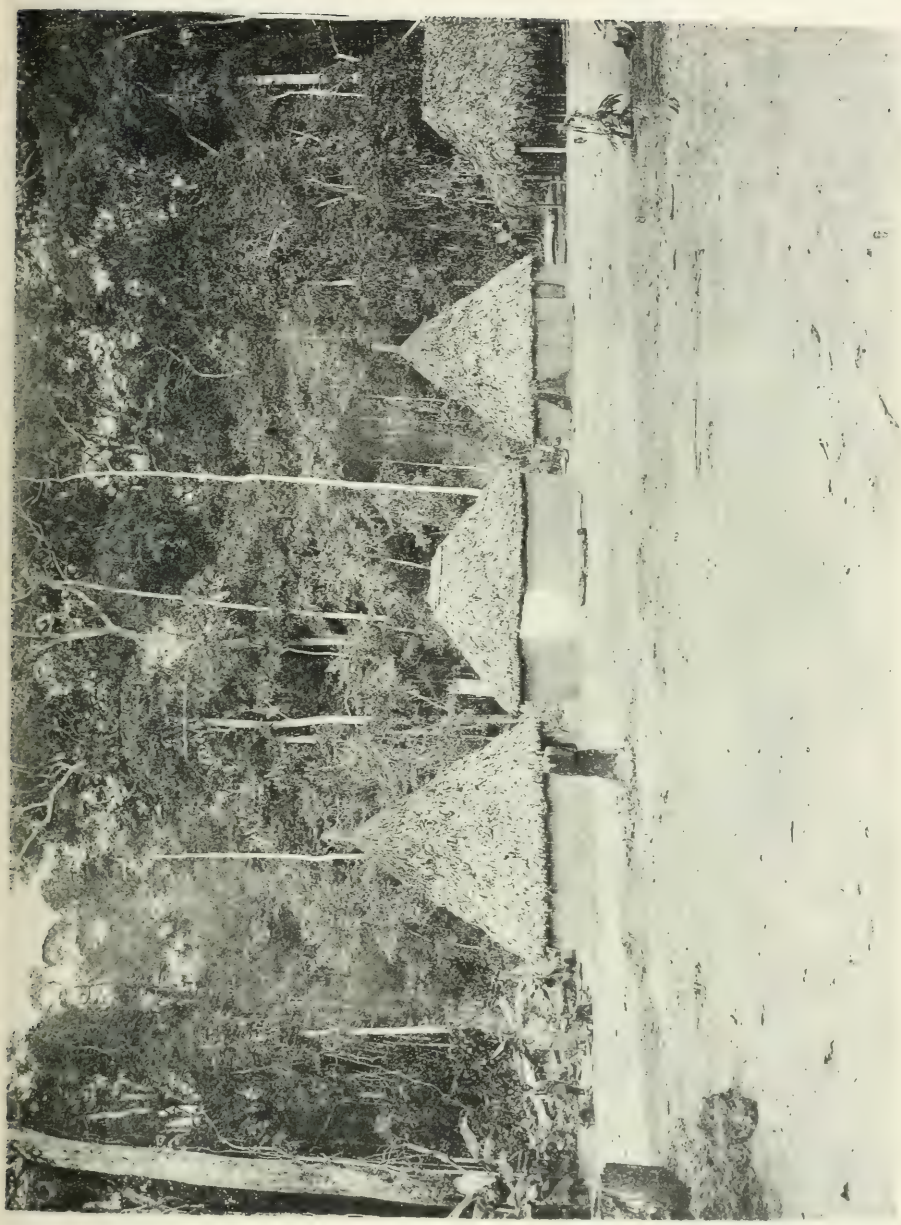

UN COIN DE BOBWESI, VILLAGE MOBENGE, PRÈS DE MOBWASA

LE POSTE DE MOIBWASA.

UNE FORÊT DÉFRICHÉE, PRÈS DE MOBWASA.

DANS UNE FORÊT DÉFRICHÉE, PRÈS DE MOBWASA.

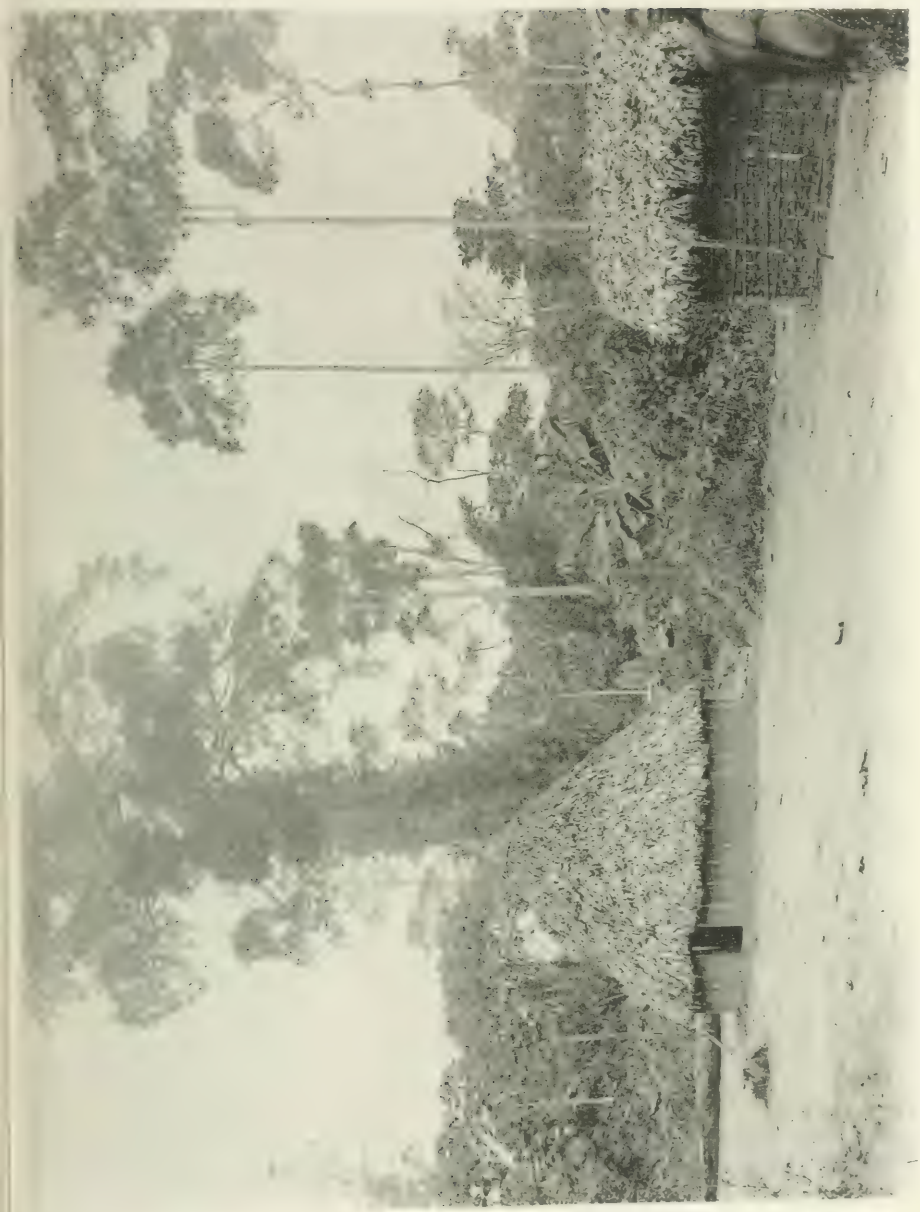

UN COIN DE BOPA, VILLAGE MOBENGE, PRES DE MOBWASA.

DESSINS MURAUX À BOPA, PRÈS DE MOBWASA.

HOMMES MOBENGE DE BOPA, PRES DE MOBWASA

PORTEURS MOBENGE DES ENVIRONS DE MOBWASA.

UN COIN DE BOGUGE, VILLAGE MOBENGE, PRÈS DE MOBWASA.

CAMPEMENT DANS LA FORÊT, PRÈS DE BOGUGE.

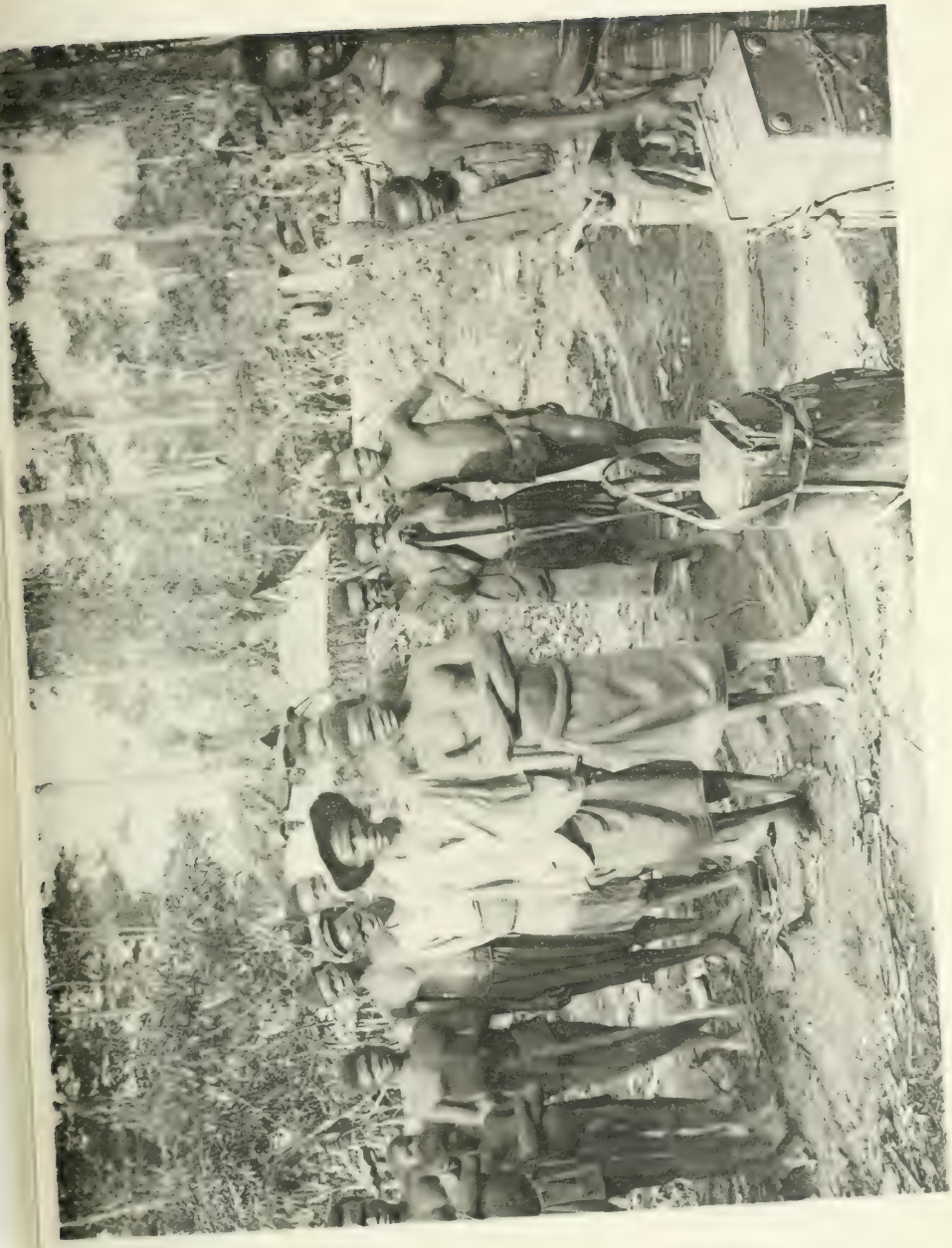

DANS LE VILLAGE BUDJA DE MONDUNGA, PRÈS DE MOMBONGO.

UNE CASE DU VILLAGE DE MONDUNGA, PRÈS DE MOMBONGO.

PORTEURS MOBENGE DANS LE POSTE DE MOMBONGO.

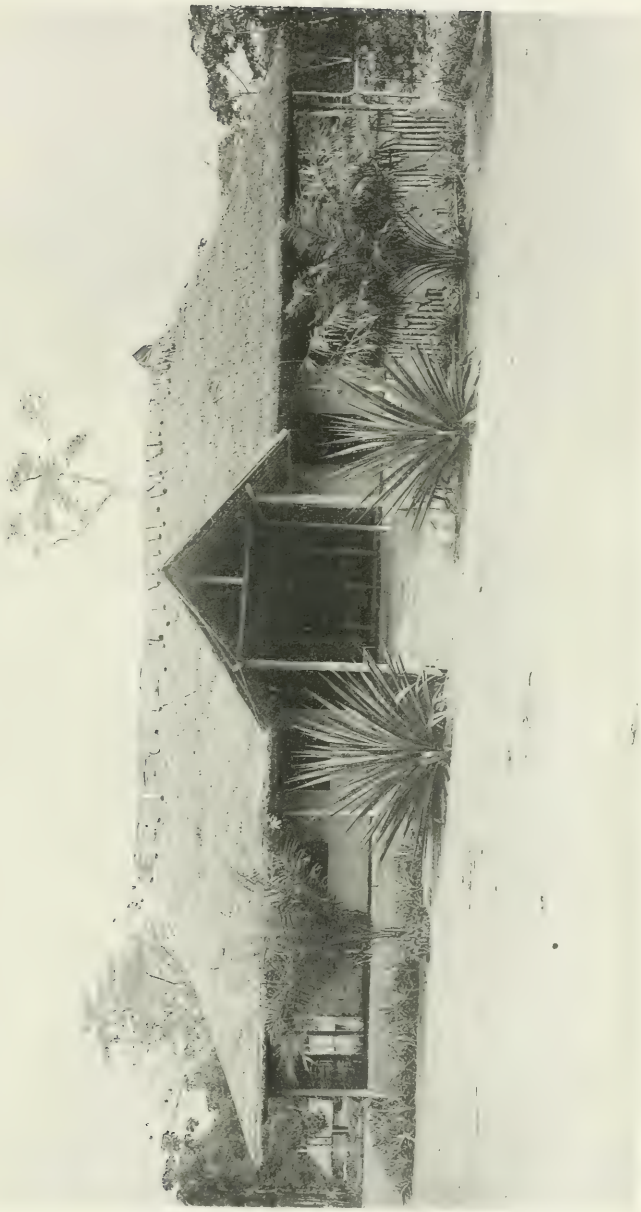

UNE HABITATION DE BLANCS AU POSTE DE MOMBUNGU

SUR LA LISIÈRE DE LA FORÊT, PRÈS DE MOMBONGO.

PONT SUR LE NGALI, PRÈS DE MOMBONGO.

UN COIN DE BINGBE, VILLAGE MABALI, PRES DE MOMBONGO.

AU BORD DU MOTURU.

UN COIN DU VILLAGE DE MONGENDE, PRÈS DE DUNDUSANA

INDIGÈNES DE MONGENDE, PRÈS DE DUNDUSANA.

LE CHEF DE MONGENDE, PRES DE DUNDUSANA, ET SON LIEUTENANT.

FOURRÉ DE SCITAMINÉES AUX ENVIRONS DE MOGBOGOMA.

UNE MAISON DU POSTE ABANDONNÉ DE MOGBOGOMA.

HOMMES MONGWANDI DES ENVIRONS DE MOGBOGOMA.

LE VILLAGE MONGWANDI DE MBUI, PRÈS DE MOGBOGOMA.

CASES DU VILLAGE DE MBUL, PRÈS DE MOGBOGOMA

UNE CASE DES ENVIRONS DE MOGBOGOMA.

COIN D'UN VILLAGE MONGWANDI, PRÈS DE MOGBOGOMA.

INDIGÈNES MONGWANDI DANS UN VILLAGE PRÈS DE MOGBOGOMA.

INDIGENES MONGWANDI DES ENVIRONS DE MOGBOGO

INDIGÈNES MONGWANDI DES ENVIRONS DE MOGBOGOMA.

FEMMES MONGWANDI DES ENVIRONS DE MOGBOGOMA

CAMPEMENT EN FORÊT, PRÈS D'ABUMOMBAZI

UNE HABITATION DU POSTE D'ABUMOMBAZI.

UN VILLAGE MONGWANDI PRÈS D'ABUMOMBAZI.

FEMMES MONGWANDI DANS UN VILLAGE PRÈS D'ABUMOMBAZI.

UN VILLAGE MONGWANDE PRÈS D'ABUMOMBAZI

FEMMES ET ENFANTS MONGWANDI DANS UN VILLAGE PRÈS D'ABUMOMBAZI.

FEMMES MONGWANDI DES ENVIRONS D'ABUMOMBAZI.

FEMMES MONGWANDI DES ENVIRONS D'ABUMOMBAZI.

COIN D'UN VILLAGE MONGWNADI, PRÈS D'ABUMOMBAZI.

COIN D'UN VILLAGE MONGWANDE, PRÈS D'ABUMOMBAZI

INDIGÈNES D'UN VILLAGE MONGWANDI, PRÈS D'ABUMOMBAZI.

PARTIE D'UN VILLAGE MONGWANDI, PRÈS D'ABUMOMBAZI.

CASE FÉTICHE DANS UN VILLAGE MONGWANDI, PRÈS D'ABUMOMBAZI.

INDIGÈNES MONGWANDI DES ENVIRONS D'ABUMOMBAZI.

UNE DANSE DES MONGWANDI D'ABUMOMBAZI.

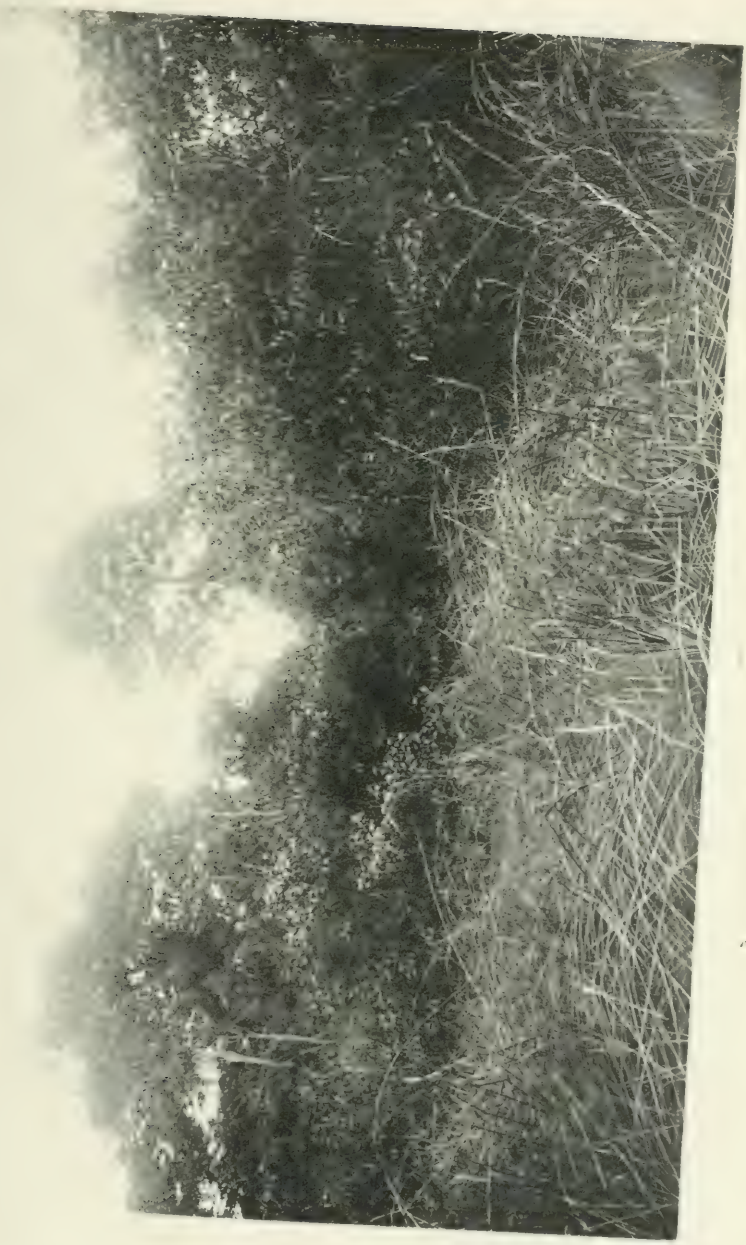

À LA LIMITE DE LA SAVANE, PRES D'ABUMOMBAZI.

INDIGÈNES DE GUGO, PRÈS DE YAKOMA.

LE VILLAGE DE NDONGA, PRÈS DE YAKOMA.

UN COIN DU VILLAGE DE NDONGA, PRÈS DE YAKOMA.

CASES ET FÉTICHE À NDONGA, PRÈS DE YAKOMA

INDIGÈNES DE NDONGA, PRÈS DE YAKOMA

INDIGÈNES DE NDONGA, PRÈS DE YAKOMA.

LA SAVANE AUX ENVIRONS DE YAKOMA.

LA SAVANE AUX ENVIRONS DE YAKOMA.

L'UELL, PRÈS DE YAKOMA.

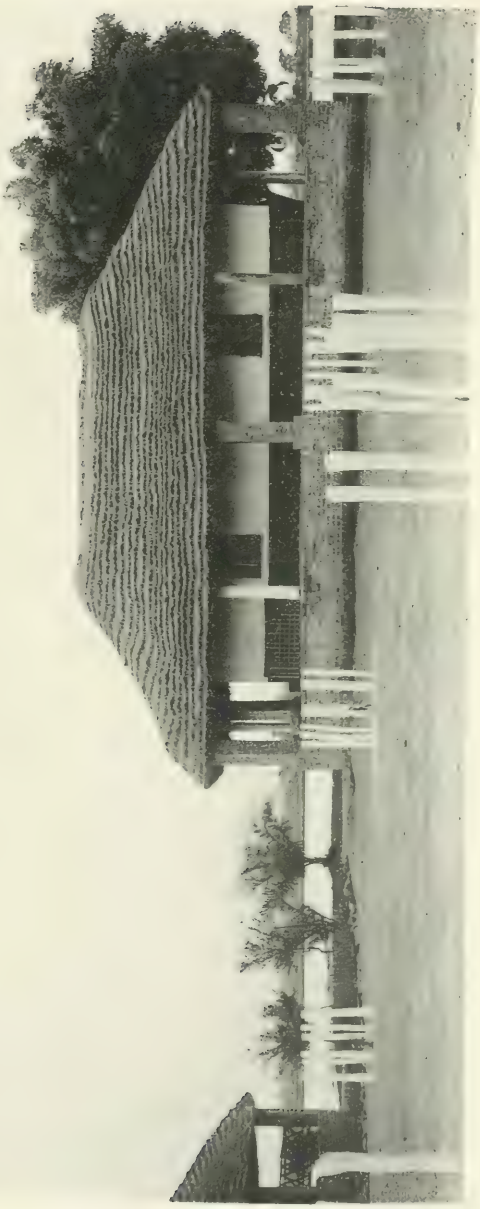

MAISONS DU POSTE DE YAKOMA.

UN VILLAGE DES ENVIRONS DE YAKOMA.

PIROGUES DES VISITEURS D'UN MARCHÉ AUX ENVIRONS DE YAKOMA.

UN MARCHÉ AUX ENVIRONS DE YAKOMA.

UN MARCHÉ AUX ENVIRONS DE YAKOMA.

FEMMES YAKOMA REVENANT DU MARCHÉ.

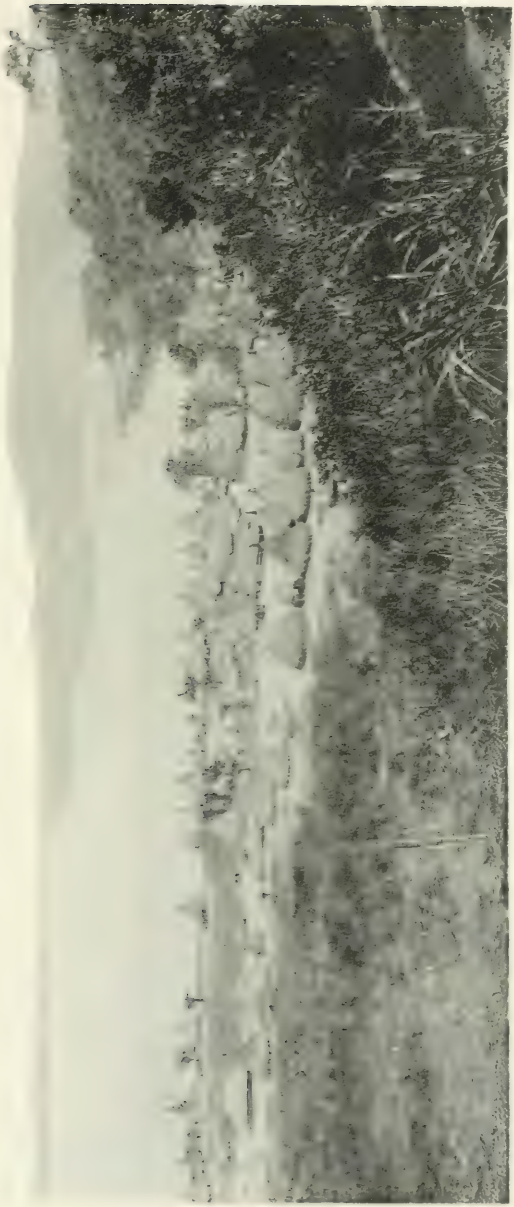

UN VILLAGE SANGO, PRÈS DE BANZYVILLE.

JEUNES FILLES SANGO DANS UN VILLAGE DES ENVIRONS DE BANZAVILLE.

JEUNES FILLES SANGO PORTANT DE FAUX CHEVEUX

LE VILLAGE DE KASENGE, PRÈS DE BANZYVILLE.

UN COIN DU VILLAGE DE KASENGE, PRÈS DE BANZYVILLE.

CASES FETICHES DANS LE VILLAGE DE KASENGE, PRES DE BANZAVILLE

UN COIN D'UNDA, VILLAGE BANZIRI, PRÈS DE MOKOANGE.

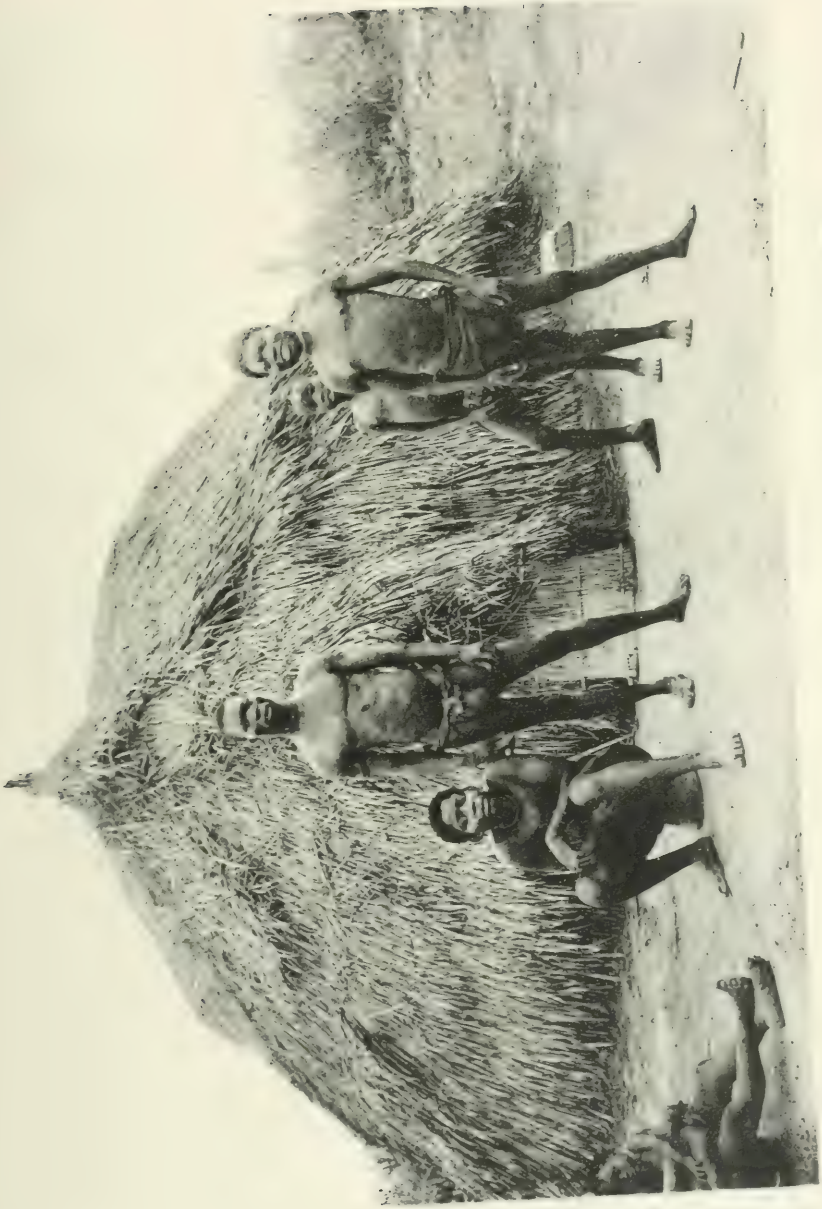

INDIGÈNES D'UNDA, VILLAGE BANZIRI, PRÈS DE MOKOANGE.

LE POSTE DE MOKOANGE.

CASE D'UN VILLAGE BWAKA PRÈS DE MOKOANGE

INDIGÈNES D'UN VILLAGE BWAKA, PRÈS DE MOKOANGE.

COIN D'UN VILLAGE BWAKA, PRÈS DE MOKO ANGE.

FÉTICHES DEVANT UNE CASE BWAKA, AUX ENVIRONS DE MOKOANGE.

LES RAPIDES DE L'ÉLÉPHANT, PRÈS DE MOKOANGE.

LES RAPIDES DE ZONGO

UN COIN DU POSTE DE LIBENGE.

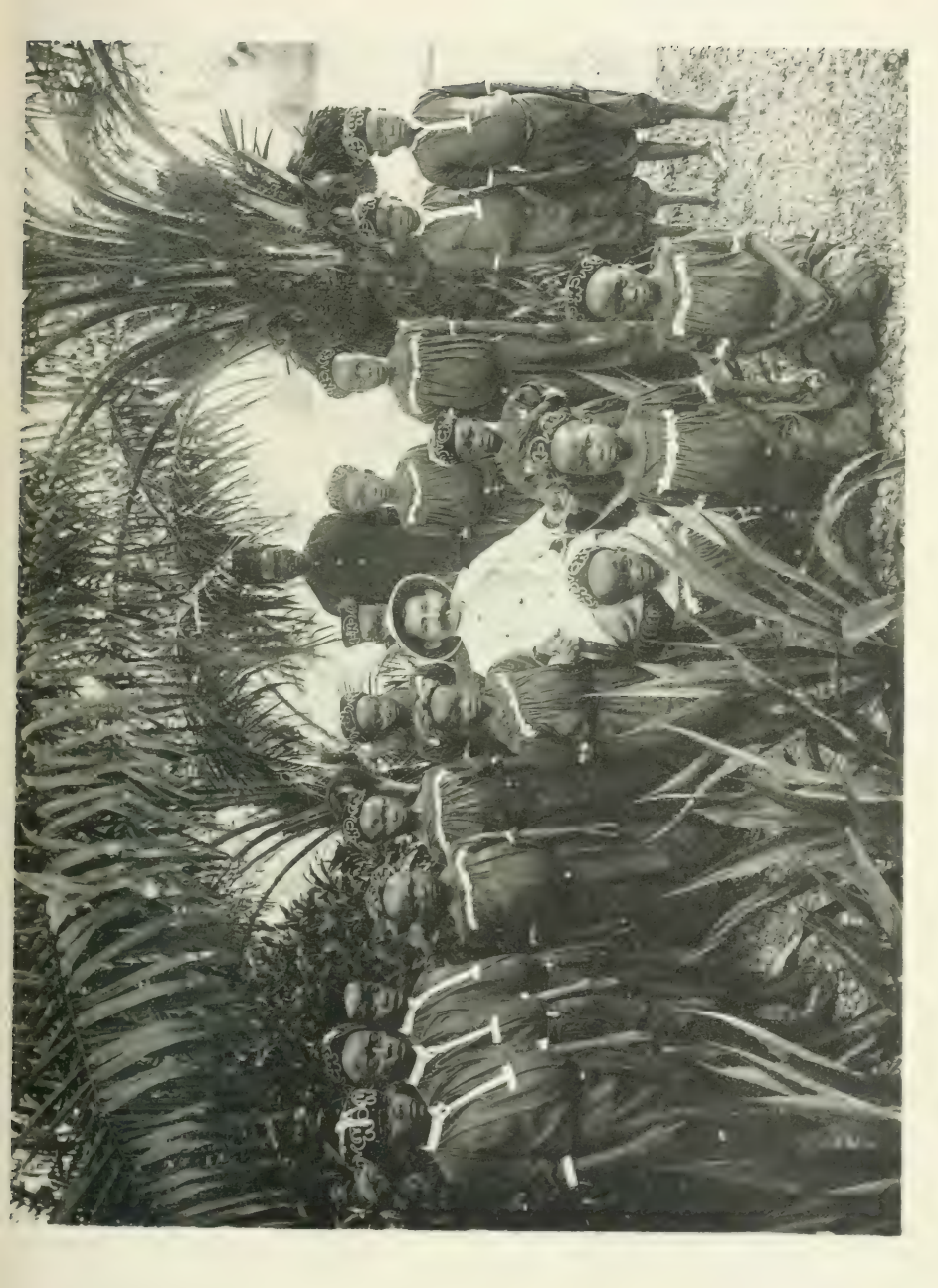

LE COMMISSAIRE DU DISTRICT DE L'UBANGI AVEC DES ORPHELINS

LE VILLAGE BWAKA DE BONGEKETE, PRÈS DE LIBLINGE.

LE VILLAGE NGOMBE DE LIFAKINI, PRÈS DE LIBENGE

UN COIN DE LIFAKISI, VILLAGE NGOMBE, PRÈS DE LIBENGE

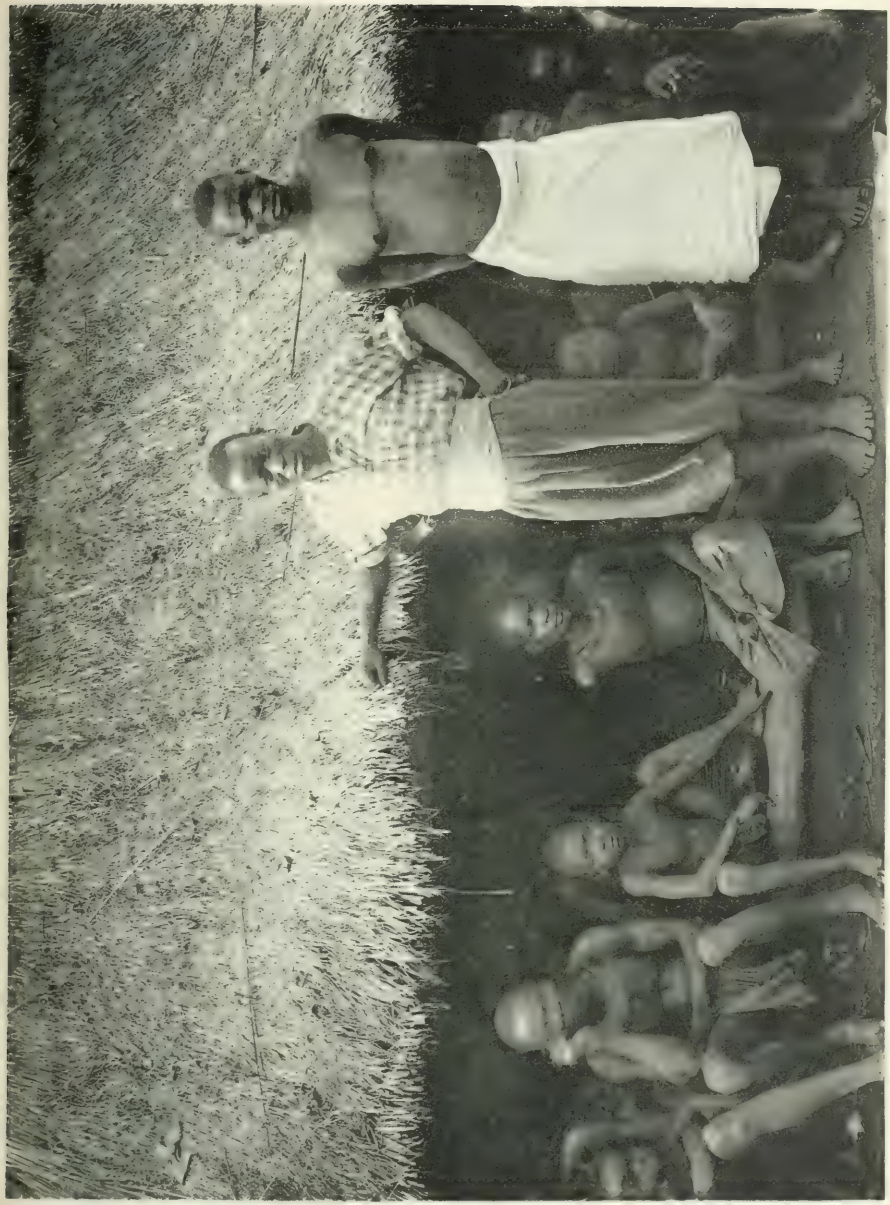

INDIGÈNES DE LIFAKINI. VILLAGE NGOMBE. PRÈS DE LIBENGE.

UN COUPLE NGOMBE DES ENVIRONS DE LIBENGE.

UN COIN DE GUNDA, VILLAGE MONDJEMBO, PRÈS DE LIBENGE

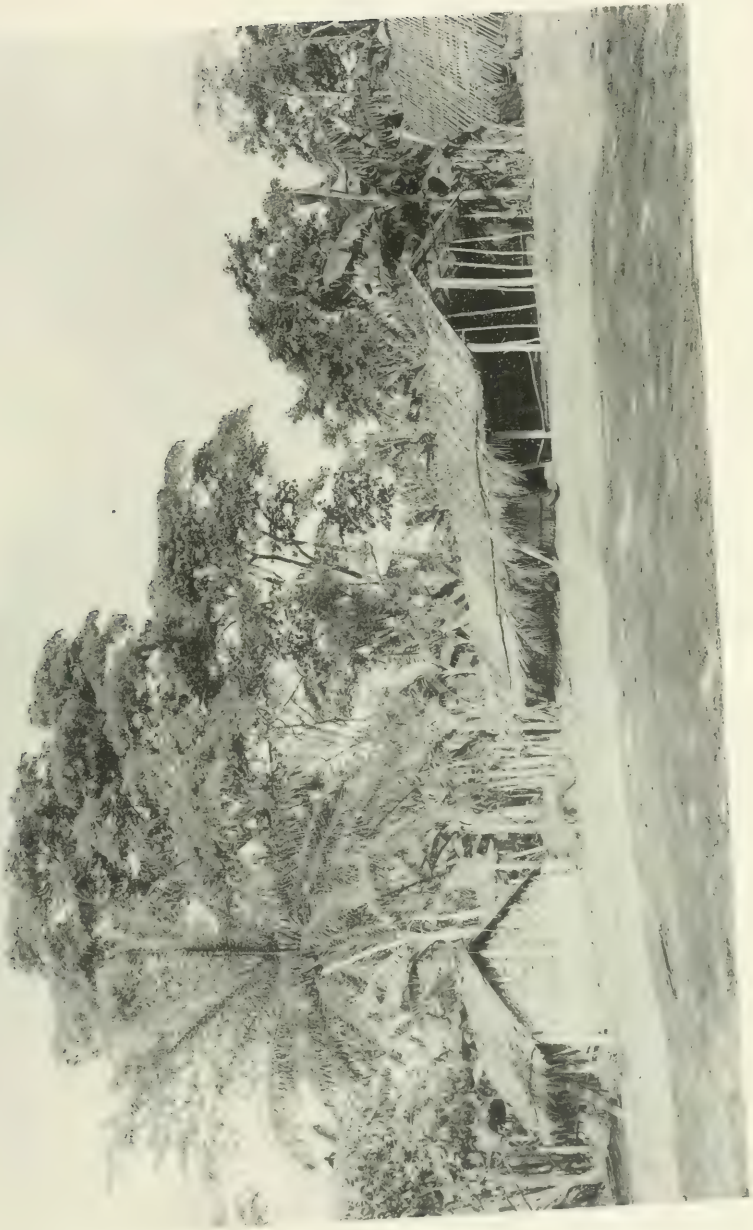

UN COIN DE MOTENGE VILLAGE MONDJEMBO, PRÈS DE LIBENGE

FEMMES MONDJEMBO À MOTENGI.

L'UBANGI, PRÈS DE NDONGO.

UNE RUE DE MOKOLU, VILLAGE LUBALA, PRÈS D'IMESE

UN COIN D'ENDJONDU, VILLAGE NGIRI, PRÈS D'IMLESI.

CANNE, LUTH ET COUTEAUX DES MOBENGE, SABRE DES BUDJA.

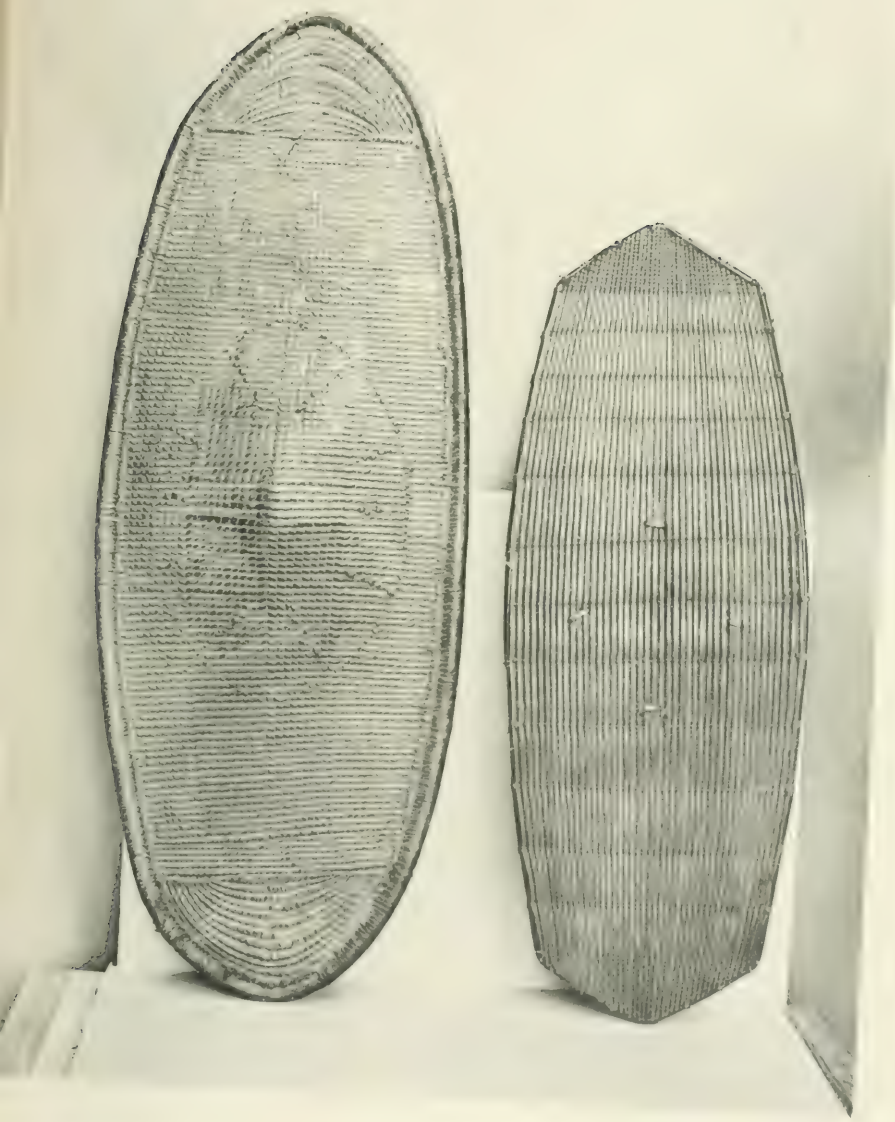

BOUCLIERS DES BUDJA.

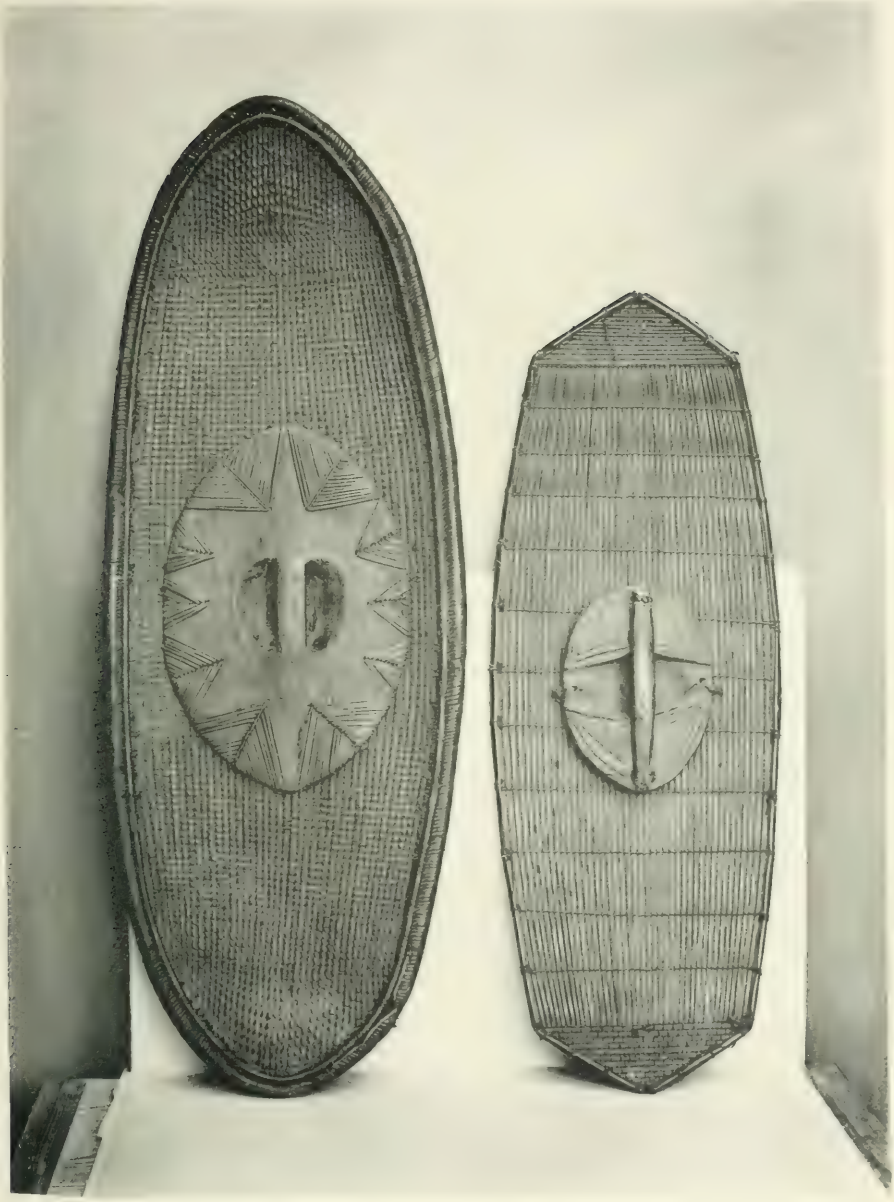

BOUCLIERS DES BUDJA.

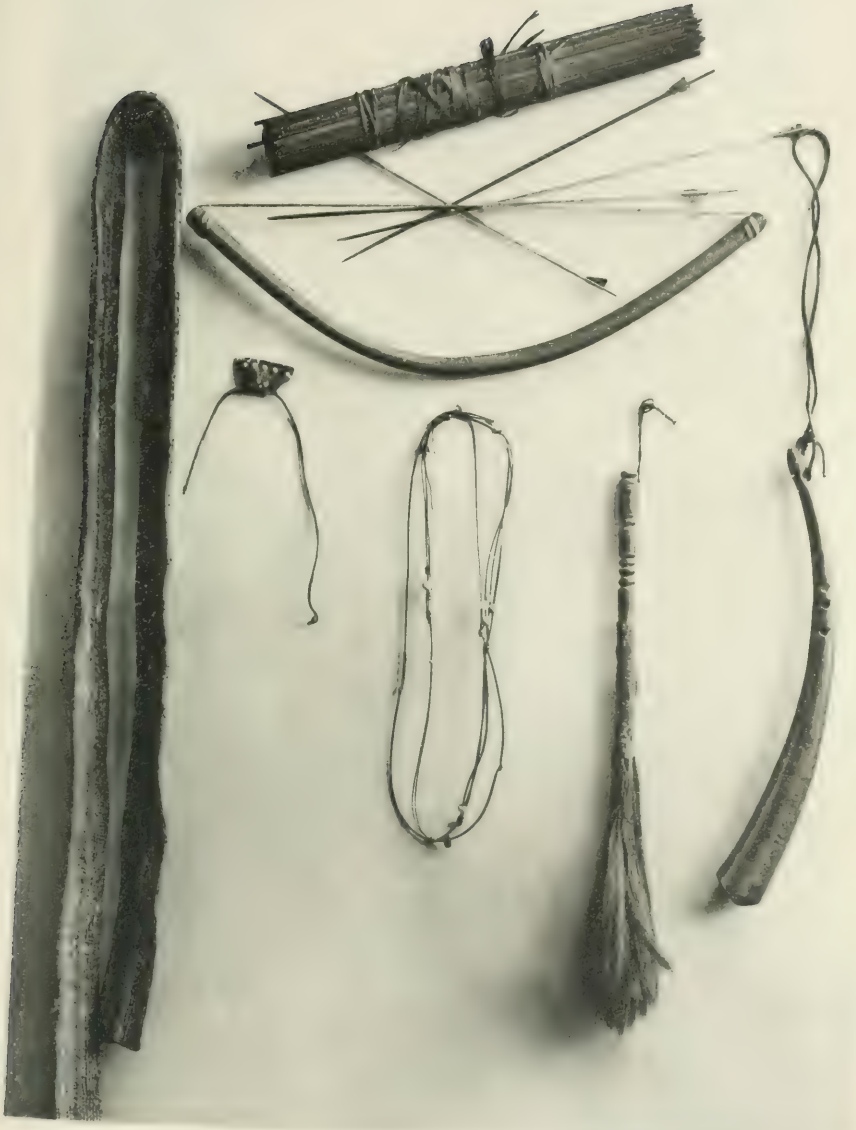

USTENSILES ET OBJETS DE PARURE DES MONGWANDE

COUTEAUX DES MONGWANDI.

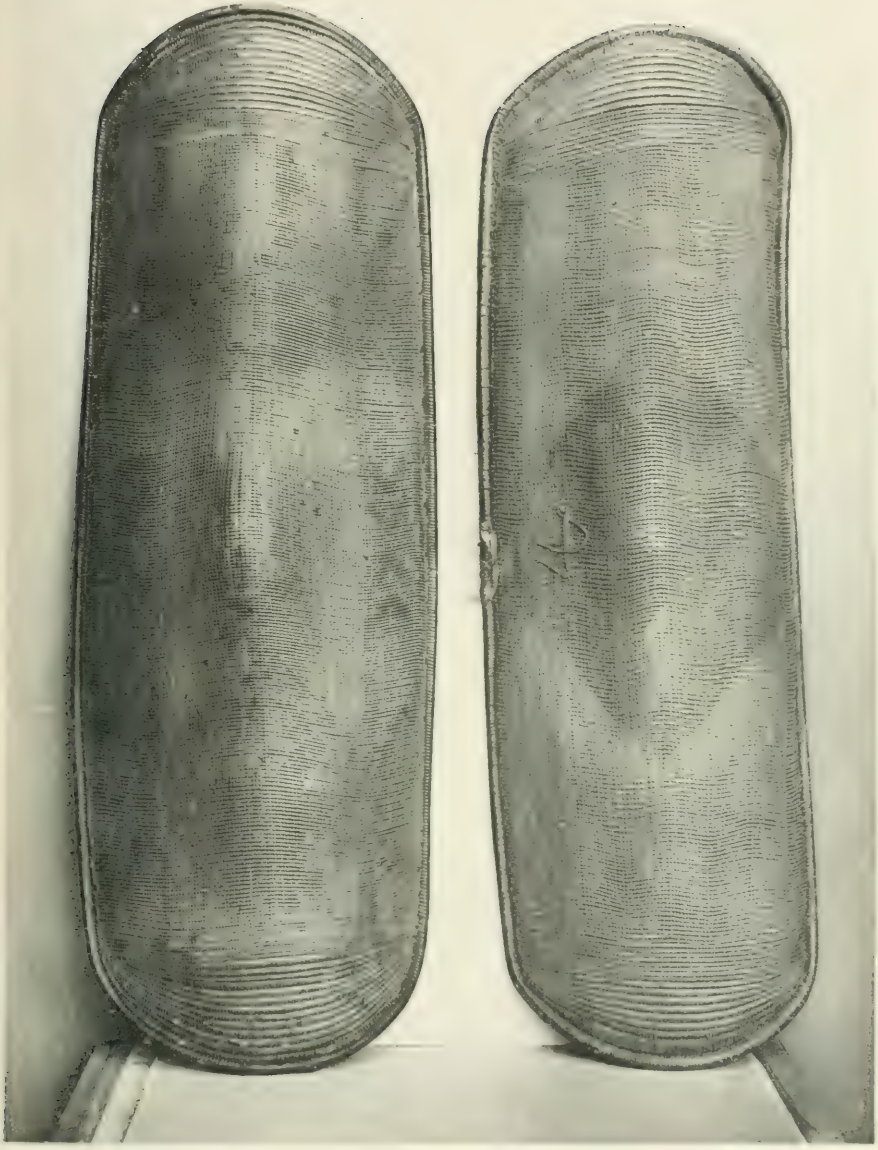

BOUCLIERS DES MONGWANDI

BOUCLIERS DES MONGWANDI.

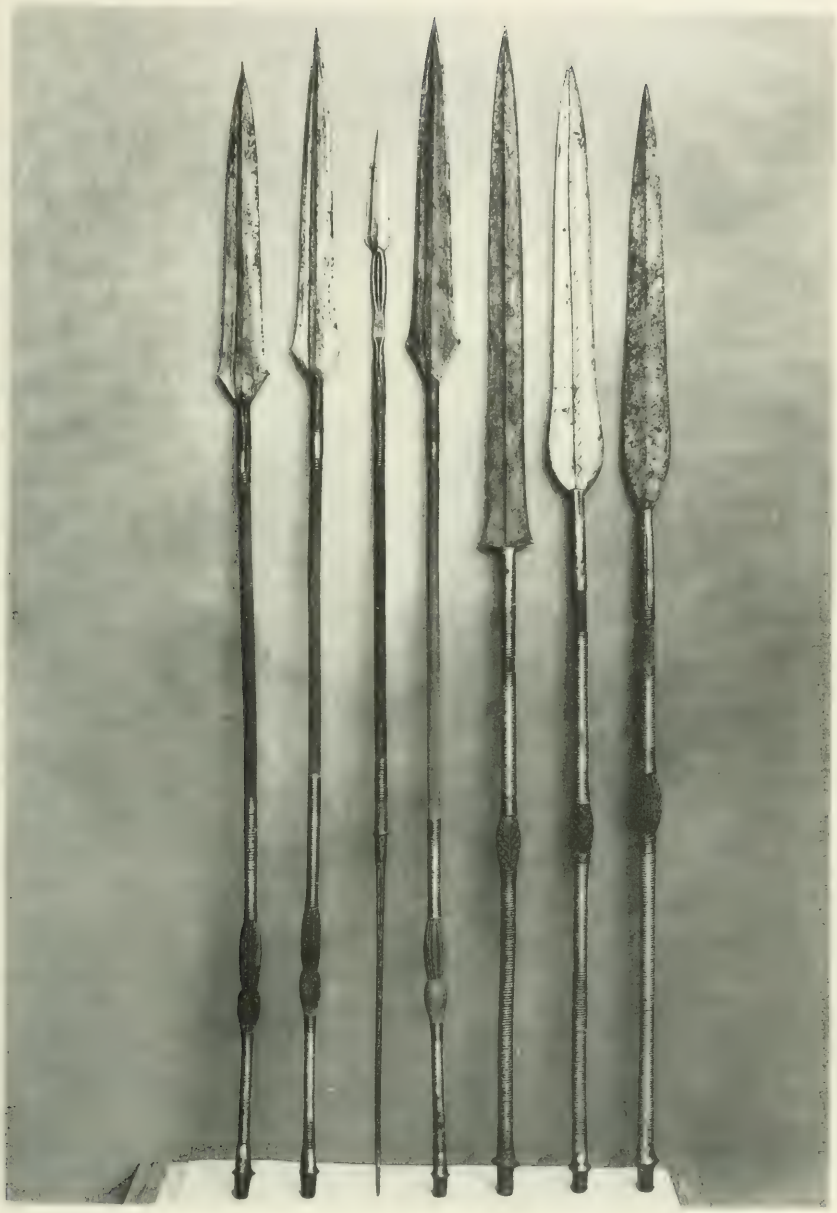

LANCES DES MONGWANDI ET DES YAKOMA.

COUTEUX, BRACELETS ET VASES DES YAKOMA.

VÊTEMENT DE FEMME ET PIPE DES BWAKA. FLÉCHES DES GOBU.
COUTEAU DES BANZIRI.

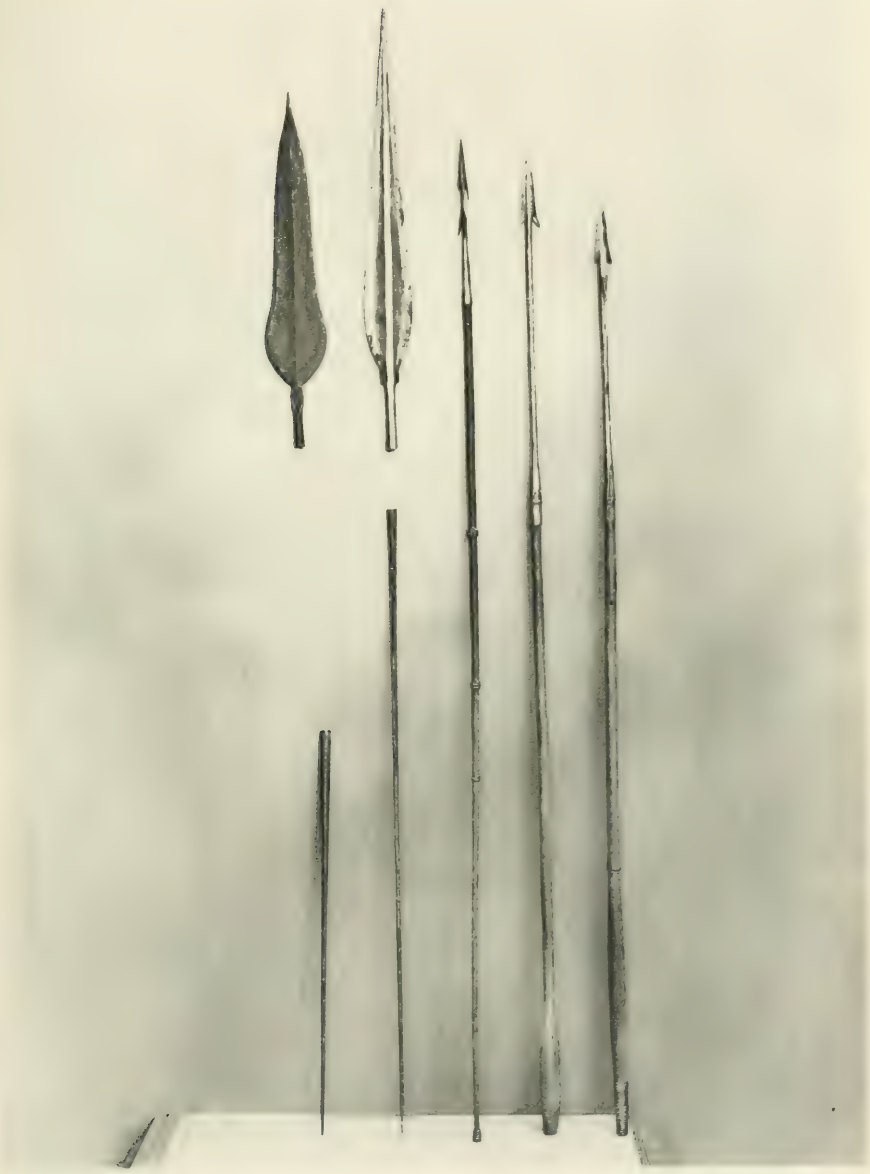

LANCES DES BWAKA

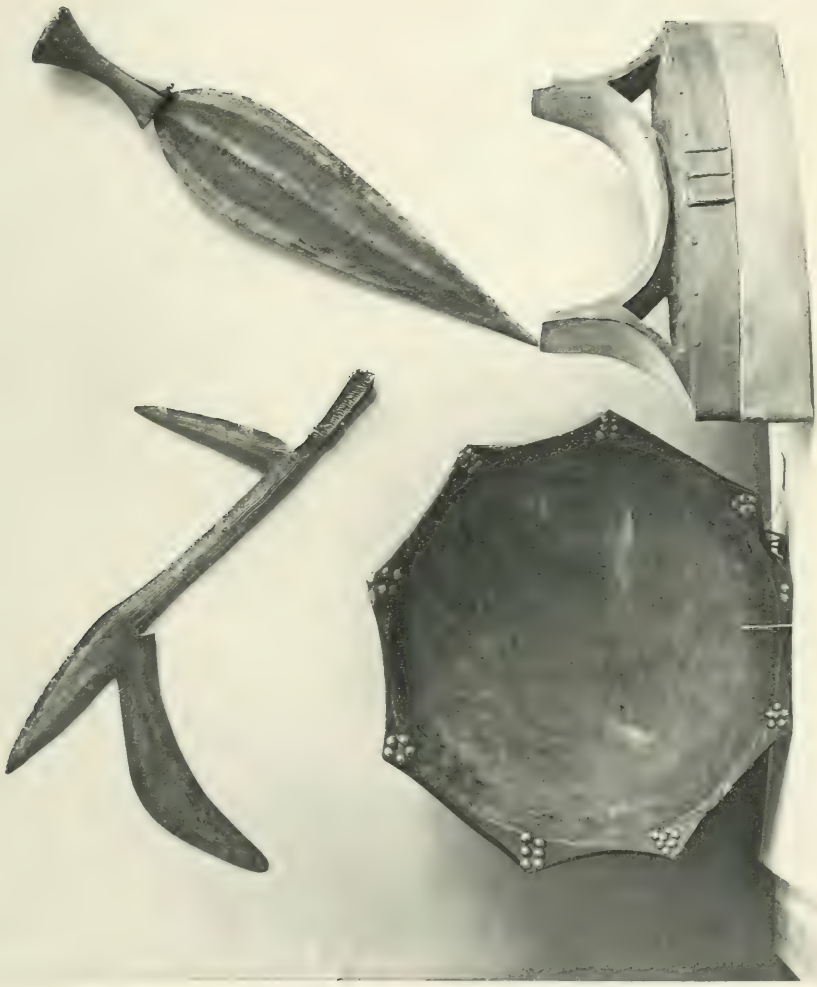

COUTEAUX ET APPUIE-NUQUE DES BWAKA (PLAT DES NGOMBE)

COUTEAUX ET COLLIERS DES MONDJI MBO

TABOURET DES BWAKA ET NATTE DES MONGWANDI.

ET L'UBANGI

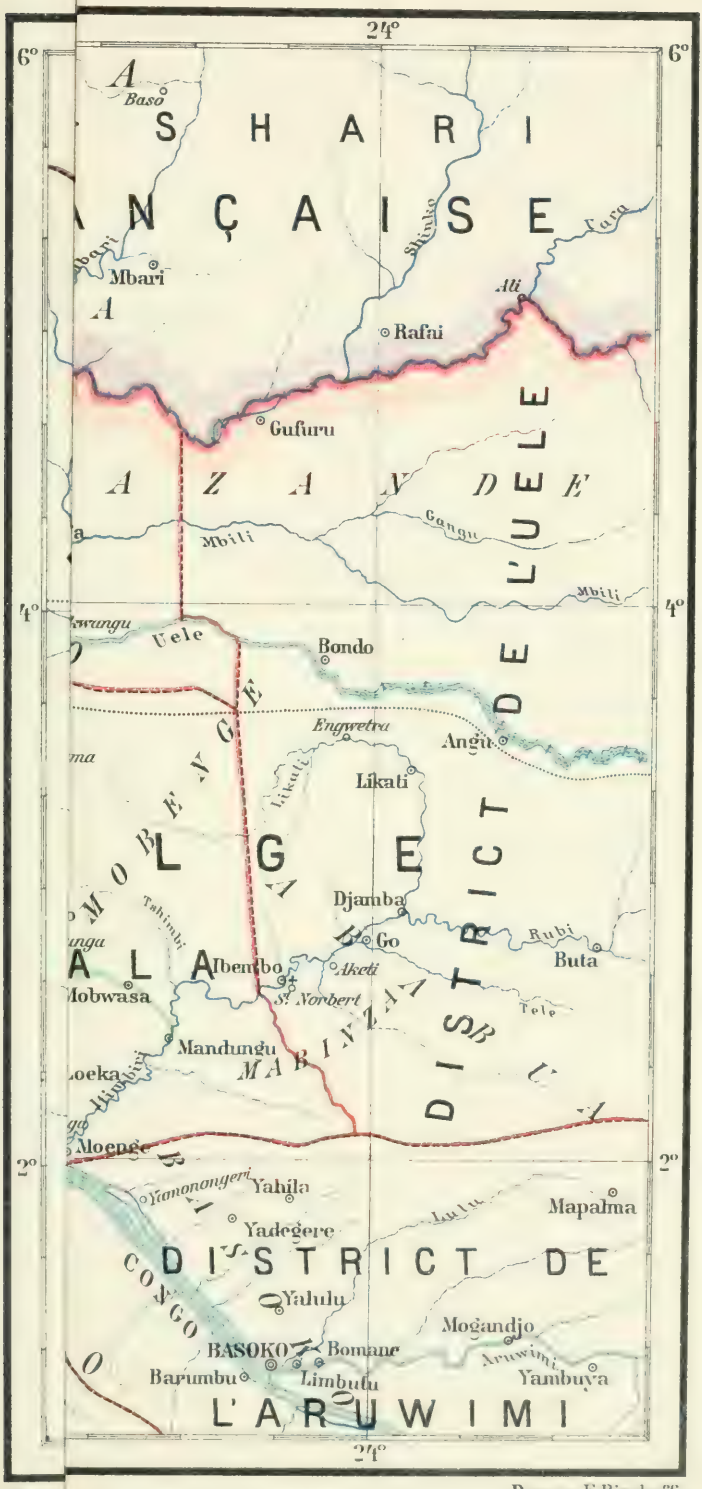

Red.p. *Itinéraire de Fr. Thonner en 1896.* Dess.p. E. Bischoff.

Itinéraire de Fr. Thonner en 1909.

Postes de l'Etat. ☆ *Missions.*

... *Limite sud de la savane.*

Carte d'ensemble de la région comprise entre le CONGO ET L'UBANGI

dessinée d'après les données de Fr. Thonner.

COLONIE UBANGI-SHARI
ÉQUATORIALE FRANÇAISE
BANDA
BAYA
NDRI
MANDJIA
NSAKARA
GOBU
BUGU
AZANDE
L'UELE
AFRICA
COLONIE MOYEN CONGO
DISTRICT DE L'UBANGI
MONGWANDI
MOBENGE
CONGO-BELGE
DISTRICT DES BANGALA
MABALI
MAGINZA
NGOMBE
BUDJA
BWELA
BAPOTO
LUBALA
TENDA
MONDJEMBO
NGIRIBANGALA
DISTRICT DE L'EQUATEUR
DISTRICT DE L'ARUWIMI
DISTRICT DE
BASOKO
Krebedje
Fort Possel
Uadaa
Kwango
Mokoange
BANGI
Bosobola
Duma
LIRENGE
Mogumba
Belue
Ekuta
Bomboma
Ibenga
Imfondo
ANVERS
Mobeka
Bokuta
Bokula
Libanza
Budjala
Likimi
Mundjinga
Musa
Kutu
Akula
Gwenzali
Byado
Monveda
Mudjumbuli
Abumombazi
Mogbogoma
Banzyville
Yakoma
Bangasu
Uango
Monga
Rafai
Gufuru
Bondo
Angu
Licati
Djamba
Go
Buta
Abenbo
Mobwasa
Mombongo
Dundusana
Yangonga
Yambata
Yalombo
Loeka
Bumba
Lisala
Bobo
Yakata
Bodala
Bongandanga
Ekutshi
Dikila
Boiela
Basankusu
Lokolenge
Yala
Yahila
Yadegere
Yalulu
Bomane
Limbulu
Barumbu
Mogandjo
Yambuya
Mapalma
Mbari
Bazoi
Baso
Ali
Mbili
Uele
Ubangi
Lopori
Lulonga
Congo
Lomami
Lukenie
Kasai
Tshuapa
Lomami
Lulua
Aruwimi
Ituri
Kibali
Uele
Mbomu
Kotto
Bangi
Lobaye
Sangha
Likouala
Ubangi
Lubaga
Lobai
Mbali
Mbomu
Kotto
Kemo
Kundja
Kwango
Kasai
Lulonga
Lopori
Lomami
Lukenie

T L'UBANGI

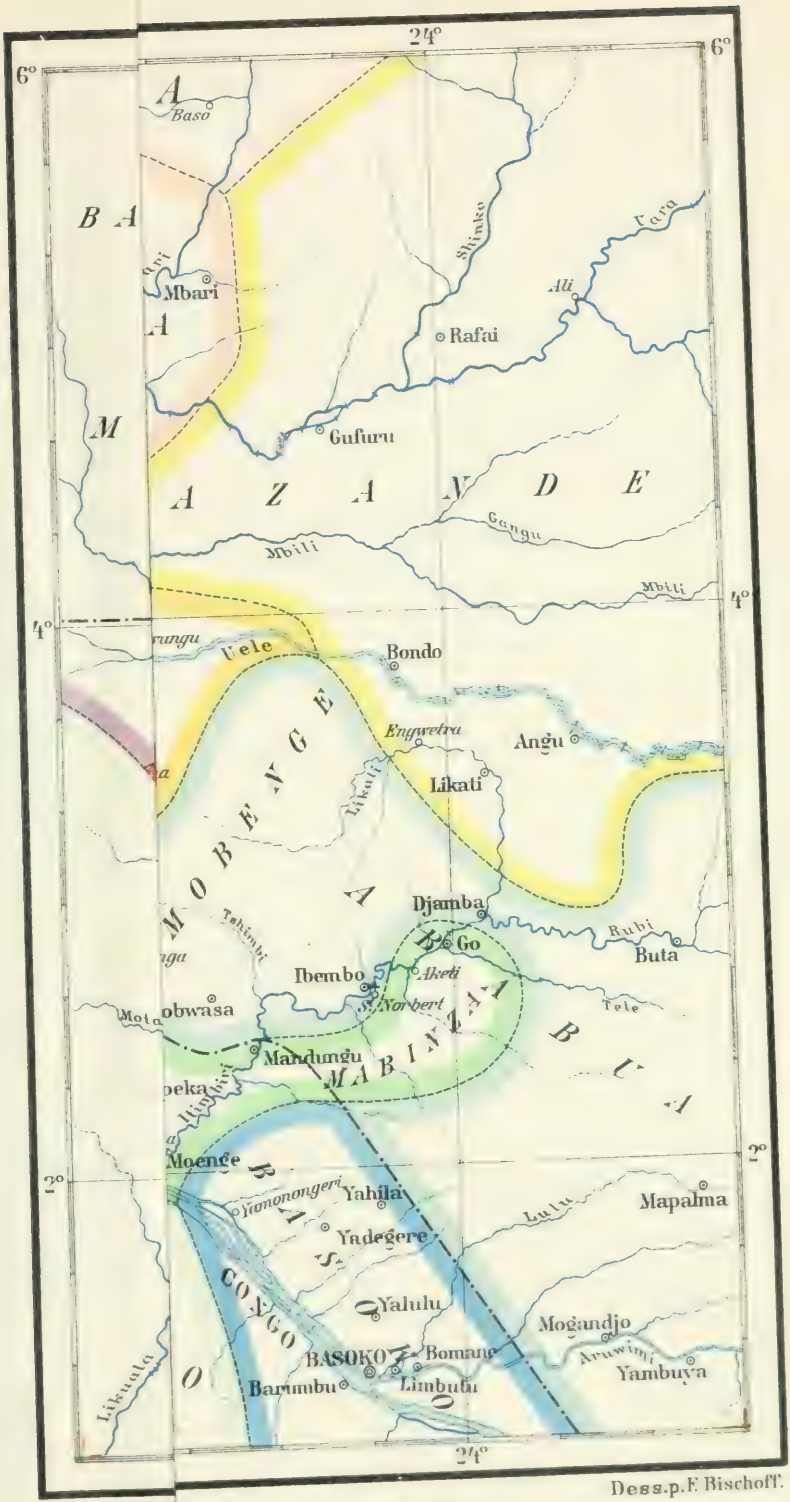

Red.p.M.MOISI

Dess.p.F. Bischoff.

Langues bantoues:

Groupe Bangala — Groupe Abahua

" Ngombe — " Basoko

Limite sud des cases rondes.

Carte linguistique de la région comprise entre le CONGO ET L'UBANGI

dessinée d'après les données de Fr. Thonner.

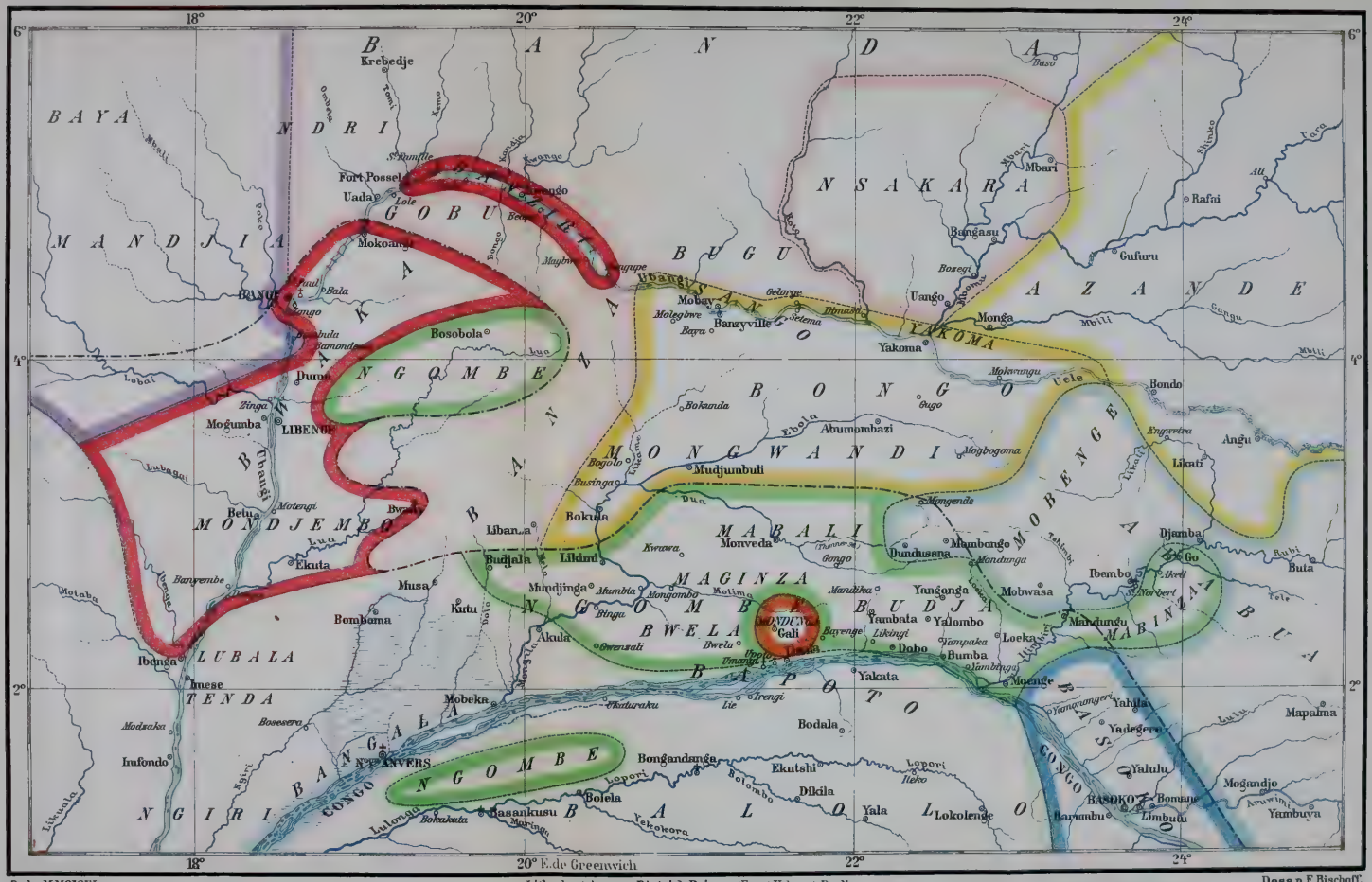
18°
20°
22°
24°
6°
4°
2°
BAYA
MANDJIA
NDRI
BANDA
GOBU
BAKA
BANGA
NGOMBE
BUGU
NSAKARA
AZANDE
YAKOMA
BONGO
MONGWANDI
MABALI
MAGINZA
MOBENGE
MABINZA
BUA
BUDJA
BWELA
BAPOTO
BALOLO
MOMBUTU
MOMDJEMBO
LUBALA
TENDA
NGIRI
BANGALA
CONGO
BASOKO
Krebedje
Fort Possel
Uada
Mokoange
BANGI
Bosobola
Dumo
Mogumba
LIBENGE
Belu
Ekuta
Musa
Bomboma
Ibanga
Imese
Mobeka
Bosesero
Infondo
ANVERS
Bongandanga
Bolela
Basankusu
Ubangi
Mobay
Banzyville
Bayra
Yakoma
Uango
Monga
Bungasu
Boxeqi
Mbari
Rafai
Gufuru
Bondo
Angu
Likati
Djamba
Go
Buta
Ibembo
Mobwasa
Mandungu
Loeka
Bumba
Yambata
Yalombo
Dobo
Yakata
Moenge
Yahuma
Yadegero
Yalulu
Mogundjo
Yambuya
Mapalma
Bomana
Limbuda
Barumbu
Lokolenge
Yala
Dikila
Ekutshi
Bodala
Irengi
Ekuturaku
Budjala
Likimi
Mundjinga
Akula
Kutu
Bokuta
Libanga
Monveda
Dundusana
Mambongo
Yanganga
Mandika
Mudjumbuli
Bokanda
Abumombazi
Mogbogoma
Mongende
Mondunga
Bokuma
Bokuma
Gali
Bayenge
Likingi
Umangi
Bwelu
Mongombo
Motima
Binga
Mumba
Kwawa
Gongo
Dua
Bogolo
Businga
Ebola
Gugo
Mokwangu
Uele
Enyenda
Lubagai
Motengi
Banyembe
Motaba
Modzaka
Bokakata
Lulonga
Lopori
Bolombo
Yekokora
Lieko
Lulu
Aruwimi
Ubangi
Mbomu
Uele
Kibali
Ituri
Rubi
Tele
Lomami
Lukenie
Kasai
Sankuru
Lukuga
Lukuga
Likouala
Likouala
Sangha
Ngoko
Kemo
Kandie
Kwango
Kasai
Lulua
Luebo
Luvua
Lufira
Lualaba
Ruki
Tshuapa

Monan
Uele
N G
Kikise
Kozi
Bala
Kondoko

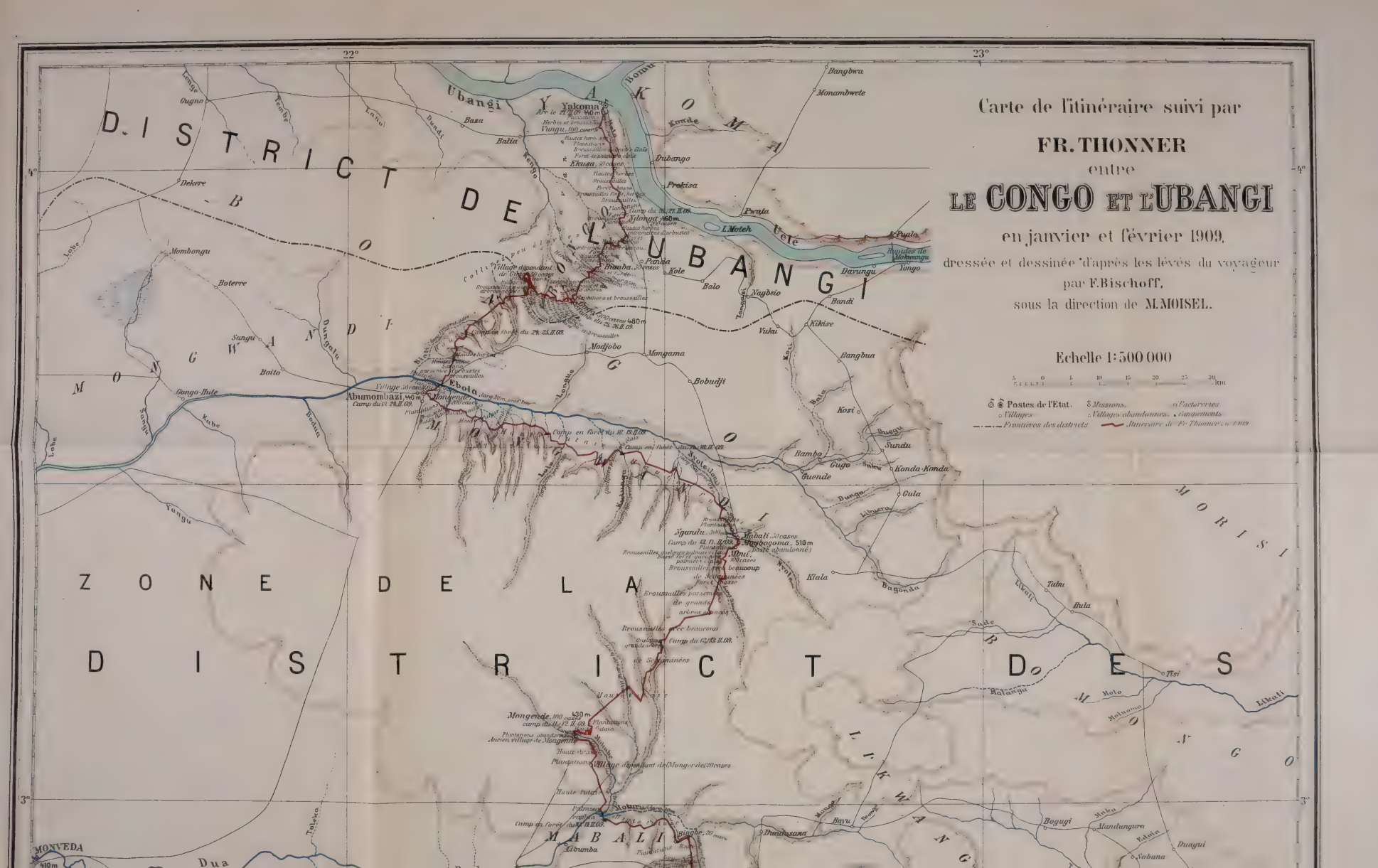
Carte de l'itinéraire suivi par
FR. THONNER
entre
LE CONGO ET L'UBANGI
en janvier et février 1909,
dressée et dessinée d'après les levés du voyageur
par F. Bischoff,
sous la direction de M. MOISEL.
Echelle 1:500 000
Postes de l'Etat.
Missions.
Factoreries
Villages
Villages abandonnés.
Campements
Frontières des districts
Itinéraire de Fr. Thonner en 1909
DISTRICT DE L'UBANGI
ZONE DE LA
DISTRICT DES
BOMONGO
MONGWANDI
MABALI
LIKWANGA
MORISI
Yakoma
Abumombazi
Ebola
Mongende
Mabali
Ngundu
Kiala
Bangbwa
Monambwete
Dubango
Prekisa
Pwata
Davungu
Yango
Bandi
Kikise
Vuki
Bangbua
Kozi
Sundu
Konda-Konda
Gula
Bambo
Guende
Gugo
Bobudji
Mongama
Modjobo
Balo
Kole
Nagbeio
Boterre
Mombongu
Dekere
Gugno
Lango
Dundi
Basa
Balia
Kengo
Ubangi
Bomu
Uele
Lobe
Sangu
Boito
Gongo-Hute
Kabe
Bedua
Yangu
Toleka
Likati
Tsi
Bula
Tabu
Bagonda
Malanga
Molo
Moluoma
Bayu
Mandungura
Bogugi
Duagui
Sobana
Dua
MONVEDA
Libumba
Biongbe
Dundusana
Toponge
Mongo
Likati

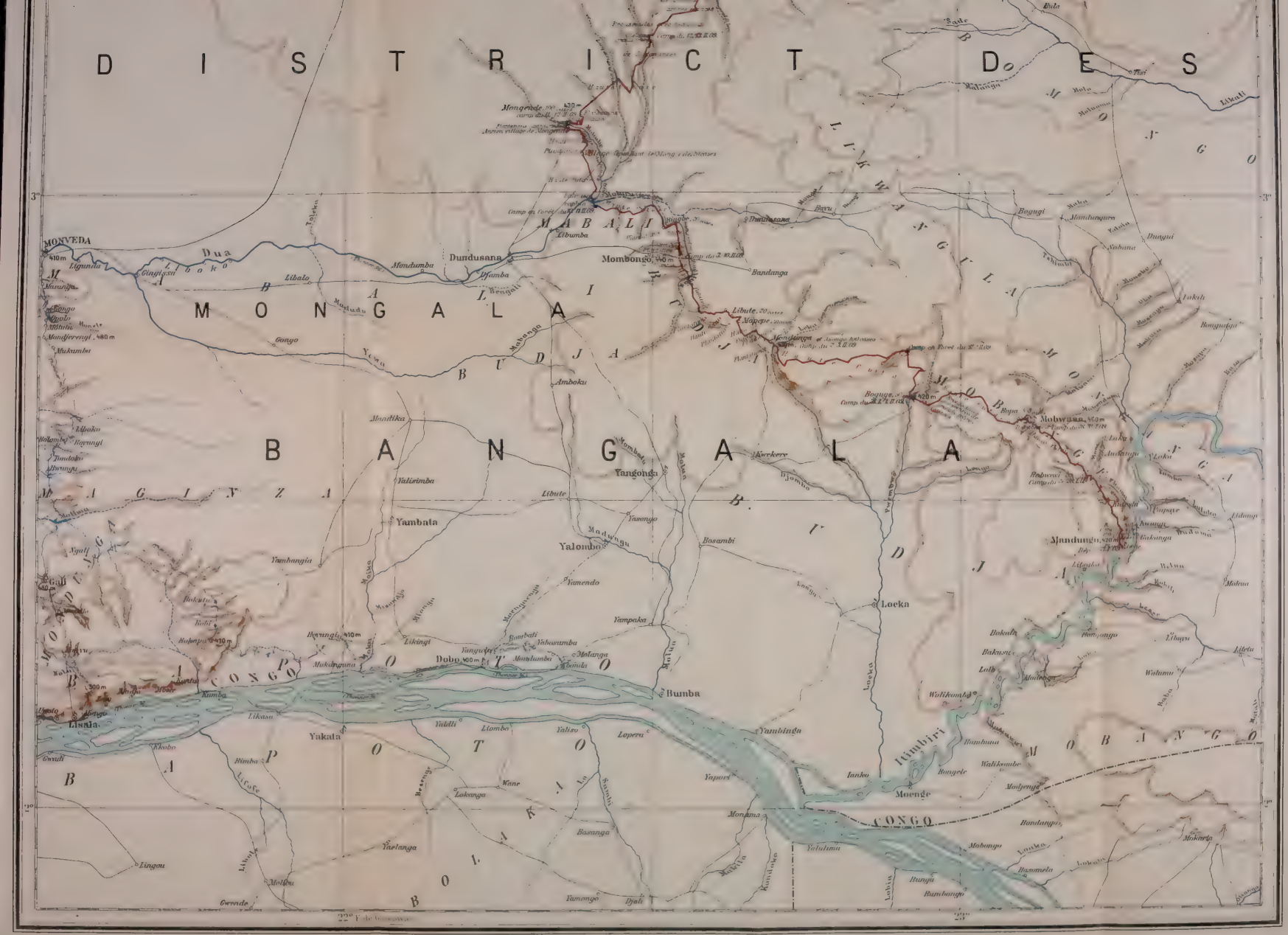
DISTRICT DES
MONGALA
BANGALA
MABALI
MONVEDA
Dundusana
Mombongo
Yangonga
Yambata
Yalombo
Dobo
Bumba
Lisala
Yakata
Locka
Mobwasa
Mandungu
Moenge
Itimbiri
CONGO
Mongende
Libute
Bandanga
Yambinga
Yapori
Yalulima
Mobungo
Bundungu
Mokarta
Lingau
Molibu
Yamongo
Ibali
Yaelanga
Lokunga
Basanga
Mane
Yaliso
Lopera
Yaldi
Liombo
Likasu
Kumba
Mondika
Amboka
Mandumba
Libalo
Gango
Yewa
Mabwanga
Yalisimba
Tasongo
Madwingu
Bosambi
Yamendo
Yampaka
Likingi
Yabosumba
Mokangana
Mombumba
Bomda
Yambangia
Bokuta
Bohi
Bokenpa
Bayungi
Mukangana
Mobangi
Mobanga
Bokuli
Bokuta
Bakusu
Lolb
Bongunga
Wahumu
Wolikombo
Bambuna
Walikombe
Mondenga
Bungele
Ianko
Bundungu
Mobungo
Lonkoo
Basumela
Bumbanga
Itungi
Lokoko
Mokarta
Bogungi
Mombungura
Bunguai
Nobana
Lokoh
Bungunga
Lokoa
Lulanga
Bokuma
Bakuma
Lidanga
Mokuma
Likuti
Likuti
Mondumba
Mondika
Kerkere
Ijombo
Lomgi
Lomba
Lokeka
Lokeka
Lomba
Mobangi
Mobangi
Mobangi

Carte de l'itinéraire suivi par
FR. THONNER
entre
LE CONGO ET L'UBANGI
en janvier et février 1909,
dressée et dessinée d'après les lévés du voyageur
par F. Bischoff,
sous la direction de M. MOISEL.
Echelle 1:500 000
Postes de l'Etat.
Missions.
Factoreries
Villages
Villages abandonnés.
Campements
Frontières des districts
Itinéraire de Fr. Thonner en 1909
DISTRICT DE L'UBANGI
ZONE DE LA
DISTRICT DES
MONGALA
MABALI
Yakoma
Abumombazi
Ebola
Mongende
Mombongo
Dundusana
Bangui
Bomba
Mondjobo
Mongama
Bobudji
Kozi
Bangbua
Vikni
Kikise
Bandi
Nagbeio
Balo
Kole
Pimba
Prekisa
Dubango
Bangbwa
Monambwele
Pwata
L. Moteh
Vele
Dravungu
Yongo
Mombongu
Boterre
Dekere
Boito
Gongo-Hude
Kube
Sangu
Yangu
Lobe
Lengue
Gugna
Tembe
Lono
Dandi
Basu
Balia
Kenko
Konde
Ubangi
Bomu
Mondumba
Libalo
Gingissa
Dua
Lobo
Mondjerengi
Mukamba
Mokanga
Ywa
Amboku
Budja
Bengali
Bandanga
Libute
Mongeya
Mondunga
Bogugu
Bayu
Bumbuwa
Bogugi
Mandungura
Duagui
Sobuna
Lokoli
Bonguanga
Tabu
Bula
Tisi
Liberli
Mole
Motumo
Malainga
Sade
Kuala
Bagonda
Gula
Konda-Konda
Sundu
Bambo
Guende
Gugo
Dungo
Kwa
Mabali
Ngandu
Bogbogomu
Mbui
Mongende
Libinba
Mondjerengi
Mukamba
MONVEDA
Ligunda
Masanga
Mongo
Mpolo
Monete
Mondjerengi
Mokamba
Gongo
Ywa
Mokanga

Lithogr. et impr. p. Dietrich Reimer (Ernst Vohsen), Berlin

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DT
351
T48

Thonner, Franz
Du Congo à l'Ubangi

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 20 19 11 016 6